

République Algérienne Démocratique et populaire

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Université A. MIRA-BEJAIA

Faculté des sciences humaines et sociales

Département de Sociologie



Mémoire de fin d'étude en vue d'obtention du diplôme

Master

En sociologie

Option : sociologie des organisations et du travail

Thème :

Jeunesse entre chômage et l'emploi informel. Cas :
De la jeunesse de Ménaka

Réalisé par :

AG ARAHMAT Efad

Encadrant :

Pr FARADJI Mohamed Akli

Membre de jury :

Président : Dr NOUI Rabah

Examineur : Dr LAOUDI Ferhat

Année universitaire :

2022-2023

Dédicaces

Je remercie Dieu le tout puissant de m'avoir accordé le courage et la détermination de faire ce travail.

Je dédie ce modeste travail de fin de cycle :

A mes chers parents, pour leur amour inconditionnel, leur soutien constant et leurs encouragements précieux. Ce travail est le fruit de votre dévouement et de votre croyance en moi. Je vous en suis éternellement reconnaissant.

A mon cher petit frère **Lamine** tu es bien plus qu'un petit frère pour moi, tu es mon meilleur ami. Tu as toujours été là pour me soutenir et me rappeler l'importance de garder une perspective positive.

A mes frères et sœurs (**Arab, Aminatou, Assalat, Mohamed, Mariam, Nock Fatimoutou**) pour leur appui, leurs encouragements permanents et leur soutien moral.

A ma très chère belle-sœur **Ellé WALET OUMAR** tu es plus qu'une belle-sœur pour moi, tu es une amie précieuse et une sœur de cœur.

A mes chers amis **Oumar AG SOULEYMANE, Ahmed AG ISMAEL**, et plein d'autres dont je ne peux citer par écrit mais seront toujours dans mes pensées.

A mon meilleur ami, frère **Ismaguel AG FILLY** qui a toujours été là pour moi, dans les bons moments comme dans les mauvais. Cette dédicace est un petit geste pour te montrer à quel point tu comptes pour moi.

A mon cher cousin **Agali AG BILAL** pour son soutien incontestable dans la réalisation de ce travail. J'en suis très reconnaissant.

A tous mes cousins, cousines sans distinction aucune

A mon cher oncle **Ibrahim AG IDBALTANATE**.

A tous les **enseignants** du département des sciences humaines et sociales.

A tous **les jeunes de Ménaka** plus particulièrement ceux qui ont contribué dans la réalisation de ce modeste travail.

A tous mes ami (es) de la promo sans distinction.

A tous ceux qui me sont chers.

Remerciements

Je tiens à remercier mon promoteur Pr FARADJI Akli pour son engagement, son aide et le temps qu'il a consacré durant la réalisation de ce travail de recherche.

Mes remerciements vont également à l'endroit de tout le corps des enseignants de la faculté des sciences humaines et sociales plus particulièrement ceux du département des sciences sociales qui m'ont encadré durant tout mon parcours universitaire.

Je remercie aussi l'ensemble des jeunes de Ménaka notamment ceux qui ont contribué de près
Mes remerciements à tous ceux qui ont apporté leur soutien intellectuel et moral dans le cadre de la réalisation de mon travail.

Résumé

Ce mémoire sociologique examine la problématique du chômage des jeunes au Mali, en se concentrant spécifiquement sur la région de Ménaka. Le premier chapitre offre une vue d'ensemble de la jeunesse dans la société malienne, en abordant des aspects tels que l'encadrement de la jeunesse, la socialisation à l'école, le rôle de l'État et l'organisation juridique de la jeunesse. Le deuxième chapitre analyse en détail les principales causes du chômage des jeunes, telles que le manque d'adéquation entre la formation et l'emploi, la qualité insuffisante de la formation, le manque d'opportunités d'emploi formel, ainsi que les facteurs démographiques et migratoires. Le troisième chapitre se concentre sur le rôle de l'emploi informel en tant qu'alternative au chômage des jeunes dans la région de Ménaka, en examinant les avantages et les inconvénients de ce type d'emploi, ainsi que les politiques visant à améliorer sa qualité et ses conditions de travail.

L'analyse met en évidence les défis socio-économiques auxquels la jeunesse malienne est confrontée, ainsi que les conséquences du chômage des jeunes, notamment l'exclusion sociale et la détérioration de la santé mentale. Pour remédier à cette situation, des politiques et des programmes spécifiques doivent être développés pour soutenir l'emploi des jeunes, en particulier dans le secteur informel. L'étude souligne l'importance de l'encadrement de la jeunesse, de la réforme de l'éducation et de la création d'opportunités d'emploi adaptées aux compétences des jeunes.

Ce mémoire se compose de trois chapitres. Le premier chapitre fournit le cadre méthodologique de la recherche, en exposant les raisons du choix du thème, les objectifs de la recherche, la problématique, les hypothèses, la définition des concepts, la méthode et les techniques utilisées, ainsi que le choix de l'échantillon et les difficultés rencontrées. Le deuxième chapitre présente le cadre théorique de l'étude, en abordant les généralités sur la jeunesse, l'objet d'étude de la sociologie africaine et le chômage des jeunes au Mali. Le troisième chapitre offre le cadre pratique de la recherche, en décrivant la situation géographique du Mali et de la région de Ménaka, les caractéristiques de l'échantillon et une synthèse des hypothèses.

Ce mémoire apporte une contribution significative à la compréhension du chômage des jeunes dans la région de Ménaka au Mali. Les résultats et les recommandations de l'étude serviront de base pour l'élaboration de politiques et de programmes visant à résoudre ce problème urgent et à offrir de meilleures perspectives d'avenir aux jeunes de la région.

Abstract

This sociological thesis addresses the issue of youth unemployment in Mali, with a specific focus on the Ménaka region. The first chapter provides an overview of youth in Malian society, discussing aspects such as youth guidance, school socialization, the role of the state, and the legal framework for youth. The second chapter analyzes in detail the main causes of youth unemployment, including the mismatch between education and employment, poor quality of education, lack of formal employment opportunities, as well as demographic and migratory factors. The third chapter focuses on the role of informal employment as an alternative to youth unemployment in the Ménaka region, examining its advantages and disadvantages, as well as policies aimed at improving its quality and working conditions.

The analysis highlights the socio-economic challenges faced by Malian youth, as well as the consequences of youth unemployment, including social exclusion and deteriorating mental health. To address this situation, specific policies and programs need to be developed to support youth employment, particularly in the informal sector. The study emphasizes the importance of youth guidance, education reform, and the creation of employment opportunities that match the skills of young people.

This thesis consists of three chapters. The first chapter provides the methodological framework of the research, discussing the reasons for choosing the topic, research objectives, problem statement, hypotheses, definition of concepts, research methods and techniques, sample selection, and encountered difficulties. The second chapter presents the theoretical framework of the study, addressing general aspects of youth, the subject of African sociology, and youth unemployment in Mali. The third chapter offers the practical framework of the research, describing the geographical situation of Mali and the Ménaka region, characteristics of the sample, and a synthesis of the hypotheses.

This thesis makes a significant contribution to the understanding of youth unemployment in the Ménaka region of Mali. The study's findings and recommendations will serve as a basis for the development of policies and programs aimed at addressing this pressing issue and providing better future prospects for young people in the region.

Sommaire

Introduction générale.....	10
Chapitre I. Cadre méthodologique	13
I.1. Les raisons du choix du thème	14
I.2. Les objectifs de la recherche	15
I.3. La problématique	16
I.4. Les hypothèses	20
I.5. Définition des concepts	21
I.6. Méthode et techniques utilisé.....	26
I.7. La pré-enquête.....	28
I.8. La population d'étude	30
I.9. Les difficultés rencontrées	30
Chapitre II. Cadre théorique	32
Section 1 : généralités sur la jeunesse	35
Section 2 : Objet d'étude de la sociologie africaine	48
Section 3 : chômage des jeunes au Mali.....	53
Chapitre III. Cadre Pratique	79
III.1. Situation géographique du Mali	81
III.2. Situation géographique de la région de Ménaka	83
III.3. Les caractéristiques de l'échantillon	85
III.4. Synthèse des hypothèses	105
Conclusion générale	109
Références bibliographiques	112
Notes	119
Annexe	122

Liste des abréviations

AGR : Activités Génératrices de Revenus

ANPE : Agence Nationale Pour L'emploi

APC : Afrique Caraïbe Pacifique

APEJ : Agence Pour La Promotion De L'emploi Des Jeunes

BAD : Banque Africaine de Développement

BIT : Bureau international du travail.

BT : Brevet de Technicien

CAP : Certificat D'aptitude Professionnelle

CDD : Contrat à Durée Déterminée

CNPV : Centre National de Promotion du Volontariat

CREDD : Cadre stratégique pour la Relance économique et le Développement Durable

CSCR : Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté

DPE : Département de la Promotion de l'Emploi

EMOP : Enquête Modulaire et Permanente auprès des Ménages

EPA : Etablissement Public A Caractère Administratif

EPAM : Enquête Permanente Auprès des Ménages

ERI-ESI : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel

FARE : Fonds d'Appui à la Réalisation d'Entreprises

FCFA : Franc de la Coopération Financière en Afrique.

HIMO : Haute Intensité de Main-d'œuvre

ILO : International Labour Organization

INSTAT : Institut National de la Statistique du Mali

MEFP : Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

ODD : Objectifs du Développement Durable

ODHD : Observatoire du Développement Humain Durable

OIT : Organisation Internationale du Travail

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

ONG : Organisation Non Gouvernementale

ONMOE : Office National de la Main d'Œuvre Étrangère

PEJ : Programme Emploi Jeunes

PEJHIMO : PROJETS D'INSERTION DES JEUNES DANS LA VIE PROFESSIONNELLE
A TRAVERS LES INVESTISSEMENTS A HAUTE INTENSITE DE **MAIN-D'OEUVRE**

PIB : Produit Intérieur Brut

PME-PMI : Petite et Moyenne Entreprise et Industrie

PNA-ERP : Programme National d'Action pour l'Emploi en vue de Réduire la pauvreté

PNE : Politique Nationale de l'Emploi

PNPJ : Programme national de Promotion de la jeunesse

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

PROCEJ : Projet de Développement des Compétences et Emploi des Jeunes

PVNU : Programme des Volontaires des Nations Unies

RGPH : RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT

TIC : Technologies de l'Information et de la Communication

UNESCO : United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization

Liste des tableaux

Tableau 1. Taux de chômage des jeunes (15-24 ans) par sexe (%). Source : Dolo et al. (2022), à partir des données EMOP (2014-2018)	71
Tableau 2. Répartition de l'échantillon selon l'âge.	85
Tableau 3. Répartition de l'échantillon selon le sexe.	86
Tableau 4. Répartition de l'échantillon selon la situation matrimoniale.	86
Tableau 5. Répartition de l'échantillon selon le niveau d'étude.	87
Tableau 6. Répartition de l'échantillon selon le diplôme.	88
Tableau 7. Les activités passetemps chez les jeunes pendant le chômage.	90
Tableau 8. Les raisons de l'utilisation des réseaux chez les jeunes.	91
Tableau 9. Situation de chômage des jeunes vis-à-vis des parents.	92
Tableau 10. Les raisons qui ont conduit les jeunes en situation du chômage.	93
Tableau 11. Les raisons de la situation du chômage chez les jeunes, une répartition selon les sexes.	94
Tableau 12. L'espoir de trouver un emploi correspondant à la formation des jeunes.	95
Tableau 13. Le soutien financier de la famille.	96
Tableau 14. Dépendance des jeunes à la famille.	97
Tableau 15. La recherche de l'emploi chez les jeunes.	98
Tableau 16. Stratégies des jeunes en situation du chômage.	99
Tableau 17. Les stratégies des jeunes en situation de chômage, une répartition selon l'âge.	100
Tableau 18. Satisfaction à la situation socioprofessionnelle.	101
Tableau 19. La recherche d'un emploi stable.	102
Tableau 20. Les choix futurs des jeunes	103

Liste des graphiques

Graphique 1. Répartition de l'échantillon selon la formation.	89
Graphique 2. Les difficultés auxquelles les jeunes pourraient faire face dans le secteur informel.	104
Graphique 3. Le regard de la société sur les jeunes qui font le travail informel	105

Introduction générale

Introduction générale

Dans ce mémoire, nous cherchons à apporter une contribution significative à la compréhension du chômage des jeunes dans la région de Ménaka, au Mali. Le chômage des jeunes est un problème complexe et multifacette qui entrave le développement économique, social et individuel de nombreux pays à travers le monde. Il représente un défi majeur, notamment dans les pays en développement où les ressources et les opportunités d'emploi sont souvent limitées.

La région de Ménaka, située dans le nord-est du Mali, est confrontée à des conditions économiques difficiles qui se traduisent par un taux élevé de chômage chez les jeunes. Cette situation est préoccupante car elle entrave le potentiel de cette jeunesse dynamique et talentueuse à contribuer au développement de la région et du pays dans son ensemble. Il est impératif de comprendre les causes sous-jacentes de ce problème et d'explorer les stratégies possibles pour améliorer la situation de l'emploi des jeunes dans cette région spécifique.

Pour atteindre notre objectif, nous avons mené une enquête approfondie auprès de la population cible de la région de Ménaka. Cette enquête nous a permis de recueillir des données pertinentes sur les expériences, les perceptions et les défis auxquels les jeunes sont confrontés en matière d'emploi. Ces données constituent la base de notre analyse et de nos recommandations visant à améliorer la situation de l'emploi des jeunes dans la région.

L'analyse approfondie des données recueillies nous permettra de comprendre les causes sous-jacentes du chômage des jeunes dans la région de Ménaka. Nous explorerons les facteurs économiques, sociaux et institutionnels qui contribuent à ce problème, ainsi que les conséquences qu'il engendre sur les individus, les familles et la société dans son ensemble.

En outre, nous nous pencherons sur les stratégies potentielles pour remédier au chômage des jeunes dans la région de Ménaka. Nous étudierons les politiques et les programmes existants, tant au niveau local que national, visant à favoriser l'emploi des jeunes. Nous identifierons les bonnes pratiques et les leçons apprises, ainsi que les possibilités d'innovation et de collaboration entre les différents acteurs impliqués dans la promotion de l'emploi des jeunes.

Ce mémoire est structuré en trois chapitres. Le premier chapitre présente les généralités sur la jeunesse dans la société malienne, en mettant l'accent sur l'encadrement de la jeunesse, la socialisation à l'école, le rôle de l'État et l'organisation juridique de la jeunesse. Ce chapitre permettra de situer notre étude dans son contexte socioculturel et institutionnel.

Le deuxième chapitre est dédié à l'analyse des principales causes du chômage chez les jeunes au Mali, en mettant en évidence l'inadéquation entre la formation et l'emploi, la mauvaise

Introduction générale

qualité de formation, le manque d'opportunités d'emploi et les facteurs démographiques et migratoires. Nous examinerons également les politiques et les mesures mises en place pour lutter contre le chômage des jeunes, en soulignant leurs limites et leurs succès.

Le troisième chapitre se concentre sur l'emploi informel en tant qu'alternative au chômage pour les jeunes de la région de Ménaka. Nous explorerons les caractéristiques de l'emploi informel, ses avantages et ses inconvénients, ainsi que les facteurs qui influencent le choix des jeunes entre le chômage et l'emploi informel. Nous analyserons également les politiques et les actions existantes visant à améliorer la qualité et les conditions de travail dans le secteur informel.

Nous sommes convaincus que cette recherche contribuera à une meilleure compréhension du chômage des jeunes dans la région de Ménaka au Mali. Les résultats et les recommandations de notre étude pourront servir de base solide pour l'élaboration de politiques et de programmes visant à résoudre ce problème pressant et à offrir de meilleures perspectives d'avenir aux jeunes de la région.

Chapitre I. Cadre méthodologique

Préambule

L'étude de la jeunesse en situation de chômage et d'emploi informel est d'une grande importance dans la société contemporaine. Les jeunes constituent une population particulièrement vulnérable face au marché du travail et sont confrontés à de nombreux défis économiques et sociaux. Cette étude se concentre sur la jeunesse de Ménaka, une région du Mali caractérisée par un taux de chômage élevé chez les jeunes, ainsi qu'un recours important à l'emploi informel. Le choix de cette thématique résulte d'une volonté de mieux comprendre les défis et les enjeux auxquels sont confrontés les jeunes dans cette région, ainsi que les stratégies qu'ils utilisent pour faire face à ces difficultés.

Le présent chapitre méthodologique a pour objectif de décrire les différentes étapes de la recherche, ainsi que les choix qui ont été opérés pour mener à bien cette étude. Dans un premier temps, nous présenterons les raisons du choix de thème, en expliquant les enjeux et les défis auxquels sont confrontés les jeunes de Ménaka. Nous exposerons ensuite les objectifs de la recherche, qui visent à mieux comprendre les facteurs qui influencent le choix entre chômage et emploi informel chez les jeunes de cette région.

Nous nous pencherons également sur la problématique de cette étude, en présentant les questions de recherche qui ont guidé notre travail. Nous présenterons ensuite les hypothèses de recherche qui ont été émises pour répondre à ces questions. Dans le cadre de cette étude, nous avons également procédé à une définition des concepts clés, afin de clarifier notre compréhension des différents termes utilisés dans ce travail.

Nous décrivons ensuite la méthode et les techniques utilisées pour mener cette étude, en expliquant la démarche méthodologique qui a été adoptée, ainsi que les outils qui ont été utilisés pour collecter les données. Nous présenterons également les résultats de la pré-enquête, qui nous ont permis de mieux comprendre les enjeux et les défis liés à l'étude de la jeunesse de Ménaka.

Nous aborderons ensuite la question du choix de l'échantillon, en expliquant les critères qui ont été retenus pour sélectionner les personnes interrogées dans le cadre de cette étude. Enfin, nous évoquerons les difficultés rencontrées au cours de cette recherche, ainsi que les stratégies mises en place pour y faire face.

I.1. Les raisons du choix du thème

Le choix du thème de recherche portant sur la problématique du chômage et de l'emploi informel chez les jeunes de Ménaka, a été motivé par plusieurs raisons.

Tout d'abord, cette thématique revêt une importance particulière dans un contexte de développement des pays en voie de développement. En effet, le taux de chômage élevé chez les jeunes constitue un frein majeur à leur participation à la vie économique et sociale de leur pays, ainsi qu'à leur développement personnel et professionnel. De plus, le recours fréquent à l'emploi informel peut avoir des conséquences négatives sur leur qualité de vie et limiter leurs opportunités de développement. Ainsi, il est important d'analyser les réalités vécues par les jeunes de Ménaka en matière d'emploi et de comprendre les conséquences de la précarité sur leur bien-être et leur participation à la vie économique de leur communauté.

Ensuite, cette thématique s'inscrit dans le champ de la sociologie des organisations et du travail (Barbusse et Glaymann 2008), qui se penche sur les relations sociales, les pratiques de travail et l'organisation des institutions. Le choix de cette perspective théorique permettra ainsi d'analyser la manière dont les jeunes de Ménaka vivent leur situation de chômage et d'emploi informel, et d'examiner les mécanismes qui conduisent à la précarisation de leur situation professionnelle.

Enfin, la sélection de cette thématique s'explique par le contexte spécifique de la région de Ménaka, qui est caractérisée par un taux de chômage élevé chez les jeunes et un recours fréquent à l'emploi informel. En mettant l'accent sur les réalités vécues par les jeunes de cette région, cette étude vise à produire des connaissances utiles pour les décideurs et les intervenants du développement dans la région de Ménaka et au-delà.

En somme, le choix du thème de recherche portant sur la problématique du chômage et de l'emploi informel chez les jeunes de Ménaka, est justifié par l'importance de mieux comprendre les difficultés auxquelles cette population est confrontée, par l'analyse des mécanismes qui conduisent à leur précarisation, et par la production de connaissances utiles pour les décideurs et les intervenants du développement dans la région et au-delà.

I.2. Les objectifs de la recherche

L'objectif de cette recherche est d'approfondir la compréhension de la problématique du chômage et de l'emploi informel chez les jeunes de Ménaka. L'objectif général de la recherche est de réaliser une analyse exhaustive de la situation de la jeunesse en matière d'emploi dans cette région, en identifiant les causes, les conséquences et les facteurs qui influencent le choix entre chômage et emploi informel, ainsi qu'en proposant des solutions pour favoriser l'emploi chez les jeunes de Ménaka.

Afin de répondre à ces objectifs, la recherche se décline en plusieurs axes spécifiques. Tout d'abord, elle vise à identifier les causes du chômage chez les jeunes de Ménaka, qui constituent un obstacle majeur à leur insertion professionnelle. Cette analyse permettra d'appréhender les facteurs économiques, sociaux et culturels qui contribuent à la prévalence du chômage chez les jeunes de Ménaka.

Ensuite, la recherche se concentrera sur l'analyse des conséquences du chômage sur la vie des jeunes de Ménaka, en particulier sur leur bien-être et leur avenir. Cette analyse permettra de mieux comprendre les effets du chômage sur la qualité de vie des jeunes et de déterminer les besoins spécifiques de cette population en matière d'emploi.

Par ailleurs, l'étude s'intéressera aux avantages et aux inconvénients de l'emploi informel chez les jeunes de Ménaka, qui constitue souvent une alternative au chômage. Cette analyse permettra de comprendre les motivations des jeunes à choisir l'emploi informel plutôt que le chômage, ainsi que les risques et les avantages associés à cette forme d'emploi.

La recherche s'attardera également sur les facteurs qui influencent le choix entre chômage et emploi informel chez les jeunes de Ménaka, afin de mieux comprendre leurs comportements et leurs motivations. Cette analyse permettra de déterminer les facteurs qui incitent les jeunes à choisir une forme d'emploi plutôt qu'une autre, ainsi que les obstacles à l'emploi formel.

Enfin, la recherche vise à proposer des solutions pour favoriser l'emploi chez les jeunes de Ménaka, en prenant en compte les spécificités de cette population et les contraintes liées à leur environnement socio-économique. Cette analyse permettra de déterminer les actions à mettre en place pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes de Ménaka, en prenant en compte les enjeux économiques, sociaux et culturels spécifiques à cette région du Mali.

Cette recherche s'appuiera sur une revue de la littérature existante ainsi que sur une enquête qualitative et quantitative auprès des jeunes de Ménaka et des acteurs locaux impliqués dans la problématique de l'emploi des jeunes. Elle permettra de fournir des données précises et des recommandations concrètes pour améliorer la situation de l'emploi chez les jeunes de Ménaka et favoriser leur insertion professionnelle.

I.3. La problématique

Le Mali, comme de nombreux pays en développement, fait face à un taux de chômage élevé, en particulier chez les jeunes (Coulibaly, 2020). Cette situation peut être expliquée par divers facteurs, tels que la faiblesse de l'économie, l'insuffisance de l'investissement privé, la faible productivité, mais aussi l'inadéquation entre la formation et les opportunités d'emploi

disponibles¹. Cette situation est d'autant plus alarmante dans la région de Manéka qui a été durement touchée par les conflits armés et les troubles politiques qui ont suivi l'indépendance du pays en 1960. Les bouleversements socio-politiques ont eu des répercussions néfastes sur l'économie et l'emploi, en particulier chez les jeunes. Des études ont montré que les jeunes diplômés ne trouvent pas de travail car leurs compétences ne correspondent pas aux exigences du marché du travail et qu'ils sont confrontés à des difficultés pour intégrer le marché de l'emploi. La région de Manéka doit donc faire face à un double défi : celui de la reconstruction post-conflit et celui de la lutte contre le chômage des jeunes.

Depuis 1987, le Mali fait face à une détérioration de la situation de l'emploi, en particulier pour les jeunes (Traoré, 2005). Malheureusement, la période de transition entre l'éducation et le marché du travail est souvent mal adaptée. Les faiblesses du système éducatif et des dispositifs d'insertion professionnelle de l'État malien rendent difficile l'accès à un emploi durable pour les diplômés (Karambé, 2019). Les programmes de formation ont un rôle essentiel à jouer en modifiant la structure de la population active. En effet, ils permettent d'adapter l'offre de travail à la demande, tout en améliorant les niveaux de connaissances et de productivité dans l'économie grâce aux externalités qu'ils génèrent.

La problématique de l'emploi des jeunes est un phénomène mondial qui présente des aspects socio-économiques variables en fonction des pays et des régions, en termes de gravité et de nature (Kaynes, 1936). Au Mali, pays en forte croissance démographique et dont l'économie est dominée par le secteur agricole, le défi de l'emploi est particulièrement préoccupant, tant en milieu rural qu'urbain. Les opportunités d'emploi sont rares et les perspectives d'avenir des jeunes qui parviennent à trouver un emploi sont plus incertaines que celles de leurs prédécesseurs. De nombreux jeunes sont malheureusement confrontés à une employabilité réduite, due à un chômage prolongé et à l'éloignement du marché du travail, ce qui peut avoir des conséquences désastreuses sur leur vie future.

Le concept de jeunesse ne se limite pas à une simple reproduction de la génération précédente. En effet, elle est également une production culturelle et institutionnelle. La jeunesse est considérée comme un passage marqué par des événements symboliques tels que la fin des études, le début de la vie professionnelle, le départ du domicile familial, la formation d'un couple et la naissance du premier enfant. Cela s'articule avec le processus de socialisation, qui implique l'apprentissage de nouveaux rôles sociaux correspondant à ces nouveaux statuts. Du

¹ Organisation Internationale du Travail (OIT). (2018). Le travail décent pour les jeunes en Afrique. Reçu

point de vue sociologique, la jeunesse est une période de transition entre l'enfance, caractérisée par la soumission aux parents, et l'âge adulte. Cependant, la jeunesse disparaît dès que des rôles sociaux tels que l'obtention d'un logement indépendant, d'un premier emploi, la parentalité, etc., sont atteints. L'entrée dans la vie active se fait progressivement au travers des stages, jobs d'été, emplois d'étudiant, apprentissages en alternance et CDD (Galland, 2009). L'obtention d'un emploi stable est retardée et dépend fortement du niveau d'étude. Les diplômés se stabilisent dans l'emploi après une courte période de tâtonnement, alors que les non diplômés sont confrontés à un chômage récurrent et à des emplois de courte durée. Cette polarisation est expliquée par le marché du travail qui recherche des diplômés considérés comme plus employables, et par le fait que ceux-ci sont en mesure d'occuper des emplois de non diplômés, au détriment de ces derniers (Bourdet et al., 2012). En conséquence, la jeunesse est devenue une période beaucoup plus longue et complexe où les aspirations individuelles et sociales sont appelées à converger progressivement. Cette période est devenue inhérente au phénomène de la jeunesse et n'est pas liée à une crise économique ou sociale particulière (Galland, 2002). Cependant, la crise de l'emploi des jeunes reste un fléau mondial (Traoré et al., 2023), bien que ses aspects socio-économiques varient d'un pays à l'autre. Au Mali, la forte croissance démographique et la forte composante agricole du pays rendent la situation de l'emploi préoccupante, tant en milieu rural qu'urbain. La plupart des difficultés identifiées dans les années 1990 demeurent encore actuelles malgré les politiques économiques et sociales mises en place pour améliorer la situation de l'emploi. Les performances macro-économiques encourageantes du pays reposent principalement sur le secteur primaire (agriculture, élevage et pêche), qui occupe presque 80 % de la population active (Institut National de la Statistique du Mali, 2017). Le pays ne s'est pas encore engagé sur la voie de l'industrialisation, les centres urbains ne sont pas en mesure de créer un grand nombre d'emplois, et les jeunes restent plus longtemps étudiants à plein temps pour accéder au marché du travail à un âge plus avancé. De nombreux jeunes maliens venant de tout le pays tentent leur chance dans les grandes villes, attirés par les possibilités d'emploi et d'éducation qu'elles offrent. Au Mali, la notion de « jeune » est complexe, car elle désigne de nombreuses catégories d'âge différentes. En général, on considère que les jeunes sont ceux qui ont entre 13 et 38 ans (Dolo et al., 2022). Cette catégorie d'âge représente une grande partie de la population malienne, et leur participation active dans la vie économique, sociale et politique du pays est cruciale. Cependant, les jeunes au Mali font face à de nombreux défis et obstacles qui limitent leur développement et leur participation effective dans la société. Le chômage est l'un des principaux

problèmes auxquels sont confrontés les jeunes maliens, en particulier ceux qui ont un niveau d'éducation élevé (Traoré, 2005).

En outre, les jeunes sont souvent marginalisés dans les processus décisionnels et politiques, ce qui les empêche d'exprimer leurs préoccupations et leurs besoins. Les jeunes filles sont particulièrement vulnérables à cette marginalisation, car elles sont souvent discriminées en raison de leur sexe (Traoré et al., 2023).

Malgré ces défis, les jeunes au Mali sont de plus en plus impliqués dans des initiatives de développement et de changement social. Les organisations de jeunesse et les mouvements de la société civile sont de plus en plus actifs dans la promotion des droits des jeunes et dans la recherche de solutions à leurs problèmes. Le gouvernement malien a mis en place divers projets et actions pour répondre aux défis de l'emploi des jeunes et des femmes au cours des deux dernières décennies. Par exemple, l'Agence pour la promotion de l'emploi des jeunes (APEJ) a lancé le Programme Emploi Jeunes (PEJ) en 2004 pour répondre au chômage des jeunes diplômés au Mali². Ce programme aide les jeunes de 15 à 40 ans à accéder au marché du travail formel et au crédit en facilitant la création d'emplois en milieu rural et urbain. Dans le cadre de ce programme, l'APEJ met également en œuvre le programme de stage de formation professionnelle, anciennement appelé « Volontariat de l'APEJ ». Ce programme a coûté 12 milliards de francs CFA et a bénéficié à 43 162 stagiaires, dont 51% de femmes, répartis en 11 cohortes. Malgré ces initiatives gouvernementales, le taux de chômage chez les jeunes et les femmes reste relativement élevé au Mali, en raison de facteurs structurels et conjoncturels tels que l'inadéquation entre la formation académique et les besoins du marché du travail, le faible niveau de qualification et d'expérience professionnelle des jeunes (Traoré et al., 2023), les difficultés d'accès au financement et la faible capacité d'absorption de la fonction publique et du secteur privé. Les programmes de politique d'emploi actuels ne tiennent pas compte des spécificités des secteurs économiques, des régions, des types d'acteurs et des barrières, ce qui contribue à aggraver la situation (Traoré et al., 2023). En effet, l'emploi stable est une étape cruciale pour les jeunes dans la transition vers l'âge adulte, mais il ne garantit pas nécessairement l'indépendance économique. Les jeunes font partie de la catégorie des « outsiders » sur le marché du travail, ce qui explique en partie l'aggravation de leur situation en raison de la segmentation du marché du travail (Galland, 2011).

²CREDD. (2016). Cadre pour la Relance économique et le Développement Durable 2016-2018 & l'Agence pour la promotion de l'emploi des jeunes (APEJ) et tant d'autres programmes. p. 83.

Notre recherche vise à explorer les défis auxquels est confrontée la jeunesse de Ménaka en matière d'emploi. Le contexte dans lequel nous menons notre recherche est celui des pays en développement, où l'emploi des jeunes est crucial pour la croissance économique, la réduction de la pauvreté, ainsi que pour la stabilité politique et sociale (Galland, 2011). Plus spécifiquement, notre recherche se concentre sur les jeunes de Ménaka, une région caractérisée par un taux de chômage élevé chez les jeunes et un recours fréquent à l'emploi informel, ce qui peut affecter leur qualité de vie et limiter leurs opportunités de développement personnel et professionnel³.

En fin de compte, notre objectif est de proposer des solutions pour améliorer la situation de l'emploi des jeunes de la région, en contribuant au développement économique et social de la région⁴. En conclusion, les jeunes au Mali représentent une importante ressource pour le développement du pays, mais ils sont confrontés à de nombreux défis qui limitent leur participation effective dans la société. Il est donc important de créer des politiques et des programmes qui permettent aux jeunes de réaliser leur plein potentiel et de contribuer au développement de leur pays.

Ainsi, en s'appuyant sur la littérature le problème défini dans notre recherche est celui du taux de chômage élevé et de la précarité de l'emploi chez les jeunes de Ménaka, qui ont des conséquences négatives sur leur bien-être et leur participation à la vie économique de leur communauté. La question de recherche qui en découle est la suivante : Quel est l'impact de la situation du chômage sur la jeunesse de Ménaka ? et, quelles sont les causes de la situation du chômage sur la jeunesse de Ménaka ?

I.4. Les hypothèses

L'hypothèse est une proposition qui prévoit une relation entre deux ou plusieurs termes ou éléments d'une réalité, et elle doit être vérifiée dans la pratique. En tant qu'outil de vérification empirique, l'hypothèse est essentielle dans la recherche scientifique. Les hypothèses constituent une étape cruciale dans tout travail de recherche, y compris dans le cadre de ce mémoire. Elles représentent les suppositions de base qui orientent l'ensemble de la réflexion et permettent de construire une méthodologie rigoureuse (Angers, 2014).

Cette recherche se base sur deux hypothèses pour mieux comprendre la situation des jeunes de Ménaka en matière d'emploi. En effet, les hypothèses permettent d'établir les fondements de

³Banque Africaine de Développement. (2019). Stratégie d'emploi des jeunes en Afrique 2016-2025. P. 3.

⁴ILO. (2012). Youth employment in Mali: Profiles and perspectives. P. 25.

l'étude et de guider la recherche tout au long de son déroulement. La caractéristique qui différencie une hypothèse d'une simple phrase est la relation attendue entre les termes qui y est annoncée.

Première hypothèse : La situation du chômage conduit les jeunes vers certaines pratiques sociales comme recours à l'immigration, le travail informel ainsi que l'usage des réseaux et internet.

Deuxième hypothèse : L'inadéquation entre la formation et l'emploi pourraient constituer l'une des principales causes de chômage chez les jeunes.

I.5. Définition des concepts

Dans le cadre de notre recherche sur les défis auxquels est confrontée la jeunesse de Ménaka en matière d'emploi, il est important de définir clairement certains concepts pour éviter toute confusion ou ambiguïté.

La jeunesse

Tout d'abord, la jeunesse se réfère aux individus âgés de 15 à 34 ans. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé⁵. La jeunesse est un concept complexe et multifacette, qui peut être appréhendé à travers plusieurs perspectives disciplinaires, notamment en sociologie. En effet, la jeunesse est souvent considérée comme une période de transition entre l'enfance et l'âge adulte, caractérisée par des changements physiques, sociaux, psychologiques et culturels (Arnett, 2000 ; Galland, 2011). Cette période de la vie est marquée par la recherche d'identité, l'exploration et l'expérimentation dans différents domaines, notamment la formation, la vie professionnelle, la sexualité et les relations interpersonnelles (Côté, 2002).

En ce qui concerne le contexte spécifique de la jeunesse au Mali, plusieurs auteurs ont souligné l'importance de prendre en compte les dimensions socioculturelles, économiques et politiques pour comprendre les expériences et les réalités vécues par les jeunes dans ce pays (Diallo et al., 2015). La jeunesse au Mali est confrontée à des défis considérables, tels que le manque d'accès à l'éducation, la pauvreté, le chômage et l'insécurité (Niang, 2019).

En outre, la jeunesse est souvent considérée comme un groupe démographique clé pour le développement social et économique d'un pays, en raison de son potentiel à contribuer à la croissance économique et à l'innovation⁶. Cependant, pour que les jeunes puissent jouer un rôle

⁵Organisation Mondiale de la Santé (OMS). (2018). Santé mentale des jeunes. Recupéré de <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/adolescent-mental-health>

⁶ Banque Mondiale. (2019). Mali : Situation économique et perspectives à moyen terme.

positif dans le développement de leur société, il est nécessaire de créer des conditions favorables à leur épanouissement, notamment en matière d'éducation, de formation, d'emploi et de participation politique (Traoré, 2023).

En somme, la jeunesse peut être considérée comme une période de transition marquée par des changements physiques, sociaux, psychologiques et culturels, caractérisée par des défis spécifiques en matière d'emploi et de développement (Faye et al., 2014). Pour comprendre les expériences et les réalités vécues par les jeunes au Mali, il est nécessaire de prendre en compte les dimensions socioculturelles, économiques et politiques de ce pays, ainsi que les perspectives théoriques de la sociologie de la jeunesse.

Le chômage

Le chômage est un phénomène complexe qui a des conséquences importantes sur les individus et sur la société dans son ensemble (OIT, 2018). En économie, le chômage se réfère généralement à une situation où une personne en âge de travailler est sans emploi et cherche activement du travail⁷. En sociologie, le chômage peut être défini plus largement comme une situation où une personne est en mesure de travailler mais ne parvient pas à trouver un emploi correspondant à ses compétences et aspirations, ce qui peut entraîner des conséquences négatives sur le bien-être et la santé mentale (Warr, 1987), ainsi qu'une marginalisation sociale (Demazière, 2012). Pour définir une personne au chômage, le Bureau International du Travail considère trois critères fondamentaux : l'absence de travail, la disponibilité à travailler et la recherche effective d'un emploi. Il peut également avoir des répercussions sur la famille et les relations sociales, et peut entraîner des coûts économiques importants pour la société, tels que des dépenses liées aux programmes sociaux et des pertes de production économique (Dembélé, 2022).

Dans le contexte de Ménaka, le taux de chômage est particulièrement élevé chez les jeunes, ce qui peut avoir des effets négatifs sur leur avenir et leur bien-être (Dollo et al., 2022). Les jeunes qui sont au chômage ont souvent des difficultés à accéder à un emploi de qualité en raison de leur manque d'expérience ou de formation⁸, ainsi que de la concurrence sur le marché du travail

⁷ ILO. (2012). Youth employment in Mali: Profiles and perspectives. p. 7.

⁸ BIT. (2012). « La crise de l'emploi des jeunes : il est temps d'agir », 101^e session du Conseil d'administration du Bureau international du travail (BIT), Genève, 30 mai - 14 juin 2012. Projet : « Mali : Insertion des jeunes dans la vie professionnelle à travers les investissements à haute intensité de main d'œuvre en milieu urbain et rural (PEJHIMO). p. 85.

(Diallo et al., 2015). Cela peut entraîner une perte de confiance en soi et une diminution de la participation à la vie sociale et économique de la communauté (Fumagalli, 2015).

Certains auteurs ont également souligné que le chômage peut avoir des répercussions sur l'identité des individus, en particulier chez les jeunes qui sont en période de transition entre l'enfance et l'âge adulte. Selon Dupras (2012), le chômage peut remettre en question l'identité et le sens de soi, car le travail est souvent perçu comme un élément central de l'identité individuelle et sociale. De même, Coutrot (2018) a souligné que le chômage peut entraîner une perte de l'estime de soi et une stigmatisation sociale, qui peuvent avoir des répercussions à long terme sur la vie des individus.

En somme, le chômage est une problématique majeure pour les jeunes de Ménaka, qui peut avoir des conséquences importantes sur leur avenir et leur bien-être. Il est donc essentiel de comprendre les facteurs qui contribuent au chômage chez les jeunes, ainsi que les mesures qui peuvent être prises pour y remédier.

Chômeur

La question du chômage est l'un des problèmes les plus pressants auxquels est confronté le monde actuel. Selon l'Organisation Internationale du Travail (OIT), un chômeur est une personne qui appartient à la population active, c'est-à-dire toute personne en âge de travailler, qui n'a pas d'emploi et qui est en recherche active d'un emploi. Cependant, cette définition générale peut être interprétée de différentes manières selon les contextes et les classifications utilisées, ce qui peut conduire à des comptages différents.

En effet, la mesure du chômage peut être influencée par de nombreux facteurs tels que la définition opérationnelle du chômage, les caractéristiques de la population active, le niveau de développement économique, le secteur d'activité, le niveau de qualification, le genre et l'âge (Demazière, 2012). Par conséquent, il existe différentes classifications du chômage qui sont utilisées pour mesurer la situation de l'emploi dans un pays ou une région donnée (Doef, 1997).

Dans certains pays, par exemple, la définition du chômage peut être plus restrictive, limitant la population considérée comme chômeurs à ceux qui sont disponibles pour travailler immédiatement et qui ont cherché un emploi au cours des dernières semaines. Dans d'autres pays, la définition du chômage peut être plus large, incluant les personnes qui ont travaillé moins de quelques heures par semaine ou qui cherchent un emploi depuis plusieurs mois (Bah, 2012).

En outre, les classifications du chômage peuvent varier selon les caractéristiques de la population active (Dortier, 2013). Ainsi, il est possible de mesurer le taux de chômage chez les jeunes, les femmes, les personnes âgées, les migrants, les personnes en situation de handicap, les travailleurs précaires ou encore les travailleurs indépendants (Traoré, 2005). Chacune de ces classifications peut donner lieu à des comptages différents en fonction des caractéristiques de chaque groupe.

Enfin, il convient de noter que la mesure du chômage ne permet pas toujours de rendre compte de la situation réelle de l'emploi dans une région ou un pays donné. En effet, le taux de chômage peut être affecté par d'autres facteurs tels que le sous-emploi, le découragement des chercheurs d'emploi, le travail informel ou encore l'émigration. Ainsi, pour une évaluation plus complète de la situation de l'emploi, il est souvent nécessaire d'utiliser d'autres indicateurs tels que le taux d'activité, le taux d'emploi ou encore le taux de sous-emploi.

L'emploi informel

L'emploi informel se caractérise par une absence de réglementation, de protection sociale et de droits du travail, et peut être associé à des activités économiques non déclarées, non enregistrées ou non formelles⁹. Selon les contextes, l'emploi informel peut prendre différentes formes (Tokman, 1992), telles que le travail à domicile, le travail saisonnier, le travail indépendant, le travail dans l'économie informelle, etc. Les travailleurs informels sont souvent confrontés à des conditions de travail précaires, des salaires faibles, des risques pour leur santé et leur sécurité, ainsi qu'à une absence de perspectives d'avenir (Charmes, 2014). L'emploi informel est une réalité courante pour les jeunes de Ménaka, qui cherchent souvent des moyens de gagner de l'argent pour subvenir à leurs besoins. Cependant, l'emploi informel présente également des risques et des limites en termes de sécurité et de conditions de travail, tels que des salaires faibles, un manque de sécurité d'emploi, une absence de protection sociale, une absence de formation et des conditions de travail précaires (OIT, 2002). Les auteurs qui ont travaillé sur l'emploi informel en Afrique incluent Charmes (2014), qui a étudié l'emploi informel en Afrique de l'Ouest, et Tokman (2008), qui a examiné l'emploi informel en Afrique subsaharienne.

En résumé, l'emploi informel est une réalité courante pour les jeunes du Mali et de l'Afrique en général. Bien qu'il puisse fournir un moyen de subsistance, il présente également des risques et

⁹International Labour Organization (ILO). (2002). Decent work and the informal economy. Geneva : International Labour Office. p. 72.

des limites en termes de sécurité et de conditions de travail. Les gouvernements et les organismes internationaux doivent travailler à améliorer la réglementation, la protection sociale et les droits du travail pour les travailleurs informels afin de créer un environnement de travail plus sûr et plus productif.

En somme, en définissant clairement les concepts de jeunesse, de chômage et d'emploi informel, nous pouvons mieux comprendre les défis auxquels est confrontée la jeunesse de Ménaka en matière d'emploi et les conséquences de la précarité sur leur bien-être et leur participation à la vie économique de leur communauté. Ces définitions sont également importantes pour situer notre recherche dans le contexte plus global de l'emploi des jeunes dans les pays en développement et pour identifier des solutions qui pourraient être proposées pour améliorer la situation de la jeunesse de Ménaka.

Formation professionnelle

La formation professionnelle est un concept essentiel dans le domaine de l'éducation et de l'emploi. Elle désigne un processus structuré visant à acquérir des connaissances, des compétences et des qualifications spécifiques, nécessaires à l'exercice d'un métier ou à l'insertion sur le marché du travail.

Ce processus de formation peut prendre différentes formes et se dérouler à différents moments de la vie d'un individu. Il peut s'agir de la formation initiale, qui se déroule pendant les années d'études et qui peut inclure des programmes spécifiques tels que l'apprentissage ou les lycées professionnels. Cette forme de formation professionnelle permet aux jeunes de se préparer directement à un métier particulier en combinant théorie et pratique.

La formation professionnelle peut également prendre la forme de la formation continue, qui s'adresse aux individus déjà engagés dans la vie active. Elle vise à actualiser leurs compétences, à se reconverter dans un nouveau domaine ou à se perfectionner dans leur métier actuel. La formation continue offre ainsi des opportunités d'évolution professionnelle et de promotion sociale en permettant aux travailleurs de rester compétitifs sur le marché du travail en constante évolution.

L'objectif principal de la formation professionnelle est de répondre aux besoins spécifiques du marché de l'emploi en formant des individus qualifiés et aptes à occuper des postes dans des secteurs divers. Elle contribue à réduire le chômage en favorisant l'adéquation entre l'offre et la demande de compétences sur le marché du travail. De plus, elle offre aux individus des opportunités d'épanouissement personnel et professionnel, en leur permettant d'acquérir les

connaissances et les compétences nécessaires pour exercer un métier qui correspond à leurs intérêts et à leurs aspirations.

En résumé, la formation professionnelle est un processus dynamique et évolutif qui vise à préparer les individus à entrer sur le marché du travail, à s'adapter aux évolutions de ce dernier et à développer leurs compétences tout au long de leur vie professionnelle. Elle constitue un pilier essentiel pour le développement économique et social en favorisant l'employabilité, la mobilité professionnelle et la croissance individuelle.

I.6. Méthode et techniques utilisé

La validité des résultats d'une étude sociologique dépend en grande partie de la qualité de la méthode et des techniques utilisées pour collecter et analyser les données (Bourdieu, 1992). Selon Aktouf (1987) « C'est la procédure logique d'une science, c'est à dire l'ensemble des pratiques particulières qu'elle met en œuvre pour que le cheminement de ses démonstrations et ses théorisations soit clair, évident et irréfutable ».

a- La méthode utilisée

En ce qui concerne notre étude on a opté à la méthode quantitative dont l'objectif vise à décrire la situation des jeunes qui sont entre chômage et l'emploi informel, car cette méthode semble la plus adéquate pour notre recherche et nous permet de recueillir des données de type quantitatif et des informations sure.

- **La méthode quantitative**

Les méthodes quantitatives permettent de recueillir des données quantifiables et objectives sur les phénomènes étudiés. Elles peuvent être appliquées dans de nombreux domaines tels que la sociologie, la psychologie, l'économie, la médecine, la biologie, etc. Les méthodes quantitatives impliquent une planification minutieuse, la collecte systématique de données et leur analyse à l'aide de techniques statistiques (N'Da, 2015). Elles peuvent fournir des résultats précis et fiables, permettant ainsi de formuler des hypothèses vérifiables et de dégager des conclusions générales.

Cependant, il convient de souligner que les méthodes quantitatives ont leurs limites (Blanchet et Gotman, 2007). Elles ne permettent pas toujours de comprendre les nuances et les complexités des phénomènes étudiés, et peuvent parfois conduire à une simplification excessive de la réalité. C'est pourquoi il est important de combiner les méthodes quantitatives avec d'autres méthodes telles que les méthodes qualitatives, qui permettent une compréhension plus fine et approfondie des phénomènes étudiés (N'Da, 2015).

Dans le cadre de notre recherche sur les jeunes entre chômage et emploi informel, la méthode quantitative était particulièrement adaptée. En effet, cette méthode nous a permis de mesurer objectivement la situation de cette population à travers des indicateurs tels que le taux de chômage, le taux d'emploi informel, les niveaux de revenus, etc. En utilisant cette méthode, nous avons pu recueillir des données précises et fiables sur la situation de cette population, ce qui nous a permis de mieux comprendre les enjeux liés à cette problématique.

b- Technique utilisée : Toute recherche scientifique nécessite l'utilisation d'une technique pour collecter les données, tout dépend de la nature de recherche.

Pour notre recherche nous avons opté à la technique de :

- **Le questionnaire**

Le questionnaire est une technique d'enquête largement utilisée dans les sciences sociales et de nombreux autres domaines de recherche. Selon Blanchet et Gotman (2007) : « *le questionnaire informe sur les caractéristiques de populations spécifiques et, en les classant, permet d'établir un lien de causalité probable entre les caractéristiques descriptives et les comportements* ». Contrairement à une idée faussement répandue selon laquelle un questionnaire ne serait qu'une simple liste de questions, il requiert une élaboration rigoureuse respectant des règles spécifiques de formulation, de structure et de contenu pour que les réponses obtenues soient fiables et utilisables. Le questionnaire peut prendre différentes formes, selon les objectifs poursuivis et les domaines étudiés (opinions, attitudes, connaissances, personnalité, etc.).

Dans le cadre de notre étude sur les jeunes confrontés à la précarité de l'emploi, nous avons choisi la méthode quantitative, qui nécessite la collecte de données chiffrées et l'utilisation d'un questionnaire structuré. Pour élaborer notre questionnaire, nous avons créé une grille de 19 questions sur Google Forms, un outil gratuit et facile d'utilisation. Nous avons ensuite transmis le questionnaire aux enquêtés pour qu'ils puissent répondre à nos questions sur leur situation professionnelle.

Notre questionnaire comprenait des questions ouvertes, permettant d'obtenir des informations plus détaillées, des questions fermées, offrant plusieurs choix de réponses prédéfinies, et des questions à choix multiples, avec une seule réponse possible. Cette variété de questions nous a permis de collecter des données de type quantitatif et d'avoir une vue plus précise de la situation des jeunes entre chômage et emploi informel.

- **La technique de questionnaire**

Dans le cadre de notre étude, nous avons utilisé la technique de questionnaire pour recueillir des données sur la situation des jeunes confrontés à la problématique du chômage et de l'emploi informel. La période de collecte s'est étendue du 20 mars au 10 avril, durant laquelle nous avons vérifié et trié les réponses obtenues pour en conserver celles qui présentaient des similitudes et corriger celles qui étaient ambiguës ou contradictoires. Cette étape de vérification et de correction nous a permis de garantir la fiabilité et la validité des données collectées, tout en nous assurant de la cohérence des résultats. En effet, la qualité des données recueillies est essentielle pour la pertinence et la fiabilité de notre étude, ainsi que pour la formulation de recommandations appropriées.

I.7. La pré-enquête

La phase pré-enquête d'une étude sociologique sur l'emploi des jeunes est cruciale et nécessite une immersion dans le contexte local pour obtenir des informations préliminaires sur le sujet de recherche (Blanchet et Gotman, 2007 ; N'Da, 215). Pour cette étude menée à Ménaka, deux étapes ont été suivies :

La première étape a consisté en une recherche documentaire visant à recueillir des données quantitatives et qualitatives sur la situation socio-économique de la ville, avec un accent particulier sur le marché du travail et la situation des jeunes. Des informations ont été collectées sur les tendances économiques, les politiques publiques liées à l'emploi et les initiatives privées dans ce domaine.

Dans la seconde étape, des entretiens ont été menés avec des acteurs locaux, notamment des représentants d'organisations de jeunes, des chefs de quartier et des employeurs. Cette approche qualitative a permis de recueillir des informations sur les défis et les opportunités liés à l'emploi chez les jeunes de Ménaka, ainsi que sur les perceptions et les attitudes des différents acteurs sociaux vis-à-vis du marché de l'emploi. Ainsi, ces deux étapes ont permis de mieux comprendre le contexte local et les enjeux liés à l'emploi des jeunes dans cette ville, sans copier directement le texte original.

En somme, la pré-enquête a permis de mieux comprendre le contexte local et de formuler des hypothèses de recherche pertinentes pour l'étude sur l'emploi des jeunes à Ménaka. Elle a également fourni des informations utiles pour adapter les outils de collecte de données et les méthodes d'analyse aux spécificités de la région.

I.8. La population d'étude

Le choix de la population d'étude est une étape fondamentale dans la réalisation d'une enquête quantitative. Il est essentiel de sélectionner une population représentative de l'ensemble des individus auxquels les résultats seront généralisés. Dans le cadre de cette étude, la population d'étude a été définie comme étant les jeunes âgés de 13 à 35 ans résidant à Ménaka. La définition de la population d'étude est basée sur les objectifs de recherche et les critères d'inclusion. Les critères d'inclusion dans cette étude étaient l'âge et la résidence dans la ville de Ménaka. L'âge a été choisi en fonction de la définition internationale de la jeunesse, qui est généralement comprise comme la période de la vie entre l'adolescence et le début de l'âge adulte. Au Mali, la définition de la notion de "jeune" est complexe car elle englobe de nombreux traits et comportements sociaux qui dépassent les limites d'un âge précis (Boutin, 2013). Selon l'Observatoire de l'Emploi et de la Formation au Mali, les jeunes sont des personnes âgées entre 13 et 35 ans. Toutefois, les Nations Unies et la plupart des études empiriques se concentrent sur la tranche d'âge de 15 à 24 ans pour étudier ce groupe de population. La population en âge de travailler est celle qui se situe entre 15 et 64 ans, qu'elle soit occupée ou en situation de chômage.

I.8.1. La technique d'échantillonnage

La technique d'échantillonnage est une étape clé dans la conception d'une enquête quantitative (Van Campenhoudt et al., 2018). Elle permet de sélectionner un échantillon représentatif de la population d'étude et d'assurer la validité des résultats. Dans le cadre de cette étude, la technique d'échantillonnage choisie était l'échantillonnage aléatoire stratifié. L'échantillonnage aléatoire stratifié consiste à diviser la population d'étude en groupes homogènes appelés strates, puis à sélectionner des individus de manière aléatoire dans chaque strate. Les strates ont été définies en fonction du sexe, de l'âge et de la zone de résidence des jeunes de Ménaka. Cette méthode permet de s'assurer que chaque groupe est représenté dans l'échantillon de manière proportionnelle à sa présence dans la population d'étude.

En somme, le choix de l'échantillon a été réalisé avec rigueur et en respectant les critères méthodologiques appropriés, ce qui a permis d'obtenir des résultats fiables et représentatifs de la population étudiée.

I.8.2. Echantillon ciblé

Selon Maurice Angers « *un échantillon peut être défini comme un sous-ensemble d'éléments provenant d'une population donnée* ».

Dans le but de concrétiser notre étude, nous avons ciblé les jeunes âgés de 13 à 35 ans qui sont en situation de chômage et qui font recours à l'emploi informel avec un effectif total de 110 personnes ayant répondu à notre questionnaire avec un type d'échantillonnage stratifié.

Nous avons visé cette catégorie car nous pensons qu'elle est plus touchée par ce phénomène de chômage dans la région de Ménaka et ils sont plus aptes de nous donner les informations nécessaires pour la réalisation de cette recherche.

I.9. Les difficultés rencontrées

Notre étude a été confrontée à certaines limites qui ont restreint notre compréhension de la situation économique de la région et la formulation de nos hypothèses. De plus, la population étudiée n'étant pas clairement délimitée, nous avons rencontré des difficultés pour déterminer les critères d'inclusion de notre échantillon. Nous avons cherché à garantir une représentativité adéquate de notre population, mais cela s'est avéré plus complexe que prévu. Pour contourner ces obstacles, nous avons dû recourir à des sources alternatives telles que des rapports et des articles pour collecter des informations pertinentes pour notre étude. Nous avons également dû faire preuve de créativité pour établir nos critères d'inclusion.

La réalisation d'une enquête en sociologie peut être confrontée à plusieurs difficultés, qui peuvent rendre la collecte de données complexe et parfois même impossible (N'Da, 2015). Dans le cadre de notre étude sur l'emploi des jeunes à Ménaka, nous avons rencontré plusieurs obstacles qui ont nécessité l'adaptation de nos méthodes de collecte de données. Tout d'abord, le manque d'ouvrages et de données statistiques sur la région de Ménaka a rendu la collecte de données difficile. Cela a limité notre capacité à comprendre la situation économique de la région et à formuler des hypothèses solides. En outre, la difficulté d'accéder à des informations confidentielles de la part des APC a également constitué un obstacle majeur pour notre étude. De plus, notre étude portant sur une population qui n'est pas clairement délimitée, nous avons éprouvé des difficultés à déterminer les critères d'inclusion pour notre échantillon. Il était important pour nous de garantir une représentativité adéquate de la population étudiée, mais cela s'est avéré plus difficile que prévu. Face à ces obstacles, nous avons dû nous adapter. Nous avons dû recourir à des sources alternatives telles que des rapports d'organisations locales et des interviews avec des experts. Nous avons également dû être créatifs dans la détermination de nos critères d'inclusion pour notre échantillon. Ces efforts ont permis d'obtenir des données pertinentes pour notre étude. Ces difficultés soulignent l'importance de la préparation minutieuse d'une enquête en sociologie et de la nécessité d'anticiper les obstacles potentiels. La collaboration avec des acteurs locaux peut également s'avérer utile pour obtenir des informations précieuses. Malgré ces difficultés, nous avons pu mener une étude rigoureuse et obtenir des résultats pertinents pour notre recherche.

Conclusion

Dans ce premier chapitre, nous avons présenté le cadre méthodologique de notre étude sur le chômage des jeunes dans la région de Ménaka au Mali. Notre objectif était de définir la méthodologie utilisée pour collecter et analyser les données, afin d'obtenir des résultats fiables et pertinents.

Nous avons commencé par décrire notre approche de recherche, qui repose sur une enquête menée auprès de la population de la région de Ménaka. Nous avons utilisé les données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2009 pour déterminer la population d'étude, en limitant notre échantillon à la tranche d'âge de 13 à 35 ans en situation de chômage. La collecte des données s'est effectuée à l'aide d'un questionnaire structuré, élaboré en prenant en compte les objectifs de notre étude et les hypothèses formulées. Nous avons veillé à garantir la fiabilité et la validité des données collectées en procédant à des vérifications et des corrections, et en assurant la cohérence des résultats.

En ce qui concerne l'analyse des données, nous avons utilisé des méthodes quantitatives telles que les statistiques descriptives et les tests statistiques pour examiner les relations entre les variables. De plus, nous avons complété notre approche quantitative par des méthodes qualitatives telles que l'analyse de contenu des réponses ouvertes, afin d'approfondir notre compréhension des perceptions et des expériences des jeunes faces au chômage.

Les résultats de notre étude permettront de mieux appréhender la situation des jeunes confrontés à la problématique du chômage dans la région de Ménaka. Ils contribueront à une meilleure compréhension des causes et des conséquences du chômage des jeunes, ainsi qu'à l'identification de stratégies et de politiques appropriées pour lutter contre ce phénomène.

Nous reconnaissons cependant certaines limites de notre étude. En raison des contraintes de temps et de ressources, nous avons utilisé un échantillon restreint de la population de Ménaka, ce qui pourrait limiter la généralisation des résultats. De plus, notre étude se base sur des données autodéclarées, ce qui peut entraîner un biais de perception ou de mémoire.

Malgré ces limitations, nous sommes convaincus que notre étude fournira des informations précieuses et des perspectives significatives sur la problématique du chômage des jeunes dans la région de Ménaka. Les données collectées et les analyses réalisées constitueront une base solide pour l'élaboration de politiques et de programmes visant à promouvoir l'emploi des jeunes et à réduire le chômage dans la région.

Chapitre II. Cadre théorique

Préambule

Le chômage des jeunes est un problème majeur au Mali, qui impacte négativement la société, l'économie et les perspectives d'avenir des jeunes. Les statistiques de l'Institut National de la Statistique révèlent que le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans était de 17,6% en 2020¹⁰. Cette situation est préoccupante, car elle conduit à la marginalisation des jeunes, à une baisse de la productivité et de la croissance économique, ainsi qu'à une dégradation du bien-être psychologique et social des jeunes.

Le chômage des jeunes au Mali est un phénomène complexe et multifactoriel, qui résulte de plusieurs causes interconnectées. Les causes principales du chômage des jeunes peuvent être classées en deux catégories : les causes structurelles et les causes conjoncturelles. Les causes structurelles sont liées à des facteurs de long terme, tels que les caractéristiques du marché du travail, l'éducation et la formation, la croissance démographique, etc. Les causes conjoncturelles sont liées à des facteurs de court terme, tels que les fluctuations économiques, les crises politiques, les catastrophes naturelles (Coulibaly, 2020).

Les causes structurelles du chômage des jeunes sont multiples et complexes. Tout d'abord, le système éducatif malien ne prépare pas toujours les jeunes à répondre aux exigences du marché du travail (Niang, 2019). Certains secteurs, tels que l'agriculture ou l'artisanat, sont peu pris en compte dans les programmes de formation, alors qu'ils offrent de réelles opportunités d'emploi. De plus, la qualité de l'enseignement et de la formation professionnelle au Mali est souvent critiquée pour son inadaptation aux besoins du marché du travail. Les jeunes diplômés peinent souvent à trouver un travail correspondant à leur niveau d'études.

En outre, le marché du travail malien est marqué par une forte précarité, avec un faible nombre de contrats à durée indéterminée. De plus, la plupart des emplois se concentrent dans les grandes villes, ce qui limite les opportunités pour les jeunes issus des zones rurales. Le Mali est également un pays à forte croissance démographique, avec un taux de natalité élevé. Cette croissance démographique a un impact sur le marché du travail, en créant une forte demande d'emplois, qui ne peut être satisfaite par l'offre d'emplois existante. Enfin, les flux migratoires ont un impact sur le marché du travail, en créant une pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans certains secteurs.

¹⁰Institut National de la Statistique (INSTAT). (2020). Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI) au Mali 24 Novembre 2020. p. 39.

Les causes conjoncturelles du chômage des jeunes sont également importantes. Les crises politiques, les fluctuations économiques et les catastrophes naturelles peuvent avoir un impact significatif sur l'emploi des jeunes. Par exemple, la crise politique qui a éclaté en 2012 a entraîné une diminution des investissements étrangers, qui ont à leur tour entraîné une baisse de l'emploi¹¹. De même, les catastrophes naturelles telles que les inondations peuvent détruire les infrastructures et les moyens de production, entraînant une baisse de l'emploi.

Afin de lutter contre le chômage des jeunes au Mali, plusieurs actions ont été entreprises par le gouvernement et les organisations internationales. Cependant, ces efforts restent insuffisants face à l'ampleur du problème.

Dans la première section de ce chapitre, nous aborderons les généralités sur la jeunesse dans la société malienne. Nous examinerons l'encadrement de la jeunesse, en soulignant son importance pour l'avenir du pays. Nous nous intéresserons également à l'univers de la socialisation à l'école et à l'affaire de l'État en matière de jeunesse, en étudiant les politiques publiques et la législation en place pour encadrer et protéger les jeunes. Enfin, nous analyserons l'organisation juridique de la jeunesse au Mali, en examinant les droits et les obligations des jeunes dans la société.

Dans la deuxième section intitulée "Objet d'étude de la sociologie africaine", nous plongerons dans les fondements de la sociologie africaine en relation avec le chômage des jeunes au Mali. Nous examinerons le contexte historique, les approches théoriques et la contribution de la sociologie africaine à l'étude de ce phénomène. Nous analyserons également le contexte social et culturel ainsi que l'impact de l'histoire coloniale sur le chômage des jeunes au Mali.

La troisième section sera consacrée à l'analyse des causes du chômage chez les jeunes au Mali. Nous étudierons en détail les différentes causes structurelles et conjoncturelles, telles que l'inadéquation entre formation et emploi, la mauvaise qualité de formation, le manque d'opportunités d'emploi, les facteurs démographiques et les flux migratoires. Nous examinerons également les conséquences du chômage des jeunes, tant sur le plan social, psychologique que sur l'économie.

Enfin, dans la quatrième section intitulée "L'emploi informel", nous nous pencherons sur ce type d'emploi qui joue un rôle significatif dans la lutte contre le chômage des jeunes. Nous définirons l'emploi informel et analyserons les avantages et les inconvénients qui y sont

¹¹BIT. (2010). Mécanismes et outils favorables à la création des emplois dans le cycle de programmation des investissements publics. Bureau international du travail. p. 29.

associés. Nous étudierons également les facteurs qui influencent le choix des jeunes entre le chômage et l'emploi informel, ainsi que les dispositifs et les initiatives visant à promouvoir l'emploi chez les jeunes au Mali.

Section 1 : généralités sur la jeunesse

II.1. Encadrement de la jeunesse

Au fil du temps, la jeunesse s'est affirmée comme une période de la vie distincte et spécifique, suscitant ainsi des enjeux idéologiques et politiques majeurs (Jodelet, 2003). L'utilisation idéologique de la jeunesse a donné lieu à des formes d'intervention institutionnelle qui ont d'abord été initiées par des acteurs privés. Afin de mieux comprendre cette dynamique, il est important de retracer brièvement l'évolution historique de ces interventions avant que l'État ne prenne le relais (Farr, 2003).

L'émergence des interventions institutionnelles liées à la jeunesse remonte à une époque où la société prenait conscience de l'importance de cette phase de transition vers l'âge adulte (Friedman, 1964 ; Galland, 2011). Des acteurs privés, tels que des associations, des mouvements sociaux ou des organisations confessionnelles, ont été les premiers à reconnaître la nécessité d'accompagner les jeunes dans leur parcours et de répondre à leurs besoins spécifiques.

Ces initiatives privées se sont manifestées à travers différentes formes d'interventions, telles que la création de structures d'accueil, de centres de loisirs, de clubs sportifs ou culturels, visant à offrir aux jeunes un cadre d'épanouissement et de socialisation (Fellons, 1981 ; Niang, 2019). Ces actions avaient pour objectif de soutenir les jeunes dans leur développement personnel, de favoriser leur insertion sociale et professionnelle, et de promouvoir des valeurs éducatives et citoyennes.

Cependant, face à l'ampleur des enjeux liés à la jeunesse et à la nécessité d'une coordination plus large des politiques publiques, l'État a progressivement pris le relais de ces initiatives privées (Niang, 2002). Cette transition s'est opérée à travers la mise en place de politiques et de dispositifs institutionnels visant à encadrer et à soutenir la jeunesse à l'échelle nationale.

L'intervention de l'État dans le domaine de la jeunesse s'est caractérisée par la création de ministères dédiés, l'élaboration de politiques spécifiques et la mise en œuvre de programmes visant à promouvoir l'insertion professionnelle (Dicko, 2014), l'éducation, la santé, la participation citoyenne et la protection des droits des jeunes.

Ainsi, l'utilisation idéologique de la jeunesse a conduit à l'émergence d'interventions institutionnelles qui ont évolué d'abord dans le domaine privé avant d'être assumées par l'État. Cette transition reflète la reconnaissance croissante de l'importance stratégique de la jeunesse dans la société et de la nécessité d'une action coordonnée pour répondre aux défis auxquels les jeunes sont confrontés.

II.1.1. L'encadrement de la jeunesse dans le contexte malien

Dans le contexte malien, l'encadrement de la jeunesse occupe une place prépondérante à la fois sur le plan idéologique et politique. La jeunesse est perçue comme une période de la vie nécessitant une attention particulière et des mesures spécifiques pour favoriser son épanouissement et son intégration sociale (Assogba, 1998, Galland, 2011).

Pour comprendre l'encadrement de la jeunesse au Mali, il convient d'examiner différents aspects essentiels. D'abord, l'univers de la socialisation de la jeunesse malienne joue un rôle majeur dans sa formation (Fellons, 1981 ; Farr, 2003). L'école occupe une position centrale en tant qu'institution favorisant le développement des compétences, des connaissances et des valeurs chez les jeunes (Boutin, 2013). Il est important d'analyser en détail le fonctionnement de l'école malienne, en identifiant ses points forts, ses faiblesses et son influence sur la socialisation des jeunes¹². Cette analyse permettra de comprendre comment l'école contribue à façonner l'identité, les aspirations et les perspectives d'avenir des jeunes maliens.

Par ailleurs, l'État malien joue un rôle clé dans l'encadrement de la jeunesse. Il assume la responsabilité de mettre en place des politiques, des programmes et des dispositifs visant à répondre aux besoins spécifiques des jeunes¹³. L'engagement de l'État envers la jeunesse se matérialise par la création de structures dédiées, telles que des ministères et des agences, chargées de coordonner les politiques et les actions en faveur des jeunes (Mutombo, 2007). L'analyse de ces initiatives étatiques est essentielle pour comprendre les objectifs, les moyens et les résultats obtenus dans le cadre de l'encadrement de la jeunesse au Mali.

En outre, l'organisation juridique de la jeunesse joue un rôle crucial dans son encadrement au Mali. Les lois et les réglementations définissent les droits, les devoirs et les responsabilités des jeunes, ainsi que les dispositifs de protection et de promotion qui leur sont destinés (D'Almeida-Topor et al., 2003). Il est essentiel d'examiner la législation en vigueur afin d'évaluer sa

¹² ODHD (2007), *Le rapport national sur le développement humain durable*. Bamako, p11.

¹³ Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. (2014). *La politique nationale de l'emploi du Mali*. Bamako, p.5.

pertinence par rapport aux besoins et aux réalités des jeunes, et d'identifier d'éventuelles lacunes ou incohérences qui pourraient entraver leur encadrement et leur participation active dans la société.

II.1.2. L'engagement de la jeunesse malienne

L'engagement de la jeunesse malienne revêt une importance grandissante dans le contexte sociopolitique du pays (Traoré, 2007). Les jeunes Maliens se mobilisent de différentes manières pour défendre leurs droits, contribuer au développement de leur communauté et participer aux débats et aux décisions qui les concernent.

Les formes d'engagement de la jeunesse malienne sont variées et reflètent la diversité des aspirations et des préoccupations des jeunes (Niang, 2019). Ils s'engagent à travers des actions associatives, politiques, entrepreneuriales sociales et même par le biais de l'activisme en ligne (Bah, 2012 ; Coulibaly, 2020). Il est crucial d'explorer ces différentes formes d'engagement pour comprendre les motivations, les valeurs et les aspirations qui animent les jeunes Maliens dans leurs actions (Gallant et Garneau, 2016).

Cependant, l'engagement de la jeunesse malienne n'est pas sans défis et obstacles. Les jeunes font face à des contraintes structurelles, économiques, politiques et culturelles qui limitent parfois leur capacité à agir et à influencer positivement leur environnement (Dembélé, 2022). Il est important d'identifier et d'analyser ces défis afin de proposer des solutions et des stratégies pour les surmonter.

L'engagement de la jeunesse malienne a le potentiel de générer un impact significatif à la fois au niveau individuel et collectif (Benedicto et Morán, 2013). Il est essentiel d'évaluer les perspectives de cet engagement et d'analyser les retombées concrètes qu'il peut avoir sur le développement du pays, la cohésion sociale, la participation citoyenne et la construction d'une société plus inclusive et équitable.

En explorant l'encadrement de la jeunesse dans le contexte malien et l'engagement de la jeunesse malienne, ce chapitre offre une analyse approfondie de ces aspects clés de la sociologie de la jeunesse au Mali. Il vise à mieux comprendre les dynamiques, les enjeux et les perspectives liés à la jeunesse dans ce contexte spécifique, tout en mettant en évidence le rôle essentiel que les jeunes Maliens jouent dans la construction d'un avenir prometteur pour leur pays.

II.1.3. L'univers de la socialisation de l'école

Le développement de l'institution scolaire a contribué à construire l'adolescence comme un âge de la vie. Mais l'école est aussi, à côté de la famille un des principaux agents de la socialisation.

Sur ce plan, la primauté irait à la famille. L'école ne jouerait en ce domaine un rôle notable que lorsqu'elle vient redoubler le sens de la socialisation familiale.

Malgré tout, peut-on considérer qu'une structure à l'intérieur de laquelle les adolescents passent des années entières de leur vie n'a aucune influence, autre que strictement scolaire, sur la construction de leur identité et de leurs perceptions ? Pour François Dubet (1991), l'expérience scolaire que vivent les élèves résulte de l'effet combiné de trois fonctions du système scolaire : la fonction culturelle qui vise à transmettre un ensemble d'objectifs, de valeurs, d'idéaux ; la fonction de sélection qui vise à établir un classement des compétences ; la fonction d'intégration enfin, ou la fonction sécularisatrice qui vise à construire des statuts autour d'un ensemble de droits et devoirs. L'école française reste remarquable par un mode très traditionnel de transmission de savoir qui ne favorise pas le plein épanouissement d'autres fonctions socialisatrices. Ce constat rejoint celui d'une enquête plus ancienne menée par Dominique Paty (1980) sur collèves. Cette enquête livre trois résultats principaux :

- Premièrement, dans les établissements scolaires, on observe une prévalence de la "structure-classe" par rapport à la "structure-collève". Cette situation se traduit par le fait que la communauté scolaire et le collectif des jeunes ne sont jamais véritablement reconnus en tant que tels. En effet, le modèle pédagogique qui prévaut est celui de la construction individuelle par le biais de la transmission du savoir du professeur à l'élève, et ce, dans le seul contexte de la classe. Cette prédominance de la structure-classe peut avoir des conséquences significatives sur l'expérience éducative des élèves. En mettant l'accent sur l'interaction entre le professeur et l'élève au sein de la classe, d'autres formes de dynamiques sociales et de collaboration entre les élèves sont souvent négligées. Cela peut conduire à une vision réductrice de l'apprentissage, limitant les possibilités d'exploration et de développement des compétences sociales des élèves. Il est important de reconnaître l'importance de la communauté scolaire et du collectif des jeunes dans le processus éducatif. En favorisant la coopération et la participation active des élèves au sein de l'établissement, on peut créer un environnement propice à l'apprentissage mutuel, à l'échange d'idées et à la construction collective des connaissances. Il convient également de souligner que cette vision centrée sur la structure-classe peut être remise en question par les aspirations des élèves eux-mêmes. Les jeunes peuvent ressentir le besoin de se sentir pleinement reconnus en tant que membres d'une communauté scolaire, et de participer activement à la prise de décisions concernant leur éducation. Leur voix et leurs perspectives doivent être prises en compte afin de favoriser leur engagement et leur épanouissement au sein de l'établissement.

En résumé, il est essentiel de repenser la prédominance de la structure-classe dans les établissements scolaires. En reconnaissant la valeur de la communauté scolaire et en favorisant les interactions et la participation des élèves au-delà du cadre strict de la classe, nous pouvons créer des environnements éducatifs plus inclusifs, collaboratifs et propices au développement global des jeunes.

- Deuxièmement, il convient de souligner que ces principes sont étroitement liés aux traditions anciennes, ce qui entraîne, même lorsque la volonté de "s'ouvrir au monde" est très présente, une réinterprétation de toute réalité dans le cadre d'une élaboration pédagogique qui renforce l'aspect "artificiel" de la structure de la classe. Les structures sociales et pédagogiques demeurent un dispositif complexe et rigide, soumis à une rationalité qui confère à l'éducation un caractère unilatéral, indépendamment de la place accordée aux méthodes dites actives. Dans cette rationalité, de nombreux processus se réduisent à l'imposition d'un modèle préétabli. Quelles que soient les opinions sur ce modèle et la valeur des méthodes employées, il est difficile d'imaginer qu'il n'y ait pas de tensions entre cette rationalité impersonnelle, fondée sur des enjeux à long terme, et l'émergence chez les adolescents de besoins personnels à court terme. C'est dans ce sens que l'on peut comprendre pourquoi les structures scolaires leur semblent si souvent arbitraires, illégitimes, voire absurdes, et qu'ils ont souvent le sentiment d'y être des étrangers. Les revendications des adolescents visent donc principalement à réapproprier l'institution, en réclamant davantage de démocratie et une influence moins importante du domaine purement pédagogique, sans empiéter sur leur temps et leur énergie, mais en permettant une meilleure prise en compte de leur personnalité.
- Enfin, les relations sociales entre professeurs et élèves restent marquées par un modèle autoritaire (Galland, 2002). Par ailleurs, des contraintes officielles rigides pèsent lourdement sur l'organisation de la vie quotidienne en particulier dans le domaine du contrôle et de la surveillance des déplacements des élèves. Comme le dit aussi Annick Percheron, l'école reste le vecteur d'une « culture de la soumission ». Il n'est donc pas très étonnant de constater qu'une majorité de jeunes réservées ou hostiles à l'égard des professeurs (Galland, 2010). L'école fait l'objet d'une attention particulière en ce qui concerne son architecture qui se veut innovante. Considérés comme des acteurs de leur éducation, les enfants ont une puissance d'agir qu'ils exercent dans leurs milieux de vie. Pour autant, à l'école, l'action des enfants est contrainte par ce que les adultes mettent à leur disposition pour vivre mais surtout pour apprendre. C'est encore un statut d'enfant à éduquer qui est dominant dans la représentation que se font les adultes, bien que les

chercheurs en sciences de l'éducation en géographie, en sociologie et en particulier en sociologie de l'enfance participent à faire évoluer cette conception de l'enfance. On leur reconnaît cette capacité à construire des relations sociales, à mener des apprentissages et à s'adapter à leur environnement scolaire. Pourtant, lorsque les modifications des espaces scolaires sont pensées dans un souci architectural, pour un réaménagement urbain ou une mise aux normes de sécurité, les adultes sont les principaux décisionnaires et réfléchissent à la « bonne » manière d'organiser les espaces selon des préoccupations éducatives et sécuritaires et des objectifs pédagogiques. La demande sociale se concentre aujourd'hui sur le bien-être des enfants, relevant davantage d'un désir de réunir les bonnes conditions pour apprendre. L'architecture scolaire est alors pensée en termes de rentabilité éducative pour la réussite des élèves mais moins comme environnement ludique favorable à leur épanouissement personnel (Voir Levrard, 2020). Dans les années de jeunesse, l'école représente la première institution extrafamiliale que va fréquenter le jeune.

Dans la décennie 1985-1995, le nombre de jeunes participant au système scolaire s'est fortement accru.

Plus qu'une formation, le jeune recherche un diplôme. Car en France, le diplôme est synonyme de classement social. Les jeunes sans diplôme, échouant à l'école, sont stigmatisés.

En survalorisant le diplôme, l'école est réduite à un rôle où le niveau compte plus que le contenu et ne remplit plus complètement son rôle de socialisation puisque l'apprentissage des valeurs démocratiques et surtout la pratique de la citoyenneté en sont absents. Selon Galland, (2009) : « *Le lycée est vu comme un lieu de classement et non pas comme un lieu d'épanouissement* ».

La question de la socialisation est inhérente aux fonctions attribuées à cette institution telle quelle s'est historiquement sédimentée. Cependant, contrairement au postulat des politiques publiques qui opposent l'éducation « formelle » à des pratiques éducatives « non formelles » ou « informelles », les composantes de la socialisation scolaire font l'objet de niveaux de formalisation hétérogènes. Elles sont en effet plus ou moins objectivées et institutionnalisées et, par conséquent, légitimées comme en témoignent par exemple les distinctions opérées entre le curriculum prescrit et le curriculum réel, mais aussi la mise en évidence au niveau des apprentissages de dimensions manifestes et latentes (Boutin, 2013). Le curriculum « caché » de l'enseignement ou de la socialisation scolaire englobe un « ensemble de compétences ou de dispositions que l'on acquiert à l'école par expérience, imprégnation, familiarisation ou inculcation diffuse plutôt que par le biais de procédures pédagogiques ou intentionnelles ». S'il constitue un acquis, il est également un requis de l'intégration et de la réussite scolaire. La socialisation des jeunes s'opère à travers les sociabilités : la variété é des relations

interpersonnelles qui s'y déploient, les normes qui circulent et les activités partagées au sein d'espaces hétérogènes. La période des jeunes est souvent associée à une sociabilité intense et à un attachement aux relations d'amitié. Les jeunes circulent entre plusieurs cercles sociaux qui créent des conditions propices à la construction identitaire. Les travaux qui s'intéressent aux expériences des enfants et des jeunes montrent comment les sociabilités (les amitiés et les amours), les activités extra-scolaires, les usages des nouvelles technologies, etc. influencent la construction des individus et leurs rapports aux normes, aux règles et aux institutions (Zotian, 2015). Les groupes de pairs sont sources « d'apprentissages buissonniers ». De tels constats se retrouvent également dans les travaux sur les bandes et les jeunes de rue qui constituent des « micro sociétés emboîtées ». Ces apprentissages semblent à la fois singuliers et inscrits dans un rapport complexe avec ceux aussi des autres espaces.

II.1.4. Jeunesse une affaire de l'Etat

Pour la première fois avec Vichy, la jeunesse devient une préoccupation majeure qui définit une politique spécifique à son égard, dont les traces ne s'effaceront pas totalement à la libération (Galland, 2009). Vichy crée 1943 un commissariat général de la jeunesse à la suite du secrétariat général de la jeunesse n'après l'armistice de juin 1940 et fonde des centres des formations professionnelles, des maisons de la jeunesse, et surtout des sentiers de jeunesse qui constitueront la principale du régime dans ce domaine.

En outre, le régime contrôle et anime la formation générale dans toutes les institutions de jeunesse existantes, les plus récemment créées, comme les plus anciennes, c'est au mouvement de la jeunesse.

Mais seuls les mouvements de jeunesse confessionnels se voient confirmés dans leur rôle éducatif et leur rôle d'encadrement. En effet, connu sous l'occupation « l'entente l'église - l'Etat la plus étroite depuis « l'ordre morale » du duc de Broglie et de Mac Mahon en 1973-1974 ». La recherche de Vichy modifie la législation des rapports entre l'Eglise et l'Etat sur deux points tenus pour essentiels par les républicains attachés à la laïcité : l'enseignement et le régime des congrégations (Galland, 2011).

Par ailleurs, l'idéologie pré-capitaliste prônée par Vichy, le retour aux communautés naturelles de la corporation, de la famille et de la nation, a particulièrement séduit au moins dans un premier temps, les catholiques, y compris la petite frange des catholiques de gauche, par son anti modernisme, son antimatérialisme, son rejet de la République individualiste et athée. Cependant, selon Paxton « la gauche catholique ne tarda pas à comprendre que le triomphe de

l'étatisme et l'influence du grand capitalisme réduisaient à néant ses espoirs de communautaire ».

Cet arrière-plan idéologique explique le développement de la politique en matière de jeunesse durant l'occupation. Comme les catholiques, c'est surtout en dehors de l'école que Vichy s'est efforcé d'attirer la jeunesse pour la mettre en condition par de saines expériences collectives ; comme les mouvements de jeunesse le régime se propose de faire obstacle au progrès du matérialisme, comme eux enfin, il veut à travers ses actions produire des élites qui vont régénérer la société (Galland, 2010). Là où le régime innove, c'est par la prodigalité de ses effets en faveur des mouvements de jeunesse qui font plus que doubler dans l'année suivante l'armistice.

Le traitement des jeunes dans l'État social demeure un impensé de nombre de recherches historiques sur la protection sociale (Léa, 2014). Les spécialistes de la jeunesse et des mouvements de jeunesse ont un regard biaisé sur les politiques publiques du fait du périmètre réduit des politiques dites de jeunesse (cantonnées peu ou prou au temps de loisir des jeunes) alors que les historiens de l'État-providence accordent une importance limitée à cette catégorie mineure des politiques sociales. Par cet ouvrage Tom Chevalier apporte sa pierre à l'édifice en s'intéressant paradoxalement à une non-politique : celle de l'autonomie de la jeunesse. Il s'interroge sur les raisons d'un statu quo historique qui se traduit par l'abandon ou l'avortement de tous les projets politiques de prestations financières étatiques versées directement aux jeunes adultes. Pour ce faire il s'appuie exclusivement sur des sources documentaires.

C'est sous le front populaire que la jeunesse et les loisirs populaires sont véritablement devenus une préoccupation étatique symbolisée par la création d'un sous secrétariat d'Etat chargé de sports et des loisirs occupé par Leo Lagrange.

Paradoxalement, cet intérêt porté à la jeunesse par la puissance publique ne fera que s'accroître sous Vichy malgré l'inversion de l'arrière-plan idéologique qui le sous-entendait.

II.1.5. L'organisation juridique de la jeunesse

Selon le sociologue, le droit reflète les logiques sociales de régulation de la jeunesse (Galland, 2009). On peut identifier trois intentions principales :

Premièrement, établir des seuils d'âge pour l'accès à l'autonomie et à la responsabilité. Il existe une grande diversité d'âges auxquels un jeune est considéré comme passant d'un statut de mineur à un statut majeur, tant au sein d'un même pays que dans différents pays. En France, par

exemple, ces âges vont généralement de 13 à 18 ans. Il semble donc qu'il n'y ait pas eu d'intention unificatrice claire dans la définition juridique de ces seuils de la jeunesse. On peut interpréter cette diversité comme étant due au fait que le jeune, simplement défini comme "mineur", n'a pas besoin d'attendre une délimitation claire de son statut. Il lui suffit de relever de l'autorité compétente pour chaque domaine dans lequel il est impliqué, peu importe la cohérence de l'articulation de ces seuils par âge.

Deuxièmement, le droit cherche à établir le statut de minorité du jeune, que ce soit dans le cadre familial ou dans celui plus général de la société. Cela montre que, du point de vue du droit, le "jeune" est d'abord et avant tout considéré comme un enfant.

Pourtant, la troisième intention du droit est d'aménager la transition du jeune vers la condition adulte, reconnaissant les difficultés parfois délicates liées au passage d'une condition de dépendance à une condition d'autonomie, du moins relative. Ainsi, selon cette préoccupation, le jeune peut être considéré soit comme un sujet à "protéger" (par exemple, dans le cadre d'une justice spécialisée pour les mineurs), soit comme un sujet bénéficiant déjà d'une certaine autonomie (par exemple, une autonomie sociale au sein d'une association ou des instances représentatives scolaires, une autonomie sexuelle relative à partir de 15 ans avec l'accès à la contraception et aux services d'accompagnement, ou encore une autonomie productive dans le cas où le jeune travaille et a le droit de signer un contrat de travail et de recevoir un salaire, etc.).

En ce qui concerne l'aspect de la "protection", Francis Bailleau souligne qu'il faut attendre la fin du XIXe siècle pour voir se développer une pratique juridique et judiciaire spécifique sous l'égide de l'État. Auparavant, seule une distinction basée sur la notion de "discernement" existait entre majeurs et mineurs. Ce n'est qu'après 1942 que la notion d'éducation, plus précisément "d'éducabilité", va orienter l'action judiciaire, accompagnée d'une cohorte de spécialistes de l'action sociale tels que les assistants sociaux, éducateurs, psychologues, etc. Dans cette nouvelle configuration des relations entre les mineurs et la justice, l'accent est davantage mis, selon Francis Bailleau, sur la sanction d'une perturbation de "l'ordre éducatif" que sur une perturbation de l'ordre public.

II.2. De l'enfance à l'âge adulte

Entrer dans la vie adulte implique de franchir des étapes sociales qui nous introduisent aux rôles adultes (Robin, 2015). Sur le plan sociologique, la jeunesse peut être définie comme la phase de préparation à l'exercice de ces rôles, ce que les sociologues appellent la socialisation.

Cependant, le paysage actuel est bien plus complexe, car les étapes traditionnelles qui marquaient l'entrée dans la vie adulte ont été retardées et partiellement dissociées les unes des autres (Galland, 2000). De plus, la fin de l'enfance semble s'ouvrir sur une période distincte, l'adolescence, qui se démarque de plus en plus nettement. Le monde postmoderne offre à l'enfant et à l'adolescent un environnement transformé. Les structures familiales sont devenues plus précaires, avec des familles recomposées, et les modalités de soins et d'éducation de l'enfant ont été profondément modifiées (Levrard, 2020). Les repères structurants traditionnels liés aux différences de genre et de génération s'estompent, l'autorité parentale dans l'éducation se réduit, les familles abandonnent en partie leur rôle dans la préparation de leurs enfants à la vie adulte, et le lien de complicité entre parents et école s'affaiblit (Lazartigues, 2013). De plus, l'invasion de l'espace familial et sociétal par les écrans apporte une nouvelle dimension dans les interactions du jeune avec son environnement, notamment grâce à l'interactivité et à l'accès illimité au monde virtuel, souvent sans un réel contrôle parental. Ces changements affectent la construction de la personnalité de l'enfant et de l'adolescent, tant dans son architecture que dans l'équilibre entre les différentes instances psychiques traditionnelles. Quels sont alors les effets de ces changements lors de la transition à l'âge adulte sur le processus de subjectivation, si essentiel au travail de l'adolescent ? En découle-t-il une organisation modifiée de la personnalité ? Des mécanismes de défense différents ? Des pratiques relationnelles et sociales différentes ? Une nouvelle structure de personnalité de base refléterait ces changements, avec des instances psychiques et des mécanismes de défense plus adaptatifs et plus flexibles, s'éloignant de la structure propre à la personnalité de base névrotique-normale du siècle précédent.

II.2.1. Qu'est-ce que l'adulte ?

Étudier la jeunesse amène inévitablement le sociologue à se questionner sur les seuils qui la délimitent. Après tout, la jeunesse n'est qu'une phase dans le cycle de vie, et sa définition prend donc tout son sens par rapport aux âges qui la précèdent et la suivent (Quivy, 1995). En quoi la jeunesse diffère-t-elle de l'enfance et de l'âge adulte ?

Poser cette question nous oblige à revenir aux sociologues classiques qui ont étudié les différentes étapes de la vie, ainsi qu'aux concepts de statut et de rôle. Dans cette conception classique, la jeunesse est définie comme une période de préparation aux rôles adultes (Galland, 2011). Elle se distingue de l'enfance par le fait que, même si les jeunes n'ont pas encore atteint les statuts et les rôles adultes, ils ont acquis une certaine autonomie par rapport à leurs parents sur plusieurs aspects : autonomie des goûts qui s'exprime à travers une culture juvénile

spécifique, autonomie des fréquentations qui se manifeste par le choix de ses amis et la possibilité de les voir en dehors du contrôle parental (Chapuis, 2007).

Dans cette conception, la jeunesse n'est évidemment pas définie uniquement par des limites statutaires. Une telle vision serait réductrice et mécaniste. Les seuils qui encadrent les différentes étapes de la vie tels que quitter le domicile parental, terminer la scolarité, entrer en couple, etc., intéressent le sociologue seulement dans la mesure où ils représentent des moments d'articulation des statuts et des rôles sociaux à travers le processus de socialisation (Lazartigues, 2013). En effet, c'est la nature de ce processus de socialisation qui définit réellement la jeunesse (Galland, 2010).

La question de l'entrée dans l'âge adulte se pose pour tous les jeunes, mais elle se manifeste de manière très différente selon le sexe et les catégories sociales. Il s'agit dans tous les cas d'un processus long, complexe et instable (Drame, 2010). Dans cette perspective, Becquet et al. (2012) envisage le passage à l'âge adulte comme un "processus d'autonomisation identitaire", en distinguant l'indépendance (matérielle et objective) de l'autonomie (identitaire et subjective). Plutôt que de se concentrer sur le "statut d'adulte", elle s'intéresse au "devenir adulte", c'est-à-dire au sentiment d'être adulte qui dépend moins de l'indépendance matérielle effective que de l'individualisation dans les relations tout au long du parcours de vie. Considérer cela comme un processus plutôt qu'un état met en évidence les dynamiques et les allers-retours, et souligne l'inachèvement et les itinéraires qui le composent (Becquet et al. 2012).

Ce processus a pris une importance particulière dans le cycle de vie du fait de son allongement et de la difficulté d'en déterminer le début et la fin. Les changements structureaux provoqués par la crise de la société salariale, avec les figures de la pauvreté, de la désaffiliation et de la disqualification sociale, analysées par Robert Castel (2003), ont accru la difficulté pour les jeunes de s'insérer sur le marché du travail, malgré un rehaussement global et significatif des niveaux de qualification. De surcroît, l'allongement de la jeunesse s'est accompagné d'une diversification très forte des parcours, ainsi que d'une réversibilité des situations. Par exemple, la décohabitation d'avec les parents, loin d'être linéaire, est faite d'étapes, d'allers et retours. L'âge médian au départ des jeunes Français de chez leurs parents se situe autour de 23 ans, tandis que leur dépendance financière vis-à-vis de leurs parents se maintient jusqu'à 25 ans (Galland, 2000). Le rôle de la famille est donc important dans cette période du cycle de vie, notamment dans le contexte de l'État providence conservateur français. Quid alors des jeunes ne disposant pas de supports familiaux ?

La question de la construction des liens et des supports d'identification se pose tout au long du parcours de vie, mais elle prend une acuité particulière durant la transition à l'âge adulte (Robin,

2015), au moment où un bilan provisoire du parcours est posé, où des processus de détachement et de recherche de ré-ancrage s'opèrent, où les liens construits sont requalifiés. Loin d'être un bloc homogène et linéaire, l'identité fait l'objet de multiples reconfigurations au cours du parcours de vie (Lazartigues, 2013). Parce qu'elle est liée au « mouvement intime des pensées », l'identité est « subjective et fluctuante ». Mais ces mêmes mouvements sont aussi reliés « à un jeu de forces extérieures », comme l'origine sociale, la transmission intrafamiliale, la socialisation, l'environnement local, le regard d'autrui sur soi et notamment l'expérience des discriminations (Traoré, 2005), qui mettent en tension l'individu. La construction identitaire est donc une « négociation » combinant « des appartenances imputées et revendiquées » et assemblant « des traits sélectionnés et réversibles ». Mais le vertige peut saisir les individus devant les réglages qu'ils doivent opérer, notamment lorsqu'ils souffrent d'absence de relations d'ancrage et de la faiblesse de supports disponibles pour se définir (Niang, 2019), ou qu'ils connaissent des transitions rapides et répétées. Comment comprendre alors la construction identitaire des individus qui vivent, au cours de leur socialisation, « une alternation », c'est-à-dire un « changement de monde », et que « ce changement est subjectivement perçu comme total » ? De quels répertoires d'identification disposent-ils à l'âge adulte ? Comment naviguent-ils au sein de pôles d'identification complexes ? Quels sont les effets de la prise en charge et du parcours sur leur construction identitaire ?

Si la question des liens et des supports d'affiliation se pose pour l'ensemble des enfants et des jeunes, elle est plus complexe pour les jeunes sortant de la protection de l'enfance du fait des multiples épreuves traversées qui ont pu fragiliser leur sentiment d'appartenance (Robin, 2015). Alors que le passage à l'âge adulte s'est allongé pour la population générale, pour les jeunes sortant de la protection de l'enfance, sans soutien familial, il est plus rapide et plus brutal (Robin, 2015). Leur transition est à la fois « plus compressée et plus accélérée ». À 16, 18 ou 21 ans, à la sortie de l'institution de l'Aide sociale à l'enfance, ils doivent faire face à toutes les transitions en même temps, plutôt que graduellement, et ce alors qu'ils disposent de moins de compétences sociales et de ressources que les autres jeunes et de davantage de charges. Paradoxalement, c'est donc à ces jeunes, disposant de moins de ressources et de soutiens, que l'on demande une autonomie plus grande et plus précoce. Déplacés de chez eux, pour des motifs qui leur sont trop rarement explicités, avec des conséquences à long terme sur leurs possibilités d'affiliation ultérieures, ils voient leur avenir se décider le plus souvent sans eux. Cela n'empêche pas l'institution d'attendre d'eux une autonomie pleine et entière à 18 ans, au plus tard 21 ans, c'est-à-dire bien plus précocement que pour les jeunes n'ayant pas eu à être protégés, sans qu'ils aient pour ainsi dire jamais eu l'occasion de l'exercer durant leur parcours

de prise en charge. Les jeunes sortant de la protection de l'enfance, sans soutien familial, sont donc confrontés à des injonctions paradoxales qui se traduisent dans leurs trajectoires par des suites d'avancées et de reculs (Robin, 2015).

II.2.2. L'entrée dans la vie adulte

Les conclusions de l'enquête menée en 1992 et en 1997 sur les jeunes confirment une tendance croissante à un retard dans l'entrée dans la vie adulte. Toutefois, cette évolution n'affecte pas toutes les étapes de la vie adulte de manière égale. Lorsque l'on compare les jeunes âgés de 26 à 29 ans interrogés en 1992 avec ceux du même âge interrogé en 1997, on constate des différences d'âge médian pour quitter le domicile parental et pour intégrer le marché du travail.

L'entrée dans la vie adulte nécessite de franchir plusieurs étapes cruciales sur le plan éducatif, professionnel et familial, marquant ainsi la transition vers de nouveaux statuts sociaux (Lazartigues, 2013). Une enquête précédente réalisée en 1992 avait déjà révélé que ces différentes étapes étaient franchies de plus en plus tardivement et à des âges variables selon les étapes considérées. Par exemple, la moitié des jeunes nés entre 1963 et 1966 avaient achevé leurs études avant l'âge de 18 ans, tandis que la moitié des jeunes de la même génération n'avaient pas leur premier enfant avant l'âge de 29 ans.

La durée médiane entre l'achèvement des études et la naissance du premier enfant, selon les recherches de Galland (2002), est estimée à plus de 8 ans pour les garçons et près de 6 ans pour les filles. Ces chiffres révèlent clairement l'allongement de la période de transition entre la fin des études et l'engagement dans la vie familiale, ce qui témoigne d'un report de l'entrée dans la vie adulte.

Ce phénomène peut être attribué à une combinaison de facteurs socio-économiques et culturels qui exercent une influence sur les choix individuels en matière d'éducation, de carrière et de famille. Sur le plan socio-économique, les transformations du marché du travail, l'instabilité de l'emploi et la nécessité d'acquérir des qualifications plus élevées peuvent inciter les jeunes à prolonger leur parcours éducatif et à retarder leur entrée dans la vie active (Traoré et al., 2023).

Parallèlement, sur le plan culturel, les attentes sociales et les normes ont également évolué. Les jeunes d'aujourd'hui sont souvent encouragés à explorer différentes possibilités, à développer leur identité et à poursuivre leurs aspirations personnelles avant de s'engager dans des responsabilités familiales. Les notions de réussite personnelle et professionnelle peuvent prendre le pas sur la pression sociale traditionnelle d'établir une famille à un âge précoce.

De plus, l'évolution des valeurs et des attentes liées au genre a également contribué à ce report de l'entrée dans la vie adulte. Les femmes ont gagné en autonomie et en liberté dans leurs choix de carrière et de vie personnelle, et cela peut se traduire par un retard dans la fondation d'une famille.

Section 2 : Objet d'étude de la sociologie africaine

II.3. Introduction

La sociologie africaine trouve son origine dans l'anthropologie et l'ethnologie coloniales, ainsi que dans les sciences sociales (Diop, 1963 ; Copans, 1971). Elle s'intéresse à l'étude des groupes humains, en particulier des sociétés qualifiées de "primitives", "sauvages" ou encore "non civilisées"¹⁴. À ses débuts, la sociologie distinguait deux types de sociétés : les sociétés civilisées, telles que les sociétés d'Europe de l'Ouest, et les sociétés non civilisées, comme les sociétés de l'Afrique noire (Copain, 2011).

Les études ethnologiques menées dans les colonies britanniques et françaises ont influencé le développement de la sociologie africaine (Thomas, 1964 ; Assogba, 1998). Les travaux étaient initialement axés sur la résolution des problèmes auxquels était confrontée l'administration coloniale, mais ont progressivement évolué vers une approche scientifique prenant en compte les réalités africaines contemporaines (Thomas, 1966).

Au fil du temps, la sociologie africaine a vu émerger des sociologues africains et une participation croissante des chercheurs africains dans les études et recherches en ethnosociologie et en sociologie (Copans, 1971). Cette évolution a contribué à une meilleure compréhension des dynamismes sociaux, culturels et des problèmes spécifiques aux sociétés en mouvement en Afrique (Thomas, 1964).

II.4. Fondements de la sociologie africaine

La sociologie africaine s'est développée à partir de l'ethnographie et de l'ethnologie coloniale (Assogba, 1998). Dans les années 1920 et 1930, les études ethnologiques ont adopté un caractère plus scientifique, donnant naissance à une science des sociétés africaines, appelée "africanisme" (Copans, 2011). Des instituts de recherche en sciences sociales ont été créés, favorisant les recherches sur le terrain et la prise en compte des nouvelles réalités africaines (Éla, 1994).

La sociologie africaine a progressivement abandonné son caractère encyclopédique pour adopter une approche scientifique plus approfondie (Balandier, 1965). Les chercheurs ont

¹⁴ Cours de sociologie africaine : organisation économique et sociale traditionnelle 1980-1981 (ird.fr). Accès via le site https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers18-06/010072591.pdf (consulté le 26/05/2023)

commencé à étudier les bouleversements des sociétés africaines et leurs conséquences sociales, en mettant l'accent sur les transformations sociales, les mouvements sociaux et le dynamisme social (Diop, 1963).

Au départ principalement porté par des africanistes français, la sociologie de l'Afrique noire française a vu l'émergence de sociologues africains issus des universités françaises (Copain, 2011). La participation africaine aux études et recherches en sociologie s'est accrue, contribuant ainsi au développement de la discipline en Afrique (Beauchamp, 1997).

II.4.1. Contexte historique

La sociologie africaine a émergé dans un contexte historique marqué par les mouvements de décolonisation et la lutte pour l'indépendance en Afrique (Assogba, 1998). Les sociologues africains ont été influencés et motivés par ces événements majeurs qui ont transformé le paysage politique, social et culturel du continent (Copain, 1971 ; Thomas, 1964 ; 1964 ; Assogba, 1998, Copain, 2011).

L'une des principales préoccupations des sociologues africains était de comprendre les conséquences sociales de la colonisation (Bernard, 1971). La période coloniale a laissé des séquelles profondes dans les sociétés africaines, avec des effets durables sur les structures sociales, économiques et culturelles (Assogba, 1998). Les sociologues africains se sont intéressés à l'impact de la domination coloniale sur les relations sociales, les systèmes de pouvoir, les inégalités et les hiérarchies sociales. Ils ont cherché à analyser comment la colonisation a façonné les rapports entre les groupes ethniques (Niang, 2019), les classes sociales et les genres, ainsi que les conséquences de ces dynamiques sur la vie quotidienne des populations africaines (Copain, 2011).

L'obtention de l'indépendance a été un moment clé dans l'histoire de l'Afrique et a engendré des changements sociaux significatifs. Les sociologues africains se sont intéressés aux transformations sociales qui ont accompagné l'accession à l'indépendance politique. Ils ont étudié les bouleversements politiques, économiques et culturels qui ont suivi la fin de la domination coloniale et ont cherché à comprendre comment ces changements ont influencé les sociétés africaines (Wallersten, 1969).

Les sociétés africaines postcoloniales étaient confrontées à de nombreux défis. Les sociologues africains se sont intéressés aux problèmes et aux enjeux auxquels ces sociétés étaient confrontées après l'indépendance (Leiris, 1969). Ils ont étudié les questions de développement économique, de gouvernance, de justice sociale, de participation politique, d'éducation, de santé

et d'autres aspects importants du développement social. Leurs recherches visaient à identifier les problèmes spécifiques auxquels les sociétés africaines étaient confrontées et à proposer des solutions basées sur une compréhension approfondie des réalités sociales, culturelles et économiques (Assogba, 1998).

II.4.2. Approches théoriques

La sociologie africaine adopte diverses approches théoriques pour analyser les réalités sociales en Afrique (Assogba, 1998). Ces approches offrent des cadres conceptuels et méthodologiques pour comprendre les dynamiques sociales complexes et variées qui caractérisent les sociétés africaines (Dortier, 2013). Parmi les approches théoriques les plus utilisées, on peut citer l'approche structuro-fonctionnaliste, l'approche conflictuelle et l'approche culturaliste.

L'approche structuro-fonctionnaliste examine les structures sociales et leur fonctionnement au sein des sociétés africaines. Cette approche met l'accent sur la manière dont les différentes parties de la société interagissent et contribuent au maintien de l'ordre social (Copans, 1985). Les sociologues africains qui utilisent cette approche cherchent à comprendre comment les institutions, les normes, les rôles sociaux et les systèmes de valeurs influencent les comportements individuels et collectifs. Ils examinent également comment les changements sociaux et les transformations économiques affectent ces structures et leur fonctionnement.

L'approche conflictuelle se concentre sur les conflits, les tensions et les inégalités sociales en Afrique (Thomas, 1966). Les sociologues africains qui adoptent cette approche étudient les relations de pouvoir, les antagonismes sociaux et les luttes pour les ressources, en mettant l'accent sur les facteurs politiques, économiques et culturels qui contribuent à la reproduction des inégalités (Copain, 2011). Ils analysent les différences de classe, de genre, d'ethnicité et d'autres formes de divisions sociales, et cherchent à comprendre les causes et les conséquences des conflits sociaux en Afrique (Assogba, 1998).

L'approche culturaliste accorde une attention particulière aux aspects culturels et symboliques de la vie sociale en Afrique. Les sociologues africains qui adoptent cette approche étudient les croyances, les valeurs, les pratiques rituelles, les représentations symboliques et les expressions culturelles des sociétés africaines (Diop, 1963). Ils reconnaissent l'importance des dimensions culturelles dans la construction des identités sociales, des relations interpersonnelles et des pratiques sociales. Ils examinent comment la culture influence les comportements individuels et collectifs, et comment elle est transformée et adaptée dans un contexte de changement social (Copain, 1971).

II.4.3. Contribution de la sociologie africaine à l'étude du chômage des jeunes au Mali

La sociologie africaine a apporté une contribution significative à l'étude du chômage des jeunes au Mali (Niang, 2019). Les sociologues africains ont adopté une approche multidimensionnelle pour comprendre les causes, les conséquences et les solutions possibles à ce problème social complexe.

Dans l'étude du chômage des jeunes au Mali, les sociologues africains ont examiné les facteurs structurels qui contribuent à la persistance du chômage, tels que les politiques économiques, les systèmes éducatifs, les marchés du travail et les disparités régionales. Ils ont analysé les déséquilibres entre l'offre et la demande d'emploi, les difficultés d'accès à l'éducation et à la formation professionnelle, ainsi que les obstacles à l'entrepreneuriat et à la création d'emplois (Amin, 1965).

Les sociologues africains ont également étudié les conséquences du chômage des jeunes au Mali, en examinant les effets sur la santé mentale, la cohésion sociale, la criminalité et les dynamiques familiales. Ils ont souligné l'importance de prendre en compte les dimensions culturelles, notamment les normes et les attentes sociales liées à l'emploi et au statut social (Copain, 2011).

II.4.4. Contexte social et culturel

La sociologie africaine reconnaît l'importance du contexte social et culturel dans la compréhension du chômage des jeunes (Assogba, 1998). Elle met en évidence les normes, les valeurs et les pratiques sociales qui influencent la participation des jeunes sur le marché du travail. Dans le cas spécifique du Mali, la sociologie africaine permet de prendre en compte les structures sociales traditionnelles, les dynamiques communautaires et les systèmes de parenté qui jouent un rôle significatif dans les choix et les opportunités d'emploi des jeunes (Copans, 1970).

En effet, la société malienne est caractérisée par des structures sociales complexes et des liens communautaires forts. Les normes et les valeurs socioculturelles, héritées de traditions ancestrales, jouent un rôle important dans la vie quotidienne des individus, y compris dans leurs perspectives sur le travail et l'emploi (Niang, 2019).

Les systèmes de parenté au Mali jouent un rôle essentiel dans l'accès à l'emploi et aux opportunités économiques (Niang, 2019). Les liens familiaux et les réseaux sociaux sont souvent utilisés comme moyens d'obtenir des emplois ou de créer des opportunités économiques. Les jeunes qui bénéficient de réseaux de parenté solides peuvent avoir plus de

facilité à trouver un emploi, tandis que ceux qui ne disposent pas de ces réseaux peuvent se retrouver désavantagés.

II.4.5. Impact de l'histoire coloniale

La sociologie africaine accorde une attention particulière à l'impact de l'histoire coloniale sur le chômage des jeunes (Copain, 2011). Elle analyse les conséquences sociales et économiques de la colonisation, qui ont laissé des traces durables dans de nombreux pays africains. Ces conséquences comprennent la dépendance économique, la désintégration des systèmes de production locaux et l'absence de développement industriel adéquat. La compréhension de ces facteurs historiques est essentielle pour appréhender les défis auxquels les jeunes sont confrontés en matière d'emploi.

L'histoire coloniale en Afrique a souvent été marquée par l'exploitation des ressources naturelles et la mise en place de structures économiques visant à servir les intérêts des puissances coloniales (Copain, 1970 ; 1985). Cela a entraîné une dépendance économique persistante, où les économies africaines étaient principalement orientées vers l'exportation de matières premières, souvent au détriment du développement d'une industrie locale diversifiée. Cette dépendance économique a rendu les économies africaines vulnérables aux fluctuations des marchés internationaux et a limité les opportunités d'emploi pour les jeunes.

De plus, la colonisation a souvent entraîné la désintégration des systèmes de production locaux et des modes de subsistance traditionnels (Diop, 1971). Les pratiques agricoles et les structures économiques préexistantes ont été perturbées, ce qui a conduit à une perte de savoir-faire et à une diminution des opportunités d'emploi dans les secteurs agricoles et artisanaux (Coulibaly, 2020). Cette désintégration a été renforcée par la promotion de l'importation de biens manufacturés provenant des pays colonisateurs, qui ont entravé le développement d'une industrie locale.

En conséquence, les jeunes en Afrique sont confrontés à des défis considérables en matière d'emploi (Dembélé, 2022). Les opportunités sont limitées, en particulier dans les secteurs formels de l'économie, et le chômage des jeunes reste élevé (Niang, 2019). Les conséquences de l'histoire coloniale se font sentir à travers des structures économiques fragiles, une dépendance économique persistante et des systèmes de production affaiblis.

II.5. Conclusion

La sociologie africaine joue un rôle essentiel dans la compréhension du chômage des jeunes au Mali et en Afrique en général. Elle permet de prendre en compte les spécificités sociales,

culturelles et historiques propres au continent, tout en analysant les dynamiques sociales et économiques qui influencent le marché du travail. En intégrant des approches et des méthodes de la sociologie africaine dans notre étude, nous avons pu fournir une analyse plus approfondie et contextuelle du chômage des jeunes dans la région de Ménaka, au Mali. Cela contribue à une meilleure compréhension des défis auxquels sont confrontés les jeunes et à l'élaboration de recommandations adaptées pour lutter contre le chômage et favoriser l'emploi des jeunes en Afrique.

Section 3 : chômage des jeunes au Mali

II.6. Causes du chômage chez les jeunes

Le chômage des jeunes est un phénomène préoccupant dans de nombreux pays, y compris au Mali. Les raisons sous-jacentes de ce problème sont nombreuses et variées, et peuvent être attribuées à des facteurs économiques, sociaux et structurels. Tout d'abord, le secteur économique malien est principalement dominé par l'agriculture, qui emploie une grande partie de la population (Allen et al., 2018), mais qui est également très vulnérable aux aléas climatiques et aux fluctuations des prix sur les marchés mondiaux. En outre, le secteur informel, qui représente une grande partie de l'emploi, est souvent mal réglementé, précaire et mal rémunéré, ce qui peut décourager les jeunes de chercher du travail dans ce secteur.

Par ailleurs, le manque d'investissement dans l'éducation et la formation professionnelle peut également être un facteur contributif. Les jeunes qui n'ont pas accès à une éducation de qualité et à des programmes de formation professionnelle peuvent avoir des compétences limitées, ce qui réduit leurs chances de trouver un emploi rémunéré et satisfaisant. En outre, le taux de chômage chez les jeunes est souvent plus élevé chez les femmes que chez les hommes, en raison de la discrimination de genre sur le marché du travail et des normes sociales restrictives qui limitent leur accès à l'éducation et à l'emploi (Gautié, 2009).

D'autres facteurs socio-économiques peuvent également jouer un rôle dans le chômage des jeunes, tels que la pauvreté, les conflits et l'insécurité, qui peuvent entraver le développement économique et social d'un pays et rendre difficile l'accès des jeunes à des opportunités d'emploi (Niang, 2019). En outre, le manque d'infrastructures de base, telles que des routes, des transports publics, de l'énergie et des télécommunications, peut également entraver la création d'emplois et l'investissement dans des secteurs économiques viables.

Selon le point de vue de Njiki Hugues (2007), qui attribue le chômage des jeunes à l'inadéquation entre la formation et l'emploi, a souvent été discuté et débattu. Cependant, grâce

aux différentes réformes introduites dans le système éducatif malien, il est possible d'affirmer aujourd'hui que ce problème d'inadéquation s'est transformé en un problème de choix de profils. En effet, le système éducatif malien a connu des changements significatifs ces dernières années, avec notamment la mise en place de programmes de formation professionnelle et technique, ainsi que des efforts pour améliorer l'accès à l'enseignement supérieur. Ces réformes visent à mieux préparer les jeunes à intégrer le marché du travail, en leur offrant des compétences pratiques et des connaissances spécialisées qui répondent aux besoins des employeurs.

Cependant, malgré ces changements, le problème de l'inadéquation entre la formation et l'emploi persiste dans certains secteurs de l'économie malienne. Certains employeurs ont des difficultés à trouver des candidats qualifiés pour certains postes, tandis que d'autres jeunes diplômés ont des difficultés à trouver un emploi correspondant à leur profil. Cela montre que les choix de formation des jeunes doivent être guidés par une meilleure compréhension des besoins du marché du travail.

En outre, l'inadéquation entre la formation et l'emploi n'est pas seulement un problème de choix de profils, mais aussi un problème de qualité de l'enseignement. Il est important que les établissements d'enseignement mettent l'accent sur l'acquisition de compétences pratiques et professionnelles, tout en fournissant une éducation de qualité pour garantir que les diplômés disposent des compétences et des connaissances nécessaires pour réussir sur le marché du travail. Les entreprises peuvent également contribuer à résoudre ce problème en investissant dans la formation professionnelle et en fournissant des stages et des opportunités d'emploi aux jeunes diplômés.

Enfin, les politiques gouvernementales et les réglementations peuvent également influencer le niveau de chômage des jeunes. Des politiques inadéquates ou mal conçues peuvent dissuader les entreprises d'investir dans un pays, ce qui réduit les opportunités d'emploi pour les jeunes. De plus, des réglementations excessives ou complexes peuvent entraver la création et le développement d'entreprises, en particulier les petites et moyennes entreprises, qui sont souvent les principaux créateurs d'emplois.

Dans l'ensemble, le chômage des jeunes est un problème complexe et multifactoriel qui nécessite une réponse coordonnée et holistique. Les politiques et les programmes de développement économique et social doivent prendre en compte les différentes causes du chômage des jeunes et travailler à créer un environnement favorable à la création d'emplois, à

l'investissement dans l'éducation et la formation professionnelle, à l'amélioration des infrastructures et à la réduction des inégalités socio-économiques.

II.6.1. Problème de l'inadéquation entre formation et emploi

L'un des facteurs qui contribuent de manière significative au taux élevé de chômage chez les jeunes au Mali est le problème de l'inadéquation entre la formation et l'emploi. Cette question complexe se rapporte à la défaillance du système éducatif malien à préparer adéquatement les jeunes aux exigences du marché du travail, en particulier dans les secteurs clés tels que l'agriculture et l'artisanat.

En effet, il est fréquent que les programmes de formation malien ne tiennent pas compte des secteurs économiques qui offrent de réelles opportunités d'emploi et qui pourraient bénéficier des compétences des jeunes diplômés. Cela peut être attribué à un manque de coordination entre les organismes de formation et les partenaires du secteur privé, qui ne parviennent pas à identifier les compétences et les profils de formation nécessaires pour répondre aux besoins du marché.

De ce fait, les jeunes diplômés se retrouvent souvent avec un niveau de formation élevé mais inadéquat pour répondre aux exigences de l'emploi. Ils sont donc confrontés à des difficultés considérables pour trouver un emploi correspondant à leur niveau de qualification, ce qui les contraint souvent à accepter des emplois précaires, mal rémunérés et peu satisfaisants. Cette situation a un impact négatif sur leur motivation et leur moral, ainsi que sur leur capacité à contribuer au développement économique du pays. D'après la Confemen (1999), la situation de la formation au Mali est caractérisée par plusieurs problèmes, tels que l'identification insuffisante des besoins de formation en lien avec l'emploi, la préparation inadéquate des jeunes pour les métiers indépendants et la répartition inégale des établissements scolaires sur le territoire national, ce qui limite l'accès à l'éducation pour l'ensemble de la population.

Niang a mener une étude statistique qu'une proportion élevée de répondants dans les trajectoires "Stage-Chômage" et "Formation et Création d'AGR" ont indiqué une inadéquation entre la formation et l'emploi au Mali. Les pourcentages les plus élevés sont respectivement de 45,6% de non contre 42,2% de oui et de 19,1% de non contre 10,8% de oui. Ces chiffres montrent clairement qu'il y a un problème d'inadéquation entre la formation et l'emploi. Il convient de noter que les répondants ont analysé cette question à partir des difficultés rencontrées dans leur parcours d'insertion professionnelle (Niang, 2019).

En conséquence, il est crucial que le système éducatif malien évolue pour mieux répondre aux besoins du marché du travail et pour fournir aux jeunes les compétences et les connaissances nécessaires pour réussir leur transition vers le monde professionnel (Bureau International du

Travail, 2012). Cela nécessite une réflexion et une action concertée de la part des autorités éducatives, des partenaires du secteur privé et des organisations de la société civile pour mieux adapter les programmes de formation aux besoins du marché, renforcer les compétences pratiques et professionnelles des jeunes et améliorer la coordination entre les différents acteurs impliqués dans la formation et l'emploi des jeunes.

II.6.2. Mauvaise qualité de formation

Le chômage des jeunes au Mali demeure un problème complexe et multidimensionnel qui peut être attribué à plusieurs causes (Traoré, 2005 ; Coulibaly, 2020 ; Dembélé, 2022). Parmi ces causes, on peut identifier la mauvaise qualité de l'enseignement et de la formation professionnelle dans le pays (Mariko, 2012). En effet, les programmes de formation offerts par le système éducatif malien sont souvent inadaptés aux besoins du marché du travail, et ne permettent pas toujours aux jeunes diplômés d'acquérir les compétences requises par les employeurs. Par conséquent, ces jeunes diplômés se retrouvent souvent dans l'incapacité de trouver un emploi correspondant à leur niveau d'études. Selon CSCR¹⁵: « Chaque année, 300 000 jeunes arrivent sur le marché du travail et un grand nombre d'entre eux, n'ayant pas bénéficié d'aucune formation professionnelle, essayent en vain d'accéder à un emploi ».

Il est également important de souligner que la plupart des jeunes maliens n'ont pas accès à une formation de qualité, étant donné que les formations professionnelles sont souvent réservées aux élèves des grandes villes et coûtent très cher (Cissé, 2014). Ainsi, les jeunes des zones rurales ou des quartiers défavorisés des grandes villes sont désavantagés et ont peu de chances de bénéficier d'une formation professionnelle adéquate. Cependant, le taux d'activité en milieu rural est supérieur à celui en milieu urbain en raison de la présence de moins d'élèves, d'étudiants et de retraités, qui sont considérés comme inactifs. Néanmoins, le secteur informel non structuré demeure le principal pourvoyeur d'emplois pour les jeunes, quels que soient les secteurs institutionnels et les régions du pays (Dolo et al., 2022). Cette inégalité d'accès à la formation professionnelle contribue à perpétuer le chômage chez les jeunes au Mali.

Par conséquent, il est nécessaire de réformer le système éducatif malien pour mieux répondre aux besoins du marché du travail et pour offrir des formations professionnelles de qualité à tous les jeunes, quel que soit leur lieu de résidence ou leur situation financière. Les autorités doivent donc investir dans l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de la formation professionnelle, afin de mieux préparer les jeunes à entrer sur le marché du travail et à contribuer au développement économique du pays.

¹⁵ Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR 2012-2017). | FAOLEX.
<https://www.fao.org/faolex/results/details/fr/c/LEX-FAOC147141/>

II.6.3. Manque d'opportunité

Le chômage chez les jeunes au Mali est un problème complexe qui peut être lié à un certain nombre de facteurs, dont le manque d'opportunités d'emploi. Le marché du travail malien est en effet caractérisé par une forte précarité avec un nombre limité de contrats à durée indéterminée, ce qui limite considérablement les perspectives d'emploi pour les jeunes diplômés, malgré la croissance économique moyenne de 5.7% entre la période de 2014 et 2019 (Dolo et al., 2022). En outre, la plupart des emplois sont concentrés dans les grandes villes, ce qui rend difficile pour les jeunes des zones rurales de trouver un emploi correspondant à leur niveau d'études.

Cela peut entraîner une migration massive des jeunes vers les villes, à la recherche de meilleures perspectives d'emploi, qui expose les jeunes à des risques de chômage, de pauvreté et de marginalisation sociale. Le manque d'opportunités d'emploi pour les jeunes peut également être lié aux politiques économiques du pays qui ne favorisent pas suffisamment la création d'emplois pour cette catégorie de la population (Niang, 2019).

Les effets néfastes de cette situation sont considérables, notamment en termes de perte de productivité et de potentiel économique pour le pays. Il est donc essentiel que des mesures soient prises pour renforcer le marché du travail et améliorer les perspectives d'emploi pour les jeunes. Cela pourrait être réalisé grâce à une politique économique favorable à l'emploi des jeunes, à des programmes de formation et de développement de compétences, à des programmes de création d'entreprises et à des mesures pour encourager l'investissement dans les zones rurales du pays.

Le pays doit relever des défis de développement majeurs pour atteindre les Objectifs du Développement Durable (ODD), en particulier en ce qui concerne le manque d'opportunités d'emploi pour les jeunes et l'incapacité des institutions publiques et locales à les recruter massivement. Malgré les efforts du gouvernement pour améliorer la situation de l'emploi des jeunes, notamment en luttant contre le travail des enfants, et les perspectives économiques favorables avec une croissance moyenne de 5,7 % sur la période 2014-2019, les problèmes d'emploi des jeunes restent une préoccupation majeure.

II.6.4. Causes démographiques

Le Mali est un pays à forte croissance démographique, avec un taux de natalité élevé, qui a des conséquences sur le marché du travail en créant une forte demande d'emplois. Cependant, cette demande ne peut être satisfaite par l'offre d'emplois existante, ce qui crée un déséquilibre sur le

marché de l'emploi (Dicko, 2014). La situation est d'autant plus préoccupante que la majorité des jeunes entrant sur le marché du travail n'ont pas de qualification professionnelle, ce qui rend leur insertion professionnelle encore plus difficile.

En effet, la croissance démographique accélérée a un impact considérable sur le marché de l'emploi malien. La création de nouveaux emplois doit répondre à la demande croissante de travailleurs, mais cette demande est souvent insuffisamment satisfaite par l'offre d'emplois existante. En outre, la plupart des emplois disponibles sont de faible qualité, précaires et mal rémunérés. Le marché du travail malien est marqué par une forte précarité, avec un faible nombre de contrats à durée indéterminée. De plus, la majorité des emplois se concentrent dans les grandes villes, ce qui limite les opportunités pour les jeunes issus des zones rurales. Par conséquent, de nombreux jeunes sont obligés de quitter leur région pour chercher du travail dans les villes, ce qui les expose à des risques de chômage, de pauvreté et de marginalisation sociale. Bien que la croissance démographique de la population jeune offre une opportunité de renouvellement de la population et du capital social et économique en Afrique et dans le monde, elle constitue également un obstacle pour les pays en développement. Malgré les avancées, les jeunes du monde entier font face à des contradictions considérables. Selon les Nations Unies (2005), environ 130 millions de jeunes sont analphabètes, le taux de chômage des jeunes est trois fois supérieur à celui des adultes et 60 millions de jeunes en Afrique subsaharienne vivent avec moins d'un dollar américain par jour. De nombreux jeunes se retrouvent sans but ou ne savent pas comment utiliser leur temps de manière productive.

En outre, la majorité des jeunes qui entrent sur le marché du travail malien n'ont pas de qualification professionnelle, ce qui rend leur insertion professionnelle encore plus difficile (Dicko, 2014). Cette situation est liée en partie à la qualité de l'enseignement et de la formation professionnelle au Mali, qui est souvent critiquée pour son inadaptation aux besoins du marché du travail. Les jeunes diplômés peinent ainsi à trouver un travail correspondant à leur niveau d'études, car ils ne disposent pas des compétences recherchées par les employeurs. En outre, la plupart des jeunes n'ont pas accès à une formation de qualité, car les formations professionnalisantes sont souvent réservées aux élèves des grandes villes et coûtent très cher.

Dans sa publication Aminata Niang (2002), étudie la problématique de l'emploi des jeunes, qui est devenue un enjeu majeur pour tous les pays, qu'ils soient développés ou en développement. Ce phénomène est aggravé par la mondialisation par la croissance démographique alarmante. Cependant, l'auteure attribue également la crise de l'emploi aux politiques et programmes d'ajustements structurels mis en place dans les pays africains.

Enfin, il est important de souligner que le marché du travail malien est marqué par des disparités régionales et de genre. Les opportunités d'emploi sont souvent plus nombreuses pour les hommes que pour les femmes, et les jeunes issus des zones rurales sont souvent défavorisés par rapport à ceux des grandes villes. Cette situation crée des inégalités sociales et économiques qui contribuent à la précarité et au chômage des jeunes au Mali.

II.6.5. Flux migratoires

Les flux migratoires constituent un deuxième facteur démographique à considérer dans l'analyse des causes du chômage chez les jeunes. Le Mali a une longue tradition de migration depuis les premiers empires connus, et il est donc important de prendre en compte ces mouvements de population, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. De nombreux jeunes venant de zones rurales migrent vers les centres urbains avec peu de qualifications. Ces jeunes représentent une autre source de données pour laquelle il serait nécessaire de dresser un profil professionnel afin de les intégrer dans la production. Ce phénomène de l'émigration des jeunes maliens est une réalité complexe et qui s'explique par plusieurs facteurs économiques, sociaux et politiques (Niang, 2019). En effet, les jeunes qui choisissent de quitter le pays sont souvent poussés par la pauvreté, le manque d'opportunités économiques, la faiblesse des revenus et le manque de perspectives d'avenir ainsi que les zones de conflits là où les opportunités de travail sont très limitées (Dolo et al., 2023). Les flux migratoires ont un impact important sur le marché du travail malien, en créant une pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans certains secteurs tels que la santé et l'éducation (Coulibaly, 2020). En outre, le phénomène de la fuite des cerveaux prive le pays de ses ressources humaines les plus qualifiées, ce qui limite les perspectives de développement économique et social du pays.

La fuite des cerveaux dans l'occident à cause du salaire et de manque d'emploi est particulièrement préoccupante car elle touche les diplômés les plus qualifiés du pays, qui choisissent de partir à l'étranger pour trouver des opportunités de carrière plus attractives (Hugues, 2007). Ce phénomène est encouragé par la concurrence internationale pour les travailleurs qualifiés, qui offre des salaires plus élevés et des avantages sociaux plus importants. Cette situation prive le Mali des compétences dont il a besoin pour se développer et affecte la qualité des services publics, tels que la santé et l'éducation.

Pour remédier à cette situation, le Mali doit développer des politiques visant à retenir les talents dans le pays et à encourager leur retour (selon MEFP). Cela peut passer par des mesures incitatives, telles que des programmes de formation et de mentorat, des incitations fiscales pour les entrepreneurs, des subventions pour les projets innovants, ainsi que des politiques de

développement économique et de création d'emplois pour les jeunes. De telles mesures peuvent aider à retenir les talents dans le pays et à créer un environnement propice à l'investissement et à la création d'emplois pour les jeunes, ce qui pourrait contribuer à résoudre le problème du chômage des jeunes au Mali.

II.7. Les conséquences du chômage

Le chômage des jeunes est un problème majeur dans la plupart des pays, y compris au Mali, où il a des implications sociales, économiques et psychologiques importantes pour les individus et la société en général. Le chômage chez les jeunes peut se traduire par un manque de revenus, un faible niveau de vie, une exclusion sociale, un stress et des troubles mentaux, une perte de confiance en soi et une perte de compétences.

Sur le plan social, le chômage des jeunes peut entraîner une augmentation de la criminalité, de la toxicomanie, de la violence domestique, des troubles civils et de la migration forcée (Timbuktu Institute, 2017). Les jeunes sans emploi ont tendance à se sentir exclus de la société et peuvent avoir des difficultés à nouer des relations avec les autres. Ils peuvent également avoir des difficultés à fonder une famille et à se marier, ce qui peut avoir des conséquences sur la croissance démographique de la société (Niang, 2007).

Sur le plan économique, le chômage des jeunes peut entraîner une perte de productivité et de créativité pour le pays (Volery, 2005). Les jeunes sans emploi ne peuvent pas contribuer à l'économie en payant des impôts et en créant de la richesse. Cela peut entraîner une diminution de la croissance économique et une augmentation du taux de pauvreté dans le pays.

Sur le plan psychologique, le chômage des jeunes peut avoir des conséquences néfastes sur leur santé mentale¹⁶. Les jeunes sans emploi peuvent se sentir stressés, anxieux et déprimés, ce qui peut entraîner une perte de confiance en soi et une diminution de l'estime de soi (Dupras, 2012). Les jeunes chômeurs peuvent également perdre leurs compétences et leurs connaissances, ce qui peut les rendre moins compétitifs sur le marché du travail.

Dans cette section, nous allons examiner les effets du chômage des jeunes au Mali en termes d'impacts sociaux, psychologiques et économiques. Nous verrons également les dispositifs mis en place pour lutter contre ce phénomène et les taux de chômage chez les jeunes au Mali.

¹⁶ <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/adolescent-mental-health>

II.7.1. Les effets sociaux

Le chômage des jeunes constitue une problématique sociale majeure au Mali, avec des effets dévastateurs qui touchent de nombreux aspects de la vie quotidienne de ces jeunes. Le premier effet majeur est la pauvreté. En effet, le manque de travail empêche les jeunes chômeurs de subvenir à leurs besoins les plus élémentaires, tels que se nourrir, se loger ou se vêtir. Cela peut entraîner une précarisation extrême de leur condition de vie, les privant d'une qualité de vie acceptable (Niang, 2019).

De plus, le chômage des jeunes peut conduire à l'exclusion sociale, car les jeunes chômeurs ont souvent peu ou pas de contacts avec des personnes qui travaillent, et ils peuvent être stigmatisés et discriminés en raison de leur statut de chômeurs. Cette exclusion sociale peut entraîner un sentiment d'isolement et de marginalisation, pouvant mener à des problèmes de santé mentale tels que la dépression, l'anxiété ou la perte de confiance en soi (Dupras, 2012).

Un autre effet important du chômage chez les jeunes est l'augmentation de la délinquance. Les jeunes chômeurs, ayant peu ou pas d'opportunités pour gagner de l'argent légalement, peuvent être tentés de se tourner vers des activités illégales telles que le vol, le trafic de drogue ou la prostitution (Thiam, 2017). Ces activités peuvent avoir des conséquences graves sur leur vie future, telles que l'incarcération, la marginalisation et la perte de toute perspective d'avenir.

Enfin, le chômage des jeunes peut avoir des effets négatifs sur la famille. En effet, le manque de travail peut empêcher les jeunes de se marier et de fonder une famille, ce qui peut avoir des conséquences sur la structure de la famille et sur la transmission de valeurs familiales (Niang, 2007). Les jeunes chômeurs peuvent également devenir une charge financière pour leur famille, ce qui peut entraîner une augmentation des tensions et des conflits familiaux.

Au regard de ces conséquences sociales, il est important de mettre en place des politiques efficaces pour lutter contre le chômage des jeunes au Mali.

II.7.2. Les effets psychologiques du chômage des jeunes

Le chômage des jeunes est un phénomène complexe qui peut avoir des répercussions négatives sur leur santé mentale et leur bien-être (Dupras, 2012). En effet, le manque d'emploi peut engendrer des effets psychologiques négatifs tels que la perte de confiance en soi, l'anxiété, la dépression et le désespoir. Les jeunes qui ne parviennent pas à trouver un travail peuvent se sentir inutiles et dévalorisés, ce qui peut affecter leur estime de soi et leur sentiment de réalisation personnelle.

Le travail est un élément fondamental de l'existence humaine, considéré comme un trait distinctif de l'espèce. Il permet à l'individu de maîtriser la nature et de sortir de son être immédiat, affirmant ainsi sa propre identité (Coutrot, 2018). Le travail est indispensable pour satisfaire les besoins de base, et joue un rôle central dans le développement psychologique des travailleurs. Sa signification est donc essentielle dans nos sociétés actuelles, où il assure la subsistance directe ou indirecte de l'homme.

Le chômage des jeunes peut également entraîner des sentiments de frustration et de désespoir face à l'avenir incertain qui s'annonce, ce qui peut engendrer de l'anxiété et de la détresse psychologique (Benedicto et Morán, 2013). Les jeunes chômeurs peuvent également se sentir stigmatisés et marginalisés, ce qui peut contribuer à l'aggravation de leur état psychologique.

En outre, les conséquences psychologiques du chômage peuvent avoir un impact sur la santé physique des jeunes chômeurs. En effet, les problèmes de santé mentale peuvent conduire à des comportements à risque tels que la consommation d'alcool et de drogues, qui peuvent avoir des effets néfastes sur la santé à long terme (Loncle, 2010).

Il est donc essentiel de prendre en compte les effets psychologiques du chômage des jeunes et de mettre en place des mesures de soutien pour aider les jeunes chômeurs à surmonter leurs difficultés et à retrouver un emploi. Des programmes de formation, de conseil et de soutien psychologique peuvent être mis en place pour aider les jeunes à développer leur estime de soi et leur confiance en soi, et pour les aider à surmonter les obstacles qui se dressent sur leur chemin vers l'emploi.

II.7.3. Les effets sur l'économie

Le chômage des jeunes représente un véritable enjeu économique pour le Mali. En effet, les jeunes constituent une partie importante de la population active du pays, et leur exclusion du marché du travail entraîne une perte de main-d'œuvre et de ressources pour l'économie. Les jeunes chômeurs sont en effet exclus de la production économique et ne peuvent donc pas contribuer à la création de richesse pour le pays¹⁷. De plus, la non-qualification et la non-expérience acquises par les jeunes chômeurs sur le marché du travail limitent leur potentiel de productivité et leur capacité à se former et à se développer professionnellement. Le constat de Njiki Hugues montre que l'économie africaine est en difficulté et qu'il est peu probable qu'elle puisse récupérer rapidement. Selon lui, le manque de capitaux est l'un des principaux déficits

¹⁷ Union Africaine, Charte africaine de la jeunesse, 2007, p42.

de l'Afrique. Les fluctuations des prix et les taxes en constante augmentation imposées par les gouvernements nuisent au bon fonctionnement de l'économie de ces pays. Dans son analyse, il dénonce également la corruption et les pratiques frauduleuses qui affaiblissent l'économie, affectant directement la vie quotidienne des ménages.

Le chômage des jeunes a également un impact sur les finances publiques du Mali. En effet, les jeunes chômeurs ont souvent besoin de services sociaux tels que la santé, l'éducation et la sécurité sociale, et leur absence de revenus peut entraîner une charge financière pour l'État. De plus, la perte de revenus liée au chômage peut réduire la demande de biens et services, ce qui peut à son tour réduire les recettes fiscales pour l'État.

Cependant, le rapport sur l'emploi jeune au Mali est difficile à établir en raison du manque de données statistiques fiables. Les chiffres disponibles ne représentent pas tous les jeunes. Les jeunes maliens recherchent principalement des emplois de cadres dans le secteur public ou privé, alors que les opportunités les plus prometteuses se trouvent dans les emplois indépendants, comme la microentreprise, les ONG et les PME-PMI. Cependant, ces secteurs n'attirent que peu de demandeurs d'emploi. En outre, près de 90% des emplois occupés sont dans le secteur informel. Selon l'EPAM, la situation de l'emploi n'est pas très encourageante, avec un taux de chômage des jeunes de 8,22%, soit 10,7% de la population jeune. Pour résoudre ce problème, il est essentiel d'ajuster l'offre d'éducation et de formation à la configuration de l'économie (Niang, 2019).

Enfin, le chômage des jeunes peut également avoir des conséquences sur la croissance économique du Mali à long terme. En effet, les jeunes chômeurs peuvent ne pas avoir accès aux opportunités de formation et de développement professionnel, ce qui peut limiter leur potentiel de contribution à l'économie malienne¹⁸. En outre, le chômage des jeunes peut entraîner une fuite des cerveaux et un manque d'innovation, car les jeunes les plus talentueux et les plus ambitieux peuvent être incités à chercher des opportunités à l'étranger plutôt que de rester au Mali.

En somme, le chômage des jeunes au Mali a des conséquences économiques importantes pour le pays, en termes de perte de main-d'œuvre, de coûts sociaux et de croissance économique à

¹⁸Banque Mondiale (BAD). Rapport sur la compétitivité en Afrique 2009. Forum Economique Mondial. p. 142.

long terme. Les efforts visant à réduire le chômage des jeunes devraient donc être considérés comme une priorité pour le développement économique et social du Mali.

II.8. Les dispositifs de lutte contre le chômage des jeunes

Le chômage des jeunes est un défi majeur pour le Mali et nécessite des mesures adéquates pour y faire face. Le gouvernement malien a adopté plusieurs initiatives pour lutter contre ce fléau en mettant en place des politiques et des programmes visant à faciliter l'insertion professionnelle des jeunes et à créer des emplois (Dicko, 2014).

L'un des dispositifs les plus importants mis en place par le gouvernement est la formation professionnelle pour les jeunes (Dabita et al., 2011). Cette initiative vise à améliorer les compétences des jeunes en vue de faciliter leur intégration sur le marché du travail (Mariko, 2012). Les programmes de formation sont adaptés aux besoins du marché du travail et offrent aux jeunes une formation pratique pour répondre aux exigences des entreprises (Traoré et Sissoko, 2010). Le Mali a identifié plusieurs domaines d'intervention prioritaires pour promouvoir le développement économique et social du pays (Dolo et al., 2023). Tout d'abord, il s'agit de la prise en compte de la décentralisation, qui est désormais effective dans le pays. Cette mesure vise à donner plus d'autonomie aux collectivités territoriales afin de mieux répondre aux besoins locaux (Niang, 2019). Ensuite, le développement des entreprises privées modernes est également considéré comme une priorité, car cela permettrait de créer des emplois et de stimuler la croissance économique (Traoré, 2005). Enfin, la formation professionnelle et technique, notamment dans le secteur informel, est un autre domaine d'intervention important pour le développement économique et social du pays. (Traoré et al., 2023). Le secteur informel est très important pour l'économie malienne, mais il souffre souvent d'un manque de formation et de qualification de ses travailleurs. Il est donc essentiel de renforcer la formation professionnelle et technique afin d'améliorer les compétences des travailleurs du secteur informel.

Le gouvernement malien travaille à l'amélioration du cadre réglementaire pour les petites entreprises, en simplifiant les procédures administratives et en réduisant les coûts. Cela permet aux jeunes entrepreneurs de créer plus facilement leur entreprise et de la faire croître (Fumagalli, 2015). De plus, le gouvernement favorise la création d'emplois dans les secteurs à fort potentiel de croissance, tels que les technologies de l'information et de la communication (TIC) et l'agriculture.

Enfin, le gouvernement malien collabore avec les partenaires internationaux, tels que l'Union européenne et la Banque mondiale, pour soutenir la création d'emplois pour les jeunes comme le Projet de Développement des Compétences et Emploi des Jeunes (PROCEJ) financé par la Banque mondiale en 2020. Ces partenariats permettent de financer des projets de développement économique, de formation professionnelle et de création d'emplois pour les jeunes.

Diverses mesures ont été mises en place par les autorités publiques afin de faciliter l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Parmi ces initiatives, on peut citer la création de l'Agence pour la promotion de l'emploi des jeunes (APEJ) et de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE). Entre 2009 et 2012, ces programmes ont représenté un investissement de 18 milliards de francs CFA provenant du budget national. De plus, le Programme d'appui à la jeunesse malienne a été mis en œuvre, mobilisant un montant de 1 310 000 000 francs CFA. Un autre programme important, le Programme national de Promotion de la jeunesse (PNPJ), a également été mis en place, bénéficiant d'un financement de 1 443 545 000 francs CFA (Karambé, 2023). Par conséquent, Le gouvernement malien a également créé des micro-entreprises pour les jeunes, afin de leur permettre de créer leur propre entreprise et devenir indépendants (Calan, 1998). Les micro-entreprises sont soutenues par des programmes de financement et d'encadrement, qui aident les jeunes entrepreneurs à démarrer leur activité et à la développer. Ces initiatives ont permis de créer de nombreux emplois pour les jeunes, en particulier dans les zones rurales (Assogba, 1998). Parmi ces structures sont :

II.8.1. Agence nationale pour l'emploi : ANPE

À partir de 1998, avec l'introduction de la Politique Nationale de l'Emploi (PNE), l'État a jugé nécessaire de restructurer l'Office National de la Main d'Œuvre Étrangère (ONMOE) afin de l'adapter aux évolutions du marché du travail et aux objectifs de la nouvelle orientation. Dans ce processus, il a été assisté par la France pour la création d'une agence malienne similaire à l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) française. Par l'ordonnance N°01-016/PRM du 27 février 2001, l'Agence Nationale Pour l'Emploi du Mali a été créée, et cette création a été ratifiée par la loi n°01-019 du 30 mai 2001. Son organisation est régie par le décret n°01-054/PRM du 23 mars 2001, la délibération n°01/CA-ANPE et la décision n°044/ANPE. Tout comme l'ONMOE, l'ANPE a été créée en tant qu'établissement public jouissant d'une autonomie financière et d'une personnalité morale (Dabitaou et al., 2011). L'ANPE a pour objectif de contribuer à la mise en œuvre de la PNE et se voit confier des missions qui, pour certaines, sont

en continuité avec celles de l'ONMOE, tandis que d'autres sont orientées différemment. Ainsi, l'ANPE est chargée de collecter, centraliser, analyser et diffuser des données relatives au marché de l'emploi, selon l'hypothèse de Niang (2019). Elle réalise également des études sur l'emploi et la formation professionnelle, prospecte et collecte des offres d'emploi auprès des employeurs, facilite la mise en relation entre l'offre et la demande d'emploi (intermédiation), assure l'accueil, l'information et l'orientation des demandeurs d'emploi, promeut l'auto-emploi en fournissant des informations et une orientation aux futurs entrepreneurs. L'ANPE est également chargée de toutes les activités en lien avec les missions qui lui sont confiées par l'État, les collectivités territoriales ou les établissements publics. Elle contribue à la mise en œuvre des activités de formation professionnelle, de perfectionnement, de reconversion et d'insertion. De plus, elle conçoit et met en œuvre des mécanismes et des actions visant à promouvoir l'emploi, notamment féminin. Comme pour l'ONMOE, la structure de l'ANPE est définie en fonction de ses missions. Ainsi, elle compte cinq départements au total : le département de l'orientation et de la prospection, le département de la promotion de l'emploi (DPE), le département de l'observatoire de l'emploi et de la formation, le département de perfectionnement et de reconversion, et le département des Nouvelles technologies et de la communication (Bah, 2012).

II.8.2. Agence pour la promotion de l'emploi des jeunes : APEJ

L'Agence pour la promotion de l'emploi des jeunes (APEJ) a été créée en 2003, mais ses activités ont débuté en 2004. L'APEJ a pour mission principale la mise en œuvre du Programme Emploi Jeunes (PEJ), qui vise les jeunes de 15 à 40 ans. Les objectifs de l'APEJ sont triples : améliorer l'employabilité des jeunes en proposant des stages, des programmes d'apprentissage, etc. (Mariko, 2012), encourager l'auto-emploi en facilitant l'accès aux ressources nécessaires comme la terre et le crédit, et soutenir la création d'emplois grâce à des activités à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO) tant en milieu rural qu'urbain (Niang, 2019).

Selon Bourdet et al. (2012), pour la période de 2005 à 2010, l'APEJ a bénéficié d'un financement total de 18 milliards de FCFA, répartis de la manière suivante : 40% alloués aux mesures visant à améliorer l'employabilité des jeunes, 29% dédiés à la promotion de l'auto-emploi, et 27% destinés à soutenir l'emploi rural et les travaux HIMO. Les 4% restants ont été utilisés pour les frais de fonctionnement de l'agence (3%) et le suivi des projets (0,5%).

Lors de sa création, l'Agence pour la promotion de l'emploi des jeunes (APEJ) avait pour principale mission la mise en œuvre du Programme Emploi Jeunes (PEJ). Cependant, ses activités se sont diversifiées et ont évolué dans trois grandes directions : le programme emploi

jeunes (PEJ), le programme multisectoriel d'investissement intensif en emploi dans le milieu rural, et le projet d'initiatives locales pour l'emploi dans le district de Bamako (Traoré et al., 2011).

Le PEJ englobe les politiques visant à encourager les jeunes à créer des emplois dans le secteur privé¹⁹. En plus des mécanismes de financement que l'APEJ met à disposition des jeunes entrepreneurs, notamment à travers les garanties offertes aux institutions financières et les taux préférentiels négociés en leur faveur, des dispositifs d'égalité tels que les exonérations fiscales sont également disponibles. Dans le cadre de la Politique nationale de l'emploi (PNE), le code des investissements a été adapté aux nouveaux défis en matière d'emploi²⁰. Ainsi, un régime A, a été mis en place pour les investissements inférieurs à 100 millions de FCFA, offrant une exonération fiscale pour les cinq premières années d'activité en ce qui concerne l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux, l'impôt sur les sociétés, la contribution des patentes et l'impôt sur les revenus fonciers. En complément de ce régime, un autre régime s'applique aux investissements supérieurs au seuil des 100 millions de FCFA, avec une exonération étendue sur une période de huit ans. Selon Bah (2012), les entreprises axées sur l'exportation (représentant 80% de la production) relèvent quant à elles du régime des zones franches et bénéficient d'une exonération totale et permanente des droits et taxes liés à leurs activités d'exportation.

II.8.3. Le ministre de l'emploi et de la formation professionnelle

Après avoir obtenu son indépendance en 1960, le Mali a adopté un système socio-économique dirigé qui se caractérisait par la prédominance du secteur public (Mutombo, 2007). Cette situation perdura jusqu'aux années 1980. Pendant cette période, l'économie du pays fut confrontée à des déséquilibres internes et externes croissants, résultant de politiques économiques et financières inadaptées, d'une insuffisance des ressources humaines et de facteurs exogènes tels que la sécheresse, la détérioration des termes de l'échange et la chute des cours des produits de base (Mariko, 2012 ; Niang, 2019 ; Dolo et al., 2023).

Ces déséquilibres, tant internes qu'externes, avaient atteint un niveau alarmant, compromettant ainsi le développement du pays. Pour remédier à cette situation, les autorités ont élaboré et mis

¹⁹ Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. (2011). Rapport sur l'emploi et la formation professionnelle au Mali, pp. 55-59.

²⁰ Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. (2014). La politique nationale de l'emploi du Mali. Bamako, p.5.

en place une série de programmes de réformes économiques (Bah, 2012). Ces programmes avaient pour objectifs fondamentaux de stabiliser la situation macroéconomique, d'améliorer la compétitivité de l'économie, de favoriser les exportations pour stimuler la croissance économique, et de réduire la vulnérabilité de l'économie face aux facteurs externes (Mali, 2000).

Le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, créé par le décret n°04-145/PRM du 13 mai 2004, a pour mission l'élaboration et la mise en œuvre de la politique nationale dans les domaines de l'emploi et de la formation professionnelle. À ce titre il est chargé entre autres de la gestion des rapports de partenariat entre les organisations de travailleurs et d'employeurs et l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de nature à promouvoir l'emploi, notamment l'insertion des jeunes dans la vie active. Outre un secrétariat général et un cabinet, il est le tuteur de la Direction Nationale de l'Emploi et de la Direction Nationale pour la Formation Professionnelle. D'autres organismes spécialisés lui sont rattachés. Bien que l'ANPE et l'APEJ fassent partie de ce groupe, elles ont des statuts particuliers, notamment en termes financiers. Alors que pour l'APEJ, l'indépendance par rapport au ministère découle du fait que ses fonds ont été votés par le biais d'un projet et non adoptés par un décret ministériel, pour l'ANPE, la source de financement a été établie depuis 1961, 1% de la masse salariale des travailleurs sous le régime de la sécurité sociale à la charge des employeurs, par l'ordonnance n°01/PG-RM du 07 février 1961 (Voir Bah, 2012).

II.8.4. La politique nationale de formation professionnelle

La politique de la formation professionnelle se justifie au regard de l'insuffisance de la main d'œuvre dans tous les secteurs de production et de l'immensité des besoins à satisfaire. Elle permettra d'orienter l'intervention de l'Etat, des Collectivités Territoriales, du Secteur privé ainsi que des Partenaires techniques et financiers en matière de formation professionnelle²¹.

Elle définira également les orientations et les objectifs stratégiques de développement de la formation professionnelle. Elle facilitera l'élaboration et la mise en œuvre des programmes stratégiques de promotion des sous-secteurs de la formation professionnelle.

La politique de la formation professionnelle est issue d'un long processus qui a impliqué l'ensemble des acteurs concernés : représentants des pouvoirs publics, du secteur privé, des travailleurs, de la société civile et des partenaires au développement. Le forum national sur l'éducation, organisé en octobre 2008, a été l'occasion d'échanges et de partages qui ont été un

²¹ Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, *La Politique Nationale de la Formation Professionnelle*, Bamako-Mali, 2009. p.11.

apport contributif essentiel dans la formulation de ses orientations, de ses objectifs et de ses stratégies.

Ses missions : La politique de formation professionnelle vise à Développer les ressources humaines pour la productivité et la compétitivité. Elle prend en charge les besoins de formation des actifs des secteurs productifs, des agents des services de l'Etat et des Collectivités territoriales ainsi que l'insertion socio-économique des jeunes et des femmes. (Niang., 2019).

II.8.5. Centre national de la promotion de volontariat (CNPV)

Le Centre National de Promotion du Volontariat (CNPV) est un établissement public à caractère administratif (EPA) qui bénéficie d'une personnalité morale et d'une autonomie de gestion. Il relève du Ministère de l'Emploi de la Formation Professionnelle, de la Jeunesse et de la Construction Citoyenne et a été créé à l'initiative du Gouvernement de la République du Mali²², avec le soutien du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et du Programme des Volontaires des Nations Unies (PVNU).

Le CNPV est régi par la loi n° 011-52 du 28 juillet 2011 qui a instauré sa création, ainsi que par le décret n°579-PRM du 13 septembre 2011 qui définit son mode de fonctionnement. Ses organes d'administration et de gestion sont le Conseil d'Administration et le Comité de Gestion. Étant donné la dimension transversale de son domaine d'intervention, la plupart des ministères sont représentés au sein de son Conseil d'Administration.

Les missions du CNPV comprennent les points suivants : contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une politique nationale de volontariat, élaborer et mettre en place une stratégie de communication axée sur le volontariat, favoriser la création d'associations de volontaires, promouvoir la valeur du volontariat, développer la coopération et les partenariats avec des organismes publics ou privés similaires, nationaux ou étrangers, gérer les volontaires, former les volontaires, et assurer le suivi et l'évaluation des volontaires et des structures (Niang, 2019).

II.8.6. Le Fonds Auto Renouvelable pour l'Emploi (FARE)

Le Fonds d'Appui à la Réalisation d'Entreprises (FARE) a été établi officiellement par le récépissé n°0501 daté du 13 juillet 2001 et est régi par l'ordonnance n°041/PEG du 28/03/59. Il s'agit d'une association qui se consacre à soutenir la création et le développement d'entreprises initiées par de jeunes promoteurs, dans le but de lutter contre le chômage des jeunes. Le FARE joue un rôle essentiel en tant que fonds de garantie pour les projets de création ou de

²² République du Mali (2012). Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR) 2012-2017. Ministère de l'Economie et des Finances.

développement d'entreprises portés par les jeunes. Il offre des garanties financières et délivre des cautions en faveur des entrepreneurs soumissionnaires ou attributaires de marchés dans le domaine du bâtiment et des travaux publics.

Le FARE s'engage activement dans le financement des projets entrepris par les jeunes entrepreneurs en leur fournissant des garanties nécessaires. Grâce à cette garantie de financement, les jeunes entrepreneurs bénéficient d'une plus grande crédibilité et d'une meilleure accessibilité aux ressources financières nécessaires à la réalisation de leurs projets. De plus, le FARE joue un rôle crucial en délivrant des cautions aux entreprises qui soumissionnent ou se voient attribuer des contrats dans le domaine du bâtiment et des travaux publics. Cette action permet de renforcer la confiance des donneurs d'ordre et de sécuriser les transactions commerciales.

L'objectif principal du FARE est de promouvoir l'entrepreneuriat chez les jeunes en facilitant l'accès au financement et en renforçant la viabilité des projets. En fournissant des garanties financières, le FARE encourage les jeunes promoteurs à concrétiser leurs idées d'entreprise et à contribuer ainsi au développement économique et social du pays. De plus, en délivrant des cautions aux entreprises dans le domaine du bâtiment et des travaux publics, le FARE favorise la participation des jeunes entrepreneurs dans ces secteurs clés de l'économie.

L'action du FARE est cruciale dans un contexte où le chômage des jeunes représente un défi majeur. En offrant un soutien financier et en renforçant la confiance des acteurs économiques, le FARE joue un rôle catalyseur dans la création et le développement d'entreprises dirigées par des jeunes. En encourageant l'entrepreneuriat, le FARE contribue à la création d'emplois durables et à la croissance économique.

Ainsi, le Fonds d'Appui à la Réalisation d'Entreprises (FARE) est une association qui se consacre à soutenir les jeunes entrepreneurs dans la concrétisation de leurs projets d'entreprise. Grâce à ses garanties financières et ses cautions, le FARE permet aux jeunes promoteurs d'accéder plus facilement aux financements nécessaires et de participer activement au développement économique du pays, tout en favorisant leur insertion professionnelle. (Mariko, 2012).

II.9. Les taux de chômage chez les jeunes au Mali

La question de l'emploi des jeunes est cruciale pour le développement économique et social du Mali, et elle est au centre des préoccupations des autorités publiques, des acteurs de la société civile et des chercheurs. Les chiffres du taux de chômage chez les jeunes sont très préoccupants,

avec près de 15 % en 2021, un chiffre qui atteint près de 20 % chez les jeunes femmes (Coulibaly, 2022). Cette situation est encore plus alarmante dans les zones rurales, où le taux de chômage des jeunes est nettement plus élevé que dans les zones urbaines. Pour faire face à cette situation, il est crucial de mettre en place des politiques publiques efficaces pour favoriser l'emploi des jeunes, en particulier dans les zones rurales. Le tableau suivant montre le pourcentage de chômage des jeunes Maliens :

Tableau 1. Taux de chômage des jeunes (15-24 ans) par sexe (%)

		2014	2015	2016	2017	2018	Moyennes
15-65 ans		10,3	10,6	10,6	9,1	8,6	9,84 %
15-24 ans	Ensemble	14,2	22,5	23,8	21,9	19,0	20,28 %
	M	8,7	20,7	22,6	19,8	17,4	17,18 %
	F	20,4	24,2	25	24,0	20,9	21,98 %

Source : Dolo et al. (2022), à partir des données EMOP (2014-2018).

Au Mali, les taux de chômage des diplômés de l'enseignement technique et professionnel sont considérablement élevés, comme l'ont confirmé les enquêtes EPAM menées en 2004²³, 2007 et 2010 (Dolo et al., 2014 ; Niang, 2019). Cette situation reflète une inadéquation entre les compétences et les qualifications acquises dans le système éducatif et celles requises sur le marché du travail. Malheureusement, seuls quelques jeunes ont accès aux filières techniques et professionnelles de l'enseignement secondaire, ce qui représente une faible proportion de la population. En 2008-2009, seulement 6,6 % des jeunes âgés de 16 à 18 ans suivaient de tels cursus, dont 5 % étaient en formation pour obtenir un brevet de technicien (BT) et 1,4 % pour un certificat d'aptitude professionnelle (CAP). Les formations en CAP sont principalement dispensées par des écoles privées, et la majorité des élèves de CAP suivent des formations tertiaires, les filles étant surreprésentées dans ces formations (Voir MEFP).

Cependant, pour résoudre cette question de chômage des jeunes, il est nécessaire de prendre en compte les multiples facteurs socio-économiques, culturels et institutionnels qui contribuent à cette situation. En effet, le manque de formation professionnelle, le manque d'opportunités d'emploi, la faible productivité des secteurs économiques, ainsi que les pratiques discriminatoires et les barrières culturelles sont autant de défis à surmonter. Par conséquent, il est important de mettre en place des solutions innovantes et adaptées aux contextes locaux pour stimuler l'insertion professionnelle des jeunes, en impliquant tous les acteurs concernés, y

²³ Mali - Enquête Permanente Auprès des Ménages (EPAM) 2004 - MALI (instat-mali.org). p. 143.

compris les employeurs, les partenaires sociaux, les institutions de formation et les organisations de la société civile.

Dans ce contexte, le gouvernement malien a adopté le Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR), qui vise à créer des opportunités d'emploi pour les jeunes et à favoriser le développement économique et social du pays. Des initiatives innovantes, telles que le développement de l'entrepreneuriat des jeunes, la promotion de l'agriculture et des secteurs économiques porteurs, ainsi que la formation professionnelle adaptée aux besoins du marché du travail, peuvent contribuer à améliorer la situation de l'emploi des jeunes au Mali. Cependant, la mise en œuvre de ces politiques nécessite une coordination efficace et une mobilisation de toutes les parties prenantes pour assurer leur succès à long terme.

Section 4 : l'emploi informel

L'emploi informel se réfère à un type d'emploi qui n'est pas réglementé ni protégé par la législation du travail, et qui est souvent caractérisé par des relations informelles entre employeurs et travailleurs. Selon Abdoulaye Niang : « l'emploi dans le secteur formel est rare ou introuvable et le secteur informel ne peut procurer, le plus souvent, que des revenus faibles et irréguliers. Les jeunes jettent alors leur dévolu sur l'emploi outre-Atlantique, lequel peut procurer des salaires nettement supérieurs ». Par conséquent, Les travailleurs informels sont souvent employés dans des petites entreprises, des activités indépendantes ou des services domestiques, et ils sont souvent payés en espèces, sans contrat de travail ou protection sociale (Yerochewski, 2015). L'emploi informel est un sujet important dans notre étude, car il représente une proportion significative de l'emploi chez les jeunes travailleurs au Mali, avec des implications importantes en termes de revenus, de protection sociale et de développement économique (Traoré 2022).

La section 2 de notre mémoire s'attache à explorer en profondeur la question de l'emploi informel au Mali. En effet, cette problématique est complexe et suscite de nombreuses interrogations, d'autant plus que le phénomène de l'emploi informel est répandu dans ce pays. Nous commencerons donc par clarifier les contours de cette notion en définissant les caractéristiques de l'emploi informel, ainsi que les activités qui en font partie. Cette définition nous permettra de mieux comprendre les spécificités de ce type d'emploi, qui se caractérise notamment par une absence de contrat de travail et de sécurité sociale.

Ensuite, nous aborderons les avantages et les inconvénients de l'emploi informel pour les jeunes travailleurs au Mali. Nous analyserons en détail les aspects économiques et sociaux de ce type

d'emploi, en soulignant notamment la précarité de la situation des travailleurs informels et l'absence de protection sociale. Nous verrons également que l'emploi informel peut offrir des avantages immédiats en termes de revenus, mais qu'il est souvent associé à des conditions de travail précaires.

Nous nous intéresserons ensuite aux facteurs qui influencent le choix entre le chômage et l'emploi informel chez les jeunes au Mali. Nous mettrons en avant les facteurs socio-économiques et culturels qui jouent un rôle important dans ce choix, notamment la faible qualité des emplois informels, le manque de reconnaissance professionnelle et l'absence de perspectives d'emploi dans les secteurs formels. Nous analyserons également le rôle de la formation professionnelle et de l'expérience professionnelle dans le choix entre le chômage et l'emploi informel.

Enfin, nous nous pencherons sur les initiatives mises en place pour promouvoir l'emploi chez les jeunes au Mali. Nous verrons que plusieurs politiques ont été mises en œuvre pour répondre aux besoins spécifiques des jeunes, notamment en matière de formation professionnelle et d'entrepreneuriat. Nous analyserons les résultats de ces initiatives et les limites auxquelles elles sont confrontées, en soulignant la nécessité de les renforcer pour améliorer l'accès à l'emploi des jeunes au Mali.

II.10. Définition de l'emploi informel

Dans le contexte du Mali, l'emploi informel se caractérise par des activités économiques non déclarées qui ne bénéficient pas de la protection légale et sociale offerte par le cadre réglementaire. Les travailleurs de l'emploi informel sont engagés dans une multitude de secteurs, tels que le commerce ambulant, l'agriculture, l'artisanat, le petit commerce, la construction et les services domestiques²⁴. Ils travaillent souvent sans contrat de travail formel, ni protection sociale ou assurance maladie. Les conditions de travail dans l'emploi informel peuvent être précaires, avec des horaires de travail flexibles et des revenus souvent insuffisants pour subvenir aux besoins de base.

Les travailleurs informels peuvent être propriétaires de leur propre entreprise ou employés dans des entreprises informelles. Ils peuvent être des travailleurs familiaux, des travailleurs

²⁴ODHD (Observatoire du Développement Humain Durable et de la Lutte Contre la Pauvreté), (2020). Contribution du secteur informel à l'économie nationale et à la réduction de la pauvreté et des inégalités au Mali. P 43.

indépendants ou des travailleurs occasionnels (Boutin, 2013). L'emploi informel est souvent caractérisé par une absence de contrôle sur les salaires, les heures de travail, les conditions de travail et les avantages sociaux. Cette forme d'emploi est souvent associée à des risques pour la santé et la sécurité au travail, ainsi qu'à un manque de protection en cas de perte d'emploi.

Selon l'Institut National de la Statistique du Mali (2017), le phénomène de l'emploi informel a connu une croissance rapide ces dernières années, en particulier chez les jeunes qui sont plus susceptibles d'être engagés dans l'emploi informel en raison de leur manque d'expérience, de compétences et de capital. La situation de l'emploi informel au Mali soulève des questions importantes sur les avantages et les inconvénients de cette forme d'emploi, ainsi que sur les facteurs qui influencent le choix des jeunes entre le chômage et l'emploi informel.

II.11. Les avantages et les inconvénients de l'emploi informel

Les avantages et les inconvénients de l'emploi informel chez les jeunes maliens sont nombreux et complexes. D'une part, l'emploi informel offre aux travailleurs la possibilité de travailler sans diplôme ou qualification, de gagner de l'argent rapidement et de manière autonome, et de répondre à des besoins immédiats en matière d'emploi (Dolo et al., 2022). En outre, pour de nombreux jeunes, l'emploi informel est le seul moyen de gagner un revenu et de subvenir à leurs besoins, car le marché de l'emploi formel est souvent inaccessible en raison de la forte concurrence et des critères de sélection exigeants.

Cependant, l'emploi informel présente également de nombreux inconvénients pour les jeunes travailleurs maliens. Tout d'abord, les travailleurs informels ne bénéficient pas des protections sociales telles que les congés payés, les assurances maladie, les allocations chômage et les régimes de retraite (Bah, 2012). Cela les expose à un risque important de pauvreté, de maladie et de précarité financière (Traoré, 2005 ; Coulibaly, 2020). De plus, les travailleurs informels sont souvent confrontés à des risques professionnels tels que les accidents du travail, les maladies liées à l'environnement de travail et les violences.

En outre, les travailleurs informels ont souvent un accès limité à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences spécifiques (Niang, 2019), ce qui peut les empêcher de progresser dans leur carrière professionnelle et de trouver des emplois mieux rémunérés et plus stables²⁵. Enfin, l'emploi informel est souvent associé à des conditions de travail précaires, à

²⁵ Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. (2014). La politique nationale de l'emploi du Mali. Bamako, p.5.

une absence de sécurité de l'emploi et à des revenus irréguliers. Les travailleurs informels ont également peu de perspectives d'avancement professionnel et de possibilités de promotion, ce qui peut affecter leur motivation et leur engagement au travail.

En somme, l'emploi informel présente des avantages et des inconvénients pour les jeunes travailleurs maliens. Bien que cela puisse être une option viable pour certains jeunes à la recherche d'un emploi, il est important de souligner les risques et les limites de cette forme d'emploi précaire. Il est essentiel de mettre en place des politiques et des programmes de développement économique pour promouvoir l'emploi formel et offrir des opportunités de formation professionnelle et de développement de compétences pour les jeunes travailleurs maliens.

II.12. Les facteurs influençant le choix entre chômage et l'emploi informel

Le choix entre le chômage et l'emploi informel chez les jeunes au Mali est un phénomène complexe et multifactoriel. Plusieurs facteurs peuvent influencer leur décision de s'orienter vers l'emploi informel plutôt que le chômage. Tout d'abord, l'absence de contraintes légales peut attirer les jeunes vers l'emploi informel, car ils peuvent y entrer sans diplôme ou sans qualification spécifique (Dolo et al., 2022). Cette flexibilité du marché du travail informel peut permettre aux jeunes de trouver rapidement un emploi et de générer des revenus immédiats pour répondre à leurs besoins immédiats en matière de subsistance (Chigunta et al., 2005).

Cependant, les jeunes peuvent également choisir le chômage en raison de l'absence de perspectives d'emploi dans les secteurs formels, qui offrent une meilleure qualité de travail, de meilleures conditions de travail et une reconnaissance professionnelle (Dembélé, 2022). De plus, l'emploi informel ne garantit pas de protections sociales, telles que les congés payés, les assurances maladie ou les allocations chômage, et les travailleurs informels peuvent être exposés à des risques professionnels tels que les accidents du travail ou les maladies liées à l'environnement de travail²⁶.

Le choix entre le chômage et l'emploi informel dépend également de plusieurs facteurs individuels tels que le niveau de formation et de qualification des jeunes, leur expérience professionnelle et leurs aspirations professionnelles à long terme (Grise, 2008). Les jeunes ayant une formation et des qualifications supérieures peuvent être plus enclins à rechercher un

²⁶Institut National de la Statistique (INSTAT) du Mali (2015). Sante, Emploi, Sécurité Alimentaire et Dépenses de Consommation des Ménages : Résultats chiffrés de l'EMOP, passage 3 (octobre-décembre). pp. 11-15.

emploi dans le secteur formel pour améliorer leurs perspectives de carrière et obtenir des avantages sociaux. En revanche, les jeunes ayant une formation et des qualifications inférieures peuvent être davantage contraints de travailler dans le secteur informel pour répondre à leurs besoins immédiats en matière de subsistance.

Il convient également de noter que le manque de financement pour la création d'emplois formels au Mali peut être un facteur clé qui pousse les jeunes vers l'emploi informel (Union Africaine, 2007). Le gouvernement malien devrait encourager les investissements dans les secteurs clés de l'économie pour favoriser la création d'emplois formels, améliorer les conditions de travail et protéger les travailleurs (Ouedraogo et Tallet, 2014). En outre, les programmes de formation professionnelle et de développement des compétences peuvent aider les jeunes à acquérir des compétences et des qualifications pour accéder à des emplois formels et améliorer leurs perspectives de carrière à long terme.

II.13. Promotion de l'emploi chez les jeunes

La promotion de l'emploi chez les jeunes est un enjeu majeur au Mali, où le taux de chômage des jeunes est très élevé. Pour répondre à ce défi, le gouvernement a mis en place différentes politiques visant à encourager la création d'emplois pour les jeunes.

L'une de ces politiques est la création de programmes de formation professionnelle. Ces programmes visent à fournir aux jeunes les compétences et les qualifications nécessaires pour accéder à des emplois formels et mieux rémunérés. Ils sont souvent axés sur des secteurs spécifiques, tels que l'agriculture, l'élevage, la pêche ou l'artisanat. Selon l'Agence pour la promotion de l'emploi des jeunes (APEJ) Ces programmes de formation peuvent être dispensés par des centres de formation professionnelle, des organisations non gouvernementales ou des entreprises.

Une autre politique mise en place par le gouvernement est l'octroi de prêts pour les jeunes entrepreneurs. Ces prêts sont destinés à aider les jeunes à lancer leur propre entreprise ou à développer leur entreprise existante²⁷. Ils peuvent être assortis de conditions avantageuses, telles que des taux d'intérêt préférentiels ou des périodes de remboursement plus longues. Cette politique a pour objectif de favoriser l'entrepreneuriat chez les jeunes et de stimuler la création d'emplois dans le secteur privé.

²⁷ CREDD. (2019). Cadre stratégique pour la Relance économique et le Développement Durable au Mali. Bamako (2019-2023): Ministère de l'Economie et des Finances. pp.65-110

En outre, le gouvernement a mis en place des centres d'emploi pour aider les jeunes à trouver un emploi. Ces centres fournissent des informations sur les offres d'emploi disponibles, les entreprises qui recrutent et les programmes de formation professionnelle²⁸. Ils peuvent également offrir des services de conseil et d'orientation professionnelle pour aider les jeunes à identifier les emplois qui correspondent à leurs compétences et à leurs aspirations professionnelles. En février 2012, une politique-cadre en faveur des jeunes a été adoptée pour soutenir les activités liées à la jeunesse, au sport et à la citoyenneté (Voir les analyses de Niang, 2019). Cette politique vise à favoriser le bien-être en cherchant à promouvoir l'épanouissement, le renforcement des capacités, la construction citoyenne, la promotion du volontariat en milieu jeune et la création d'emplois pour cette frange de la population. Les actions menées en 2017 dans les domaines de la jeunesse et de la construction citoyenne ont été mises en œuvre dans les deux programmes du ministère, à savoir l'Administration Générale et l'Éducation, l'Animation, l'Insertion Socio-économique des Jeunes.

Enfin, la promotion de l'entrepreneuriat chez les jeunes est une autre politique mise en place par le gouvernement. Cette politique vise à encourager les jeunes à créer leur propre entreprise et à devenir des entrepreneurs (Diallo et al., 2015) Elle peut inclure des mesures telles que des subventions pour les jeunes entrepreneurs, des programmes de mentorat pour les jeunes entrepreneurs et la mise en place d'incubateurs d'entreprises pour les jeunes.

Cependant, malgré ces politiques, des défis subsistent pour promouvoir l'emploi chez les jeunes au Mali. Les programmes de formation professionnelle doivent être améliorés pour mieux répondre aux besoins spécifiques des jeunes et pour être mieux adaptés aux exigences du marché du travail. De même, les prêts pour les jeunes entrepreneurs doivent être mieux ciblés et mieux conçus pour répondre aux besoins spécifiques des jeunes. Enfin, la promotion de l'entrepreneuriat chez les jeunes doit être mieux coordonnée et mieux intégrée dans les politiques économiques et sociales plus larges.

Conclusion

Le présent chapitre nous a permis de saisir les enjeux liés au chômage des jeunes et à l'emploi informel au Mali. Les causes du chômage chez les jeunes sont multiples, souvent en rapport avec un manque d'opportunités, une discordance entre la formation et l'emploi, une formation

²⁸ Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. (2014). La politique nationale de l'emploi du Mali. Bamako, p.5.

inadéquate et des facteurs démographiques. Nous avons également identifié les conséquences sociales, psychologiques et économiques du chômage des jeunes.

On peut conclure que le chômage des jeunes est effectivement un problème majeur au Mali, ayant des répercussions néfastes sur les plans social, psychologique et économique. Les causes sont diverses, allant de l'inadéquation entre formation et emploi à la migration et aux facteurs démographiques. Les mesures de lutte contre le chômage des jeunes sont essentielles pour aider ces derniers à trouver du travail, mais il est également important de prendre en compte l'emploi informel, susceptible d'offrir des opportunités de travail aux jeunes qui ne parviennent pas à décrocher des emplois formels. La promotion de l'emploi chez les jeunes doit être encouragée pour proposer des opportunités de travail décentes et durables, contribuant ainsi à réduire le chômage des jeunes au Mali.

Bien que l'emploi informel soit une option de dernier recours pour de nombreux jeunes maliens, il comporte des risques. Nous avons abordé les avantages et les inconvénients de l'emploi informel, ainsi que les facteurs qui influencent le choix entre chômage et emploi informel.

Enfin, nous avons présenté les mesures de lutte contre le chômage des jeunes, ainsi que les efforts déployés pour promouvoir l'emploi chez les jeunes au Mali. Toutefois, en dépit de ces initiatives, le taux de chômage chez les jeunes demeure élevé, nécessitant une action constante et coordonnée pour améliorer la situation.

En conclusion, ce chapitre nous a permis de mieux comprendre la complexité de la problématique de l'emploi des jeunes au Mali, soulignant l'importance d'une approche globale et concertée pour faire face à ce défi majeur.

Chapitre III. Cadre Pratique

Préambule

Le chômage des jeunes est une problématique qui affecte de nombreux pays, y compris le Mali. Pour mieux comprendre cette situation, nous avons mené une enquête auprès de la population de la région de Ménaka. Cette région, située dans le nord-est du Mali, est caractérisée par des conditions économiques difficiles et une forte prévalence du chômage des jeunes. Pour déterminer la population d'étude, nous avons utilisé les données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2009, qui indique que la population de Ménaka est composée majoritairement de jeunes. Nous avons donc limité notre étude à la tranche d'âge de 13 à 35 ans qui sont en situation de chômage. Nous avons utilisé la technique de questionnaire pour recueillir des données sur la situation des jeunes confrontés à la problématique du chômage et de l'emploi informel (Voir Annexe). Cette étape de vérification et de correction nous a permis de garantir la fiabilité et la validité des données collectées, tout en nous assurant de la cohérence des résultats. En effet, la qualité des données recueillies est essentielle pour la pertinence et la fiabilité de notre étude, ainsi que pour la formulation de recommandations appropriées.

Le chapitre 3 de notre mémoire est dédié à la partie pratique de notre étude. Dans ce chapitre, nous allons nous intéresser à la situation géographique du Mali ainsi que de la région de Ménaka où nous avons mené notre étude. Nous allons également présenter les caractéristiques de l'échantillon que nous avons sélectionné pour cette étude.

En outre, nous allons procéder à la vérification de nos hypothèses, à savoir la première hypothèse relative aux causes du chômage chez les jeunes et la deuxième hypothèse portant sur les facteurs qui influencent le choix des jeunes entre le chômage et l'emploi informel.

Nous allons détailler la méthodologie utilisée pour vérifier ces hypothèses, y compris la collecte et l'analyse des données. Nous allons également présenter les résultats de notre étude en relation avec ces hypothèses et discuter de leurs implications pour la compréhension du phénomène du chômage des jeunes au Mali.

Dans l'ensemble, ce chapitre pratique est crucial pour notre étude car il nous permettra de fournir des données empiriques et des analyses qui peuvent être utilisées pour informer les politiques et les pratiques visant à résoudre le problème du chômage des jeunes au Mali.

III.1. Situation géographique du Mali

Le Mali, avec sa position centrale en Afrique de l'Ouest, occupe une place géographique stratégique. Le pays est principalement composé de vastes plaines et de plateaux, avec des altitudes variant de quelques centaines de mètres à plus de 1 000 mètres dans certaines régions. Au nord, le pays s'étend sur le désert du Sahara, l'une des régions désertiques les plus étendues au monde. Cette partie du pays est caractérisée par des dunes de sable, des étendues rocheuses et des oasis dispersées²⁹.

A l'origine, le nom "Mali" n'est pas une création spontanée, mais il tire son origine d'un empire prestigieux gouverné par de puissants rois pendant de nombreuses générations. En choisissant ce nom, les nouveaux dirigeants expriment clairement leur volonté de se rapprocher de cet héritage et de le défendre³⁰.

Le fleuve Niger, qui traverse le pays du sud-est au nord-ouest, est la principale source d'eau pour de nombreuses régions maliennes. Il joue un rôle vital dans l'approvisionnement en eau pour l'agriculture, l'élevage et la vie quotidienne des habitants. Le fleuve Niger est également une voie de transport essentielle, permettant la navigation fluviale et reliant le Mali à d'autres pays de la région³¹.

La région sahélienne, où se situe le Mali, est caractérisée par un climat aride et semi-aride. Les précipitations sont limitées et variables, ce qui rend l'agriculture difficile dans certaines régions. Cependant, malgré ces conditions climatiques difficiles, le Mali dispose de terres arables fertiles, en particulier dans les régions du sud. L'agriculture est l'une des principales activités économiques du pays, avec la culture de céréales, de coton, d'arachides et d'autres cultures vivrières.

La faune et la flore du Mali sont diverses et riches en biodiversité. Les réserves naturelles et les parcs nationaux du pays abritent une variété d'espèces animales, notamment des éléphants, des lions, des girafes, des crocodiles, des antilopes et de nombreuses espèces d'oiseaux. Le parc national du Mali, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, est l'une des principales zones

²⁹ Pierre BOILLEY, François BOST, Denia CHEBLI, Christian COULON, Universalis, « MALI », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 25 mai 2023. URL : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/mali/>

³⁰ Christian Roche, (2013). Regards sur l'histoire du Mali., p.3. Consulté sur le site <http://aphglyon.free.fr/regards-sur-l-histoire-du-mali>

³¹ https://www.clio.fr/CHRONOLOGIE/chronologie_mali.asp, consulté le 25/05/2023.

protégées du pays, offrant une protection et une préservation de l'écosystème unique de la région³².

En résumé, le Mali est un pays géographiquement diversifié, allant des vastes déserts du Sahara aux terres fertiles et aux paysages fluviaux du sud. Sa position centrale en Afrique de l'Ouest, bien que sans accès à la mer, en fait un carrefour culturel et économique important. La richesse de sa biodiversité et la variété de ses paysages en font également une destination attrayante pour le tourisme écologique et l'exploration de la nature.

III.1.1. Économie du Mali

Le Mali est un pays d'Afrique de l'Ouest doté d'une économie en développement³³. Son économie est largement basée sur l'agriculture, qui occupe une grande partie de la population active et contribue de manière significative au produit intérieur brut (PIB) du pays³⁴. Les principales cultures agricoles comprennent le coton, le mil, le maïs, le riz, l'arachide et le sorgho³⁵.

En plus de l'agriculture, le Mali possède des ressources minérales importantes, telles que l'or, le phosphate, le sel et l'uranium. L'exploitation minière joue un rôle crucial dans l'économie du pays et constitue une source majeure de revenus d'exportation. L'or en particulier est une ressource précieuse et le Mali est l'un des principaux producteurs d'or en Afrique.

Le secteur tertiaire, comprenant le commerce, les services et le tourisme, est également en croissance au Mali (Cissé, 2014). La capitale, Bamako, est un centre économique important où se trouvent de nombreuses entreprises, banques et institutions financières³⁶. Le tourisme, bien que relativement sous-développé, présente un potentiel considérable en raison de la richesse culturelle et naturelle du pays, notamment avec des sites historiques tels que Tombouctou et Djenné.

Cependant, le Mali fait face à plusieurs défis économiques, tels que la pauvreté généralisée, le chômage élevé, l'accès limité aux services de base et les inégalités socio-économiques. Le

³²<https://whc.unesco.org/fr/list/475>

³³ <https://docplayer.fr/5432899-Mali-rapport-economique-bi-annuel.html>

³⁴ <https://www.instat-mali.org/fr/publications/produit-interieur-brut-pib->

³⁵ <https://www.trade.gov/country-commercial-guides/mali-agricultural-sectors>

³⁶ Institut National de la Statistique (INSTAT) du Mali (2018). Résultats chiffrés de l'EMOP, passage3 (octobre-décembre), 2018. p. 14-45.

gouvernement mène des réformes visant à stimuler l'investissement, à diversifier l'économie et à promouvoir le développement durable.

III.1.2. Démographie du Mali

Le Mali, situé en Afrique de l'Ouest, est caractérisé par une population diversifiée et jeune. Selon les estimations, sa population atteint environ 20 millions d'habitants³⁷. Le pays compte de nombreux groupes ethniques, dont les Bambara, les Peulhs, les Soninkés, les Maures et les Dogons, pour n'en citer que quelques-uns. Cette diversité ethnique se traduit par une richesse culturelle et linguistique importante (voir Niang, 2019).

La croissance démographique au Mali est élevée, avec un taux de natalité élevé et un faible taux de contraception. La population est principalement rurale, bien que l'urbanisation soit en augmentation, en particulier dans la capitale Bamako et d'autres grandes villes. La jeunesse de la population est également remarquable, avec une grande partie des habitants âgés de moins de 25 ans.

Cependant, la démographie présente également des défis, notamment en termes d'accès aux soins de santé, d'éducation et d'emplois pour une population croissante. Le gouvernement s'efforce d'améliorer ces conditions en investissant dans les infrastructures, l'éducation et la santé.

La combinaison de l'économie en développement et de la dynamique démographique au Mali représente à la fois des opportunités et des défis pour le pays. Avec des politiques appropriées, une gestion efficace des ressources et un investissement dans le capital humain, le Mali peut aspirer à un avenir prospère pour sa population et contribuer au développement régional.

III.2. Situation géographique de la région de Ménaka

La région de Ménaka, située dans le nord-est du Mali, est une entité administrative créée récemment par la loi N°2012-017 du 2 mars 2012, qui vise à établir des Circonscriptions Administratives en République du Mali. Auparavant, cette région faisait partie du cercle du même nom, intégré à la région de Gao³⁸. Cependant, afin de mieux répondre aux besoins et aux spécificités de cette zone géographique, la région de Ménaka a été créée en tant qu'entité administrative distincte³⁹.

³⁷ https://www.clio.fr/CHRONOLOGIE/chronologie_mali.asp, consulté le 25/05/2023.

³⁸ Selon Institut National de la Statistique (INSTAT) du Mali (2009). 4ème RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT DU MALI (RGPH-2009). p. 8.

³⁹ https://www.clio.fr/CHRONOLOGIE/chronologie_mali.asp, consulté le 25/05/2023.

La mise en place effective de la région de Ménaka a commencé le 19 janvier 2016, avec la nomination d'un Gouverneur chargé de superviser les affaires administratives de la région. Par la suite, les membres du conseil de transition de la région ont été nommés le 14 octobre 2016, afin de participer activement à la gestion et au développement de la région⁴⁰.

La région de Ménaka est subdivisée en quatre cercles distincts, à savoir Anderamboukane, Inekar, Tidermène et Ménaka. Chaque cercle se compose de plusieurs communes et villages, contribuant ainsi à la richesse culturelle et à la diversité de la région. Ménaka, en tant que chef-lieu de la région, est également le nom donné à l'emplacement de la capitale régionale⁴¹.

Sur le plan géographique, la région de Ménaka est située dans le nord-est du Mali, avec des frontières communes avec les régions de Gao au nord, Kidal à l'est, Mopti au sud et Tombouctou à l'ouest. La région se trouve principalement dans la zone sahélienne, caractérisée par un climat aride et des conditions environnementales exigeantes⁴².

Le paysage de la région de Ménaka est dominé par des plaines vastes et des étendues désertiques, notamment le désert du Sahara. Les dunes de sable, les plateaux rocheux et les oasis dispersées sont des éléments caractéristiques de cette région. Le fleuve Niger, bien que ne traversant pas directement la région de Ménaka, exerce une influence sur la vie et les activités économiques de la population, en fournissant une ressource en eau essentielle à certaines régions voisines⁴³.

La région de Ménaka est habitée principalement par des communautés nomades et semi-nomades, dont les principales activités économiques sont l'élevage, l'agriculture et le commerce transsaharien. La diversité culturelle et linguistique est une caractéristique marquante de la région, avec différentes ethnies vivant en harmonie et contribuant à la richesse sociale et culturelle de la région (M'Bow, 1964).

Malgré les défis géographiques et environnementaux auxquels la région de Ménaka fait face, elle possède un potentiel de développement et de croissance significatif. L'exploration de ses ressources naturelles, telles que le pétrole, le gaz et les minéraux, ainsi que le renforcement des

⁴¹https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/assessments/180528_nr_c_echo_rrm_emr_mnk_ander_menaka.pdf

⁴² Institut National de la Statistique (INSTAT) du Mali (2017). Sante, emploi, sécurité alimentaire et dépenses de consommation des ménages enquête modulaire et permanente auprès des ménages (EMOP), octobre-décembre 2017. Recensement General de la Population et de l'Habitat du Mali. p. 45.

⁴³ Pierre BOILLEY, François BOST, Denia CHEBLI, Christian COULON, Universalis, « MALI », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 25 mai 2023. URL : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/mali/>

infrastructures et des services de base, contribuent à créer des opportunités économiques et à améliorer les conditions de vie des habitants de la région.

III.3. Les caractéristiques de l'échantillon

Tableau 2. Répartition de l'échantillon selon l'âge.

Age	Effectif	Pourcentage
13-18	6	5,46%
19-25	80	72,73%
26-35	24	21,81%
Total	110	100%

Source : données de l'enquête.

L'analyse du tableau de répartition de l'échantillon selon l'âge révèle des informations intéressantes sur la composition de la population étudiée.

Premièrement, il est clair que les jeunes âgés de 19 à 25 ans représentent la catégorie d'âge la plus importante, avec un pourcentage élevé de 72,73%. Cela indique une prédominance significative de cette tranche d'âge dans l'échantillon. Ces jeunes adultes peuvent être considérés comme la majorité de la population étudiée.

Ensuite, les personnes âgées de 26 à 35 ans représentent la deuxième catégorie d'âge la plus importante, avec un pourcentage de 21,81%. Bien que leur nombre soit inférieur à celui des jeunes de 19 à 25 ans, ils restent néanmoins une part significative de l'échantillon. Cela suggère que cette tranche d'âge est également représentée de manière substantielle dans la population étudiée.

Enfin, les adolescents âgés de 13 à 18 ans sont la catégorie d'âge la moins représentée dans l'échantillon, avec seulement 5,46% de l'effectif total. Cette faible proportion indique qu'ils sont en nombre limité dans la population étudiée.

Tableau 3. Répartition de l'échantillon selon le sexe.

Sexe	Effectif	Pourcentage
Masculin	79	71,81%
Féminin	31	28,19%
Total	110	100%

Source : données de l'enquête.

L'analyse de la répartition de l'échantillon selon le sexe met en évidence des disparités entre les sexes au sein de la population étudiée. Tout d'abord, il est clair que les individus de sexe masculin dominent l'échantillon, représentant 71,81% de l'effectif total. Cette proportion significative suggère une prédominance des hommes dans la population étudiée.

En revanche, les femmes représentent une part relativement plus faible de l'échantillon, avec un pourcentage de 28,19%. Cela indique qu'elles sont sous-représentées par rapport aux hommes dans cette étude. Ces résultats soulignent l'importance de prendre en compte la dimension du genre lors de l'analyse des données. La prédominance des hommes peut influencer les résultats et les conclusions tirées de l'étude. Il est essentiel d'être conscient de cette disparité et de l'impact potentiel qu'elle peut avoir sur les résultats.

Il convient également de noter que l'équilibre entre les sexes peut être un aspect important à considérer dans certaines études, en particulier lorsque le sujet de recherche est lié à des différences de genre ou à des problématiques spécifiques à un sexe particulier. Dans de tels cas, il peut être nécessaire d'ajuster les résultats en tenant compte de la répartition inégale entre les sexes dans l'échantillon.

Tableau 4. Répartition de l'échantillon selon la situation matrimoniale.

Situation matrimoniale	Effectif	Pourcentage
Marié(e)	10	9,10%
Célibataire	96	87,27%
Divorcé	4	3,63%
Veuf(ve)	0	0%
Total	110	100%

Source : données de l'enquête.

L'analyse du tableau de répartition de l'échantillon selon la situation matrimoniale permet de mettre en évidence les différentes situations matrimoniales au sein de la population étudiée.

Tout d'abord, il est intéressant de constater que la grande majorité de l'échantillon, soit 87,27%, est composée de personnes célibataires. Cela indique que la majorité des participants à l'étude n'ont pas encore contracté de mariage.

En revanche, seulement 9,10% de la population étudiée sont mariés, ce qui suggère une proportion relativement faible de personnes ayant déjà franchi l'étape du mariage. Il convient de noter que dans certaines cultures ou sociétés, il peut exister des normes ou des pressions sociales qui influencent le moment où les individus se marient.

En ce qui concerne les divorcés, ils représentent 3,63% de l'échantillon. Ce pourcentage indique qu'il y a une présence notable de personnes qui ont connu un mariage précédent et qui ont ensuite divorcé.

Il est important de noter que dans ce tableau, aucun participant n'est répertorié comme veuf. Cela peut être dû à une absence de participants dans cette situation spécifique, ou à d'autres facteurs propres à l'échantillon étudié.

Tableau 5. Répartition de l'échantillon selon le niveau d'étude.

Niveau d'étude	Effectif	Pourcentage
Primaire	0	0%
Secondaire	7	6,37
Supérieur	103	93,63
Total	110	100%

Source : données de l'enquête.

Ce tableau montre la répartition de l'échantillon selon les niveaux d'étude des jeunes, nous commençons d'abord par les supérieurs avec un pourcentage très élevé de 93,63% et 6,37% constitue le pourcentage de niveau d'étude secondaire. Enfin le niveau primaire est de 0%.

A travers cette représentativité de 93,63, on constate la majorité des jeunes de Ménaka ont fait des études supérieures mais ils restent toujours en situation en situation de chômage.

Au Mali, les diplômés de l'enseignement supérieur constituent le groupe social le plus massivement touché par le chômage dont la plupart n'attendent que des opportunités des services administratifs centraux, des emplois aux activités industrielles, productives ou commerciales. Pour faute d'emplois des nombreux jeunes tendent à s'engager dans n'importe quelle forme d'activité génératrice de revenus ; généralement du travail occasionnel dans le secteur informel ; voir des activités illicites. Selon Dolo et al., (2022), ces jeunes jonglent entre jobs à durée déterminée, travail précaire, emplois ou stages non rémunérés période de chômage et d'inactivité, ou bien alternent les boulots dans le secteur informel.

Tableau 6. Répartition de l'échantillon selon le diplôme.

Diplôme	Effectif	Pourcentage
Oui	93	84,54%
Non	17	15,46
Total	110	100%

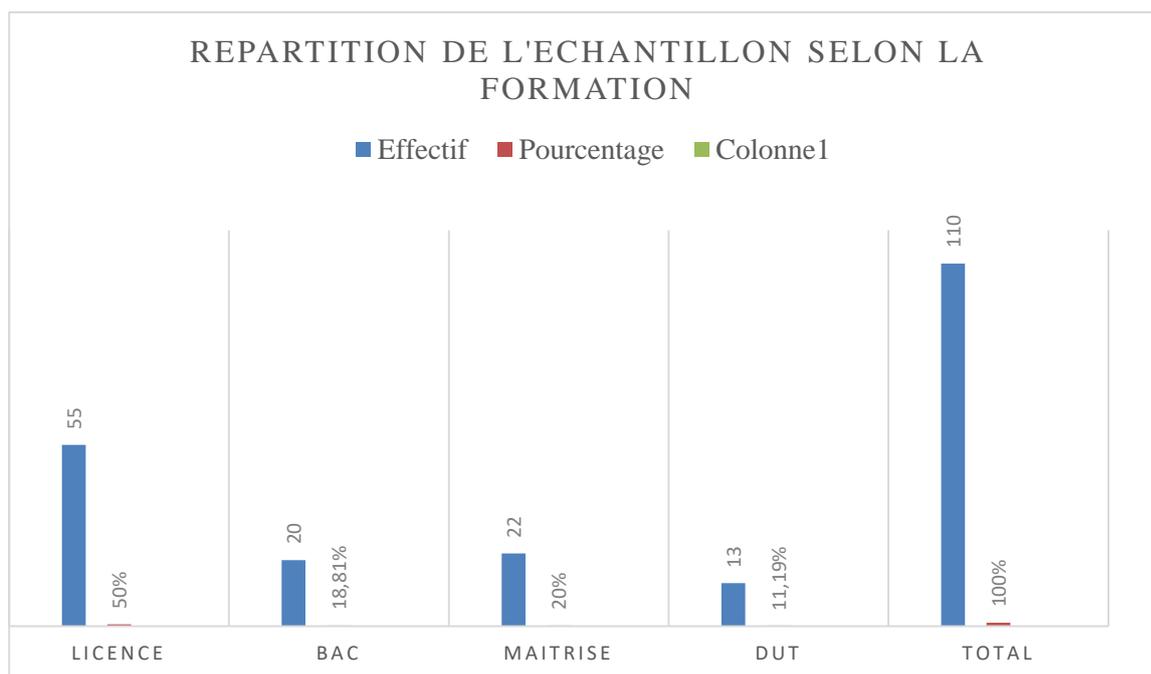
Source : données de l'enquête.

D'après l'analyse du tableau N°6 qui représente la répartition de l'échantillon selon le diplôme, nous remarquons que la majorité des jeunes de notre population d'étude, soit 84,54%, sont des diplômés. Cela indique que la plupart des enquêtés ont obtenu un diplôme, qu'il s'agisse d'un diplôme d'études secondaires, d'un diplôme universitaire ou d'une formation professionnelle.

En revanche, 15,46% des jeunes interrogés n'ont pas de diplôme. Il est important de noter que cela ne signifie pas nécessairement qu'ils n'ont pas terminé leur éducation, mais simplement qu'ils n'ont pas obtenu de diplôme officiel.

Cette analyse révèle que la proportion de diplômés dans notre échantillon est assez élevée, ce qui suggère que l'éducation et la formation jouent un rôle important dans la vie des jeunes de cette population. Cela peut avoir des implications sur leur employabilité, leurs perspectives d'avenir et leurs opportunités professionnelles.

Graphique 1. Répartition de l'échantillon selon la formation.



Source : données de l'enquête.

Le graphique suivant nous montre la répartition de l'échantillon selon le niveau de formation, en effet, 50% de nos enquêtés sont des titulaires de licence, 20% maîtrise suivit de 18,81% pour le baccalauréat et enfin 11,19% pour le Dut.

Cette représentativité de 50% est dû au fait que la majorité des jeunes sortants de l'université sont des détenteurs d'un diplôme de licence.

Le chômage touche plus les diplômés et les personnes instruites que les non diplômés et les Personnes moins instruites voire non instruites. Au niveau national, le taux de chômage des personnes ayant le niveau d'instruction secondaire, technique et professionnel (CAP et BT) atteint les 18%. Pour les personnes de niveau d'instruction supérieur (Licence, Maîtrise et plus), le taux de chômage est encore plus élevé, soit 19,4%. Par contre, le taux de chômage des personnes sans instruction (7,5%) est en dessous du taux de chômage moyen observé au niveau national (9%). Ce taux de chômage s'élève à 12% pour les personnes de niveau fondamental 1 (6ème année de l'école fondamentale). L'auto emploi / l'emploi indépendant/ l'entrepreneuriat ou tout simplement travailler à son propre compte constitue la catégorie socioprofessionnelle la plus dominante avec 56% des emplois et du coup une faiblesse de l'emploi salarié et notamment

de cadres (3%), donc des diplômés du supérieur. Selon Mariko (2012), ceci est donc révélateur de la faiblesse d'insertion des diplômés du supérieur comme salariés.

Tableau 7. Les activités passetemps chez les jeunes pendant le chômage.

Les activités passetemps	Effectif	Pourcentage
Pratiques des activités de loisirs	39	35,45%
Usages des réseaux	44	40%
Jouer au ballon	13	11,82%
Autres	14	12,73
Total	110	100%

Source : données de l'enquête.

L'analyse du tableau de répartition des activités passetemps chez les jeunes pendant le chômage met en évidence les différentes activités auxquelles ils s'adonnent pendant cette période.

Tout d'abord, il est intéressant de constater que la principale activité passetemps des jeunes pendant le chômage est l'usage des réseaux sociaux et d'internet, avec un pourcentage significatif de 40%. Cela indique que la technologie et la connectivité jouent un rôle majeur dans la vie des jeunes, même lorsqu'ils sont au chômage. Les réseaux sociaux et internet offrent aux jeunes des possibilités de divertissement, de communication et d'accès à l'information.

Ensuite, environ 35,45% des jeunes consacrent leur temps libre à la pratique d'activités de loisirs. Cela peut inclure des activités telles que le sport, la lecture, les passe-temps créatifs ou artistiques, les jeux vidéo, etc. Ces activités offrent aux jeunes une source de divertissement et de développement personnel pendant leur période de chômage.

En ce qui concerne la pratique du football ou du jeu de ballon, 11,82% des jeunes y consacrent leur temps pendant le chômage. Cela reflète l'attrait universel du sport et son rôle dans la vie des jeunes, même dans des situations de chômage.

Enfin, 12,73% des jeunes sont engagés dans d'autres activités passetemps non spécifiées dans le tableau. Il peut s'agir d'une variété d'activités individuelles ou collectives, selon les intérêts et les préférences de chaque jeune.

Tableau 8. Les raisons de l'utilisation des réseaux chez les jeunes.

Les raisons	Effectif	Pourcentage
Pour se divertir	8	7,28%
Pour s'informer	28	25,46
Pour battre la routine provoquée par le chômage	14	12,72
Pour chercher un emploi	60	54,54
Total	110	100%

Source : données de l'enquête.

L'analyse du tableau de répartition des raisons de l'utilisation des réseaux chez les jeunes met en évidence les motifs qui incitent les jeunes à utiliser les réseaux sociaux.

Premièrement, il est important de souligner que la majorité des jeunes, soit 54,54%, utilisent les réseaux sociaux dans le but de chercher un emploi. Cette donnée met en évidence l'importance croissante des réseaux sociaux en tant qu'outil de recherche d'emploi, permettant aux jeunes de consulter des offres d'emploi, de se connecter avec des recruteurs et de promouvoir leurs compétences et leur profil professionnel. Les réseaux sociaux offrent aux jeunes chômeurs une plateforme pour élargir leur réseau professionnel et découvrir de nouvelles opportunités d'emploi.

Ensuite, 25,46% des jeunes indiquent utiliser les réseaux sociaux pour s'informer. Les réseaux sociaux sont devenus une source d'information incontournable pour de nombreux jeunes, leur permettant de rester au courant des dernières actualités, des événements importants et des sujets qui les intéressent. Les plateformes de médias sociaux offrent un accès rapide et facile à une grande variété d'informations, ce qui en fait un outil privilégié pour la recherche et la consommation d'informations.

En outre, 12,72% des jeunes déclarent utiliser les réseaux sociaux pour battre la routine provoquée par le chômage. Cette donnée met en évidence le rôle des réseaux sociaux en tant que source de divertissement et de distraction pour les jeunes chômeurs. Les réseaux sociaux offrent une plateforme interactive où les jeunes peuvent interagir avec leurs pairs, partager des contenus, participer à des discussions et trouver des formes de divertissement pour égayer leur quotidien.

Enfin, 7,28% des jeunes déclarent utiliser les réseaux sociaux pour se divertir. Cela montre que les réseaux sociaux offrent également des opportunités de divertissement pour les jeunes chômeurs, tels que regarder des vidéos, jouer à des jeux, suivre des pages et des comptes de divertissement, etc.

Tableau 9. Situation de chômage des jeunes vis-à-vis des parents.

Situation du chômage	Effectif	Pourcentage
Oui	92	83,63%
Non	18	16,37%
Total	110	100%

Source : données de l'enquête.

D'après l'analyse du tableau N°10 qui présente la situation de chômage des jeunes vis-à-vis de leurs parents, nous constatons que 83,63% des enquêtés ont déjà discuté de leur situation de chômage avec leurs parents. Cela indique qu'une grande majorité des jeunes interrogés ont ouvert le dialogue avec leurs parents pour partager leurs difficultés liées au chômage.

En revanche, 16,37% des enquêtés ont déclaré ne pas avoir discuté de leur situation de chômage avec leurs parents. Ils expliquent qu'ils sont toujours à la recherche d'un emploi et qu'ils ne veulent pas inquiéter leurs parents. Cette attitude peut être motivée par diverses raisons, telles que la volonté de préserver leurs parents de toute préoccupation ou la perception de la recherche d'emploi comme une responsabilité personnelle.

Il est important de noter que cette analyse se base sur les données de l'enquête et représente les réponses des jeunes interrogés. Les raisons spécifiques derrière ces résultats peuvent varier d'un individu à l'autre. Cependant, cela met en évidence l'importance de la communication entre les jeunes chômeurs et leurs parents, ainsi que les différentes approches adoptées pour aborder cette situation délicate.

Ces résultats soulignent également la pression et les défis auxquels les jeunes sont confrontés lorsqu'ils sont au chômage, ainsi que l'impact émotionnel que cela peut avoir sur leur relation avec leurs parents. Il est essentiel de soutenir ces jeunes et de promouvoir des espaces de dialogue ouverts pour aborder ces questions et offrir un soutien mutuel au sein de la famille.

Tableau 10. Les raisons qui ont conduit les jeunes en situation de chômage.

Les raisons	Effectif	Pourcentage
Inadéquation entre formation et emploi	63	57,28%
Mauvaise qualité de formation	27	24,54
Manque d'opportunités	9	8,18
Manque de détermination dans la recherche d'emploi	11	10%
Total	110	100%

Source : données de l'enquête.

Partant des données de tableau ci-dessus nous observons que 57,28% des jeunes sont en chômage pour des raisons de l'inadéquation entre la formation et l'emploi tandis que 24,54% ont répondu qu'ils sont en situation de chômage parce qu'ils ont reçu une mauvaise qualité de formation. Ensuite 10% pensent qu'ils que leur situation de chômage est dû au manque de détermination dans la recherche d'emploi, suivit de 8,18% qui déclarent que cette situation est provoquée par le manque d'opportunités. Nous constatons que l'inadéquation entre la formation est la cause principale du chômage des jeunes dans la région de Ménaka. Le phénomène du chômage demeure relativement élevé chez les jeunes et les femmes. Plusieurs facteurs structurels et/ou conjoncturels semblent expliquer ce constat. L'on peut citer, par exemple, l'inadéquation entre la formation académique et les besoins du marché du travail, le faible niveau de qualification et d'expérience professionnelle des jeunes, les difficultés d'accès des jeunes au financement, et la faible capacité d'absorption de la fonction publique et du secteur privé. Par ailleurs, les programmes et les instruments de politique d'emploi actuels au Mali ne semblent pas être définis en tenant compte des spécificités des secteurs économiques, régions, type d'acteur et nature de barrières (Traoré et al., 2023). Or, le chômage ne touche pas les femmes et les jeunes dans la même mesure selon les secteurs/branches d'activité économiques, les régions, le type d'acteur sur le marché de travail et la nature des barrières.

Tableau 11. Les raisons de la situation du chômage chez les jeunes, une répartition selon les sexes.

Les raisons Sexe	Inadéquation entre formation académique et l'emploi	Mauvaise qualité de la formation	Manque d'opportunité	Manque de détermination dans la recherche d'emploi	Total
Masculin	26,1%	19,4%	16,17%	10,14	71,81
Féminin	6,7%	15%	4,23%	2,26%	28,19%
Total	41,1%	26,1%	24,1%	12,4%	100%

Source : données de l'enquête.

Le tableau N°11 présente une répartition des raisons de la situation de chômage chez les jeunes en fonction du sexe. Cette analyse vise à examiner l'influence de la situation de chômage sur la variable sexe.

D'après les données figurant dans le tableau, on observe que le sexe masculin est plus touché par le chômage en raison de l'inadéquation entre la formation académique et les besoins du marché du travail, avec un pourcentage de 26,1%. Cela suggère que de nombreux hommes rencontrent des difficultés à trouver un emploi correspondant à leur formation et à leurs qualifications. Cette situation peut être liée à des facteurs tels que l'évolution des exigences du marché du travail et la compétitivité accrue dans certains secteurs.

En revanche, le sexe féminin cite principalement la mauvaise qualité de la formation comme cause de la situation de chômage, avec un pourcentage de 15%. Cela indique que les femmes rencontrent des problèmes spécifiques liés à la qualité de leur formation, ce qui peut avoir un impact sur leurs opportunités d'emploi. Il est important de prendre en compte ces différences de genre dans la formulation de politiques et de programmes visant à améliorer l'employabilité des jeunes.

Le phénomène du chômage reste élevé parmi les jeunes et les femmes, et plusieurs facteurs structurels et conjoncturels peuvent expliquer cette réalité. Parmi ces facteurs, on peut citer l'inadéquation entre la formation académique et les besoins du marché du travail, le manque de qualifications et d'expérience professionnelle chez les jeunes, les difficultés d'accès au financement, ainsi que la capacité limitée du secteur public et du secteur privé à absorber la main-d'œuvre. Il est essentiel de prendre en compte ces aspects lors de la conception de politiques d'emploi adaptées aux spécificités des secteurs économiques, des régions, des acteurs et des barrières spécifiques aux femmes et aux jeunes.

En conclusion, l'analyse du tableau met en évidence les différences entre les sexes en ce qui concerne les raisons de la situation de chômage chez les jeunes. Selon Traoré et al. (2023), comprendre ces disparités permet d'orienter les actions visant à réduire le chômage et à promouvoir l'employabilité des jeunes, en prenant en compte les besoins spécifiques des hommes et des femmes sur le marché du travail.

Tableau 12. L'espoir de trouver un emploi correspondant à la formation des jeunes.

Espoir de trouver un emploi	Effectif	Pourcentage
Oui	15	13,63
Non	95	86,37
Total	110	100%

Sources : données de l'enquête.

Comme le montre ce tableau, la plupart de nos enquêtés nous disent qu'ils n'ont pas l'espoir de trouver un emploi qui correspond à leur formation, leur pourcentage est de 86,37%, par contre 13,63% affirment qu'ils ont l'espoir de trouver un travail qui convient à leur formation.

La représentativité de 86,37% s'explique d'une part par le manque de confiance de l'environnement, et d'autre la mauvaise formation reçue.

Les jeunes ingénieurs et universitaires qui achèvent leur formation font face au chômage en raison soit du manque d'emplois en adéquation avec leur domaine d'études. Cela met en évidence une disparité entre les formations académiques et les besoins réels du pays. La faible scolarisation, la qualité médiocre et l'inadéquation des formations constituent un obstacle majeur à l'employabilité des jeunes, au développement des entreprises et à la création d'emplois

à court et à long terme au Mali. Il est essentiel que l'emploi et les perspectives d'emploi soient accompagnés du développement des compétences nécessaires. Les postes vacants existants restent souvent non pourvus en raison du manque de compétences.

Les employeurs, qu'ils opèrent dans le secteur formel ou informel, se plaignent déjà de la difficulté de trouver des individus dotés des compétences appropriées, y compris les compétences techniques de base. Le taux de chômage des jeunes diplômés de l'enseignement secondaire, en particulier des études post-secondaires, est plus élevé que la moyenne. Parmi les raisons évoquées, on trouve le problème de la pertinence limitée de nombreux diplômes sur le marché du travail. Parallèlement, des études diagnostiques détaillées menées dans des secteurs tels que l'agriculture, l'élevage, l'agro-industrie, la construction et le tourisme révèlent que les employeurs ont besoin de domaines d'expertise et de compétences professionnelles qui ne sont actuellement pas fournies. Les niveaux de compétences actuels semblent insuffisants pour une transition vers le secteur formel ou pour accroître la productivité et l'employabilité dans le secteur informel.

Tableau 13. Le soutien financier de la famille.

Soutien financier	Effectif	Pourcentage
Oui	52	47,29%
Non	13	11,81%
Souvent	45	40,90%
Total	110	100%

Source : données de l'enquête.

Selon les données du tableau 13, qui porte sur le soutien financier de la famille, nous pouvons observer les résultats suivants :

- 47,29% des jeunes interrogés bénéficient d'un soutien financier de leur famille. Cela indique que près de la moitié des jeunes comptent sur le soutien financier de leurs proches pour subvenir à leurs besoins pendant leur recherche d'emploi
- 40,90% des jeunes reçoivent souvent un soutien financier de leur famille. Cela suggère que de nombreux jeunes ont une dépendance régulière vis-à-vis de leurs proches pour couvrir leurs dépenses courantes et leurs besoins financiers.

- 11,81% des jeunes ne reçoivent aucun soutien financier de leur famille. Cela signifie qu'un petit pourcentage de jeunes sont financièrement indépendants et ne dépendent pas de leur famille pour leur subsistance.

Ces résultats soulignent l'importance du soutien financier familial dans la vie des jeunes en situation de recherche d'emploi. Ils mettent en évidence la diversité des situations financières parmi les jeunes, allant de ceux qui dépendent étroitement de leur famille à ceux qui sont autonomes sur le plan financier. Il est crucial de prendre en compte ces différences lors de la conception de politiques et de programmes visant à soutenir les jeunes dans leur transition vers l'emploi. En comprenant le rôle du soutien financier familial dans leur parcours, il est possible de proposer des mesures ciblées pour aider les jeunes à devenir plus autonomes financièrement et à surmonter les obstacles liés au chômage.

Tableau 14. Dépendance familiale des jeunes en situation du chômage.

Dépendance	Effectif	Pourcentage
Oui	70	63,37%
Non	40	36,63%
Total	110	100%

Source : données de l'enquête.

Selon les données figurant dans ce tableau à la question êtes-vous toujours dépendants de votre famille ? (63,37%) de nos enquêtés sont toujours dépendant de la famille par contre 36,63 sont indépendants de la famille. Devant le problème du chômage grandissant qui affecte notre pays, les jeunes constituent une charge économique considérable pour la population. Cette situation de dépendance économique du jeune, s'est aggravée avec la désarticulation graduelle du tissu économique. Aujourd'hui, même âgés de 35 ans, nombre de jeunes sont encore dépendants de leurs familles, du clan ou de la communauté. Ce constat amer touche d'abord les jeunes ruraux qui s'adonnent généralement aux activités agropastorales, donc soumis aux caprices de la pluviométrie. Il concerne aussi les jeunes urbains, parmi lesquels on dénombre ceux sans qualification professionnelle, les jeunes diplômés sans emploi, ceux compressés des secteurs publics parapublics ainsi que les élèves et étudiants. Les difficultés liées aux dures réalités de la vie en milieu urbain et les exigences du marché du travail n'offrent ni opportunité, ni perspective. Sur le plan social, les critères d'appréciation de la jeunesse sont fortement dominés par le statut social. Selon Niang (2019), nos sociétés

prévoient des rites d'insertion du jeune dans son environnement social comme l'apprentissage professionnel, l'initiation et le mariage publics.

Tableau 15. La recherche de l'emploi chez les jeunes.

Recherche d'emploi	Effectif	Pourcentage
Oui	60	54,55%
Non	50	45,45%
Total	110	100%

Source : données de l'enquête.

Selon les données du tableau N°15, qui présente la recherche d'emploi chez les jeunes, nous pouvons observer les résultats suivants :

- 54,55% des jeunes interrogés sont actuellement à la recherche d'un emploi. Cela indique leur volonté et leur engagement à trouver une opportunité professionnelle correspondant à leurs compétences et à leurs aspirations. Ces jeunes sont activement engagés dans des démarches de recherche d'emploi telles que l'envoi de candidatures, les entretiens d'embauche et la participation à des programmes de formation professionnelle.
- 45,45% des jeunes ne sont pas actuellement à la recherche d'un emploi. Cela peut s'expliquer par différentes raisons, telles que le fait d'être encore aux études, de se consacrer à d'autres projets personnels ou d'être déjà employés. Il est important de noter que certains jeunes peuvent également rencontrer des difficultés dans leur recherche d'emploi, ce qui peut influencer leur décision de ne pas poursuivre activement cette recherche pour le moment.

Ces résultats mettent en évidence la diversité des situations et des aspirations des jeunes en ce qui concerne la recherche d'emploi. Certains sont fortement motivés à trouver un emploi, tandis que d'autres peuvent avoir des priorités différentes ou peuvent déjà être engagés dans une activité professionnelle.

Il est important de tenir compte de cette diversité lors de la conception de politiques et de programmes d'emploi destinés aux jeunes. Les jeunes qui sont à la recherche d'un emploi peuvent bénéficier de soutien et de ressources supplémentaires pour les aider à trouver des opportunités d'emploi appropriées à leurs compétences et à leurs intérêts. Pour ceux qui ne sont pas actuellement à la recherche d'un emploi, il est important de proposer des initiatives qui encouragent l'acquisition de compétences, le développement professionnel et la promotion de l'entrepreneuriat.

Tableau 16. Stratégies des jeunes en situation du chômage.

Stratégies	Effectif	Pourcentage
Recours à l'immigration	23	20,90%
Travail informel	50	45,46%
Recherche de travail	29	26,36%
Autres	8	7,28%
Total	110	100%

Source : données de l'enquête.

Selon ce tableau ci-dessus les stratégies des jeunes pour fuir la situation du chômage sont principalement le travail informel avec un pourcentage de 45,46%, la recherche de travail 26,36%, le recours à l'immigration constitue 20,90%, enfin autre stratégie est de 7,28%.

On constate que le chômage pousse la majorité des jeunes de Ménaka à faire des activités informelles pour subvenir à leurs besoins malgré les risques que couvrent cette activité.

Les jeunes sans niveau d'instruction, sont facilement tournés vers le secteur informel pour accéder aux emplois qui n'exigent pas un haut niveau d'étude. Le marché du travail malien est dominé par les emplois relevant du secteur informel. (Dembelé). Les jeunes travailleurs et les plus âgés sont nettement plus nombreux dans le secteur informel que dans le secteur formel alors que la proportion des 25-39 ans est quasi identique dans les deux secteurs. Selon Sissoko (2010), le secteur informel constituerait un point d'entrée sur le marché du travail pour les jeunes actifs et un point de maintien sur le marché du travail ou de pluriactivité pour les actifs les plus âgés.

Tableau 17. Les stratégies des jeunes en situation de chômage, une répartition selon l'âge.

Stratégies des jeunes Age	Recours à l'immigration	Travail informel	Recherche du travail	Autres	Total
13-18	2,5%	0,25%	2,1%	0,61	5,46
19-25	15,30%	16,19%	25,8%	15,44%	72,73%
26-35	10,75%	7,3%	1,9%	1,86%	21,81%
Total	38,65%	23,74%	19,7%	17,91%	100%

Source : données de l'enquête

Le tableau N°17 présente une répartition des stratégies adoptées par les jeunes en situation de chômage en fonction de leur âge. Cette analyse permet de mettre en évidence les choix des jeunes pour faire face à cette situation difficile.

En examinant les résultats du tableau, on observe que les jeunes âgés de 13 à 18 ans ont opté principalement pour le recours à l'immigration comme stratégie pour échapper au chômage, avec un pourcentage de 2,5%. Cette tendance peut s'expliquer par la recherche d'opportunités économiques dans d'autres pays ou régions, où ils espèrent trouver des perspectives d'emploi plus favorables.

D'autre part, les jeunes âgés de 19 à 25 ans ont manifesté un fort intérêt pour la recherche d'un emploi, avec un pourcentage significatif de 25,8%. Cela démontre leur volonté de s'engager activement dans la quête d'un travail stable et rémunérateur. En parallèle, ces jeunes ont également recours au travail informel avec un taux de 16,19%. Cette stratégie peut être considérée comme une solution temporaire pour subvenir à leurs besoins financiers en attendant de trouver un emploi correspondant à leurs qualifications et aspirations.

Enfin, les jeunes âgés de 26 à 35 ans se distinguent par leur préférence pour la recherche du travail, qui représente 19,7% de leurs choix. Ils accordent une importance particulière à la recherche active d'opportunités d'emploi. Par ailleurs, ils ont également recours à d'autres stratégies, telles que le travail informel (7,3%) et d'autres alternatives (1,86%), qui peuvent inclure des activités complémentaires ou la poursuite de formations pour améliorer leurs compétences professionnelles.

Tableau 18. Satisfaction à la situation socioprofessionnelle.

Satisfaction	Effectif	Pourcentage
Oui	46	41,81%
Non	64	58,19%
Total	110	100%

Source : données de l'enquête.

Selon les données du tableau N°18, qui présente la satisfaction à la situation socioprofessionnelle, les résultats sont les suivants :

- 58,19% des jeunes interrogés ne sont pas satisfaits de leur situation socioprofessionnelle. Cela suggère qu'ils éprouvent un sentiment de mécontentement ou d'insatisfaction par rapport à leur statut professionnel et aux aspects sociaux liés à leur emploi ou à leur situation de chômage. Les raisons de cette insatisfaction peuvent être variées, telles que le manque d'opportunités d'emploi, des conditions de travail précaires, un salaire insuffisant, ou encore un décalage entre leurs attentes et la réalité de leur situation.
- Seulement 41,81% des jeunes ont déclaré être satisfaits de leur situation socioprofessionnelle. Cela indique qu'ils se sentent globalement heureux et satisfaits de leur situation professionnelle, ce qui peut être dû à des facteurs tels que l'accomplissement de leurs objectifs professionnels, des conditions de travail favorables, des opportunités de croissance et d'évolution de carrière, ou encore un équilibre entre leur vie professionnelle et personnelle.

Il est important de prendre en considération ces résultats afin de mieux comprendre les aspirations et les besoins des jeunes en matière de satisfaction socioprofessionnelle. Pour les jeunes qui expriment leur insatisfaction, il est essentiel de mettre en place des politiques et des programmes visant à améliorer les conditions d'emploi, à favoriser l'accès à des opportunités professionnelles de qualité et à promouvoir un environnement de travail sain et épanouissant. Il peut être également bénéfique de proposer des mesures de soutien telles que des formations professionnelles, des conseils en orientation professionnelle ou des programmes d'accompagnement dans la recherche d'emploi.

Parallèlement, il convient de valoriser les aspects positifs et les sources de satisfaction socioprofessionnelle identifiés par les jeunes qui se déclarent satisfaits. Cela peut inclure la promotion de bonnes pratiques dans les milieux professionnels, la reconnaissance des

réalisations et des contributions des jeunes, ainsi que la création d'environnements propices à l'épanouissement professionnel.

Il est essentiel de poursuivre les recherches et les études pour mieux appréhender les facteurs influençant la satisfaction socioprofessionnelle des jeunes, afin de mettre en place des mesures adaptées et de favoriser leur épanouissement professionnel et personnel.

Tableau 19. La recherche d'un emploi stable chez les jeunes

Recherche d'un emploi stable	Pourcentage	Effectif
Oui	93	84,54%
Non	17	15,46%
Total	110	100%

Source : données de l'enquête.

Selon les résultats du tableau N°19 qui présente la recherche d'un emploi stable parmi les jeunes, nous constatons ce qui suit :

- 84,54% des jeunes interrogés déclarent être à la recherche d'un emploi stable. Cela indique qu'ils ont exprimé un désir de trouver un emploi qui offre une certaine sécurité et stabilité dans leur carrière. Ils recherchent probablement un emploi à long terme, offrant des avantages tels qu'une rémunération régulière, des perspectives d'évolution de carrière et une certaine sécurité d'emploi. La recherche d'un emploi stable peut être motivée par des besoins financiers, le désir de construire une carrière solide ou la recherche de sécurité dans un marché du travail souvent instable.
- En revanche, 15,46% des jeunes interrogés ne sont pas à la recherche d'un emploi stable. Cela peut signifier qu'ils sont peut-être satisfaits de leur situation actuelle, qu'ils se concentrent sur des opportunités d'emploi temporaires ou contractuelles, ou qu'ils poursuivent des projets personnels ou entrepreneuriaux. Les raisons de ne pas rechercher un emploi stable peuvent être variées et dépendent des aspirations et des objectifs individuels de chaque personne.

Il est important de prendre en compte ces résultats pour mieux comprendre les attentes et les aspirations des jeunes en matière d'emploi. Pour ceux qui recherchent un emploi stable, il est essentiel de mettre en place des politiques et des programmes visant à favoriser la création d'emplois stables, à renforcer la sécurité de l'emploi et à offrir des opportunités de carrière

attractives. Cela peut inclure des initiatives telles que des programmes de formation professionnelle, des partenariats avec des entreprises pour créer des emplois durables et des mesures de soutien à la création d'entreprises.

Parallèlement, il est important de respecter les choix des jeunes qui ne recherchent pas un emploi stable et de soutenir leurs initiatives entrepreneuriales ou leurs projets personnels. Il peut être bénéfique de fournir des ressources et des conseils pour les aider à réussir dans leurs parcours professionnels alternatifs.

Tableau 20. Les choix futurs des jeunes

Choix futurs	Effectif	Pourcentage
Entreprendre	50	45,54%
Aller à l'étranger	40	36,63%
Rester sans emploi	2	1,19%
Autres	18	16,64%
Total	110	100%

Source : données.

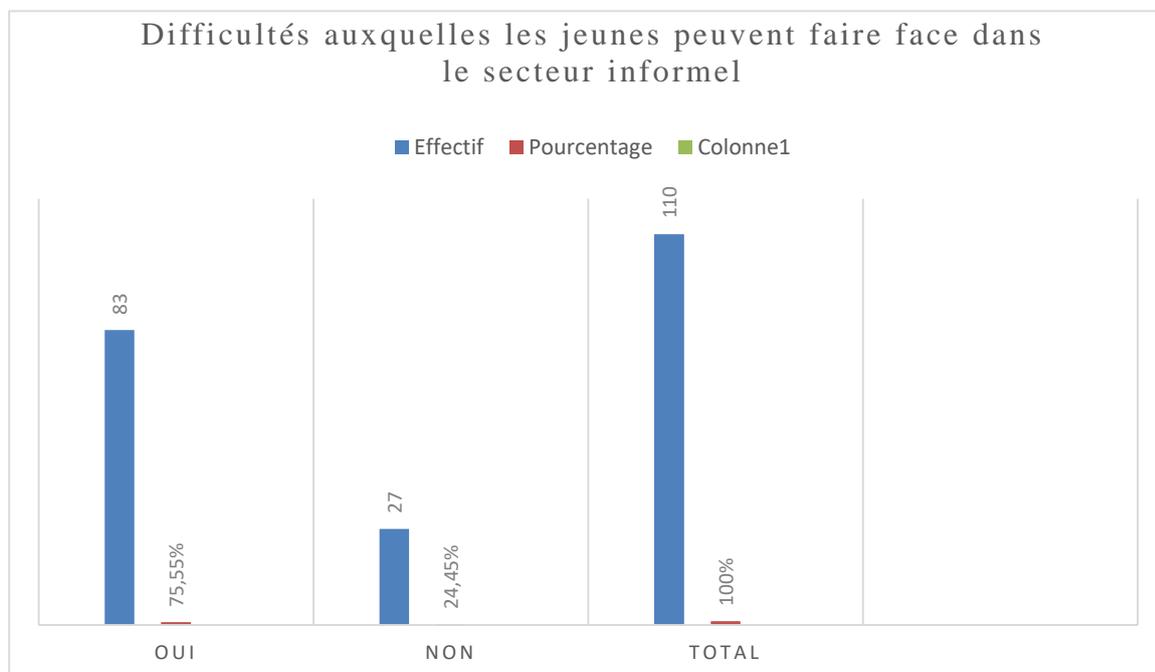
D'après les résultats du tableau ci-dessus, nous pouvons observer les tendances suivantes :

- 45,54% des jeunes chômeurs de Ménaka expriment leur volonté d'entreprendre. Cela indique qu'ils envisagent de créer leur propre entreprise ou de se lancer dans des activités entrepreneuriales. Ils sont motivés par l'idée de devenir autonomes, de créer des opportunités d'emploi pour eux-mêmes et pour d'autres, et de réaliser leurs ambitions professionnelles. L'entrepreneuriat peut offrir une voie alternative à l'emploi traditionnel et permettre aux jeunes de développer leurs compétences, de saisir des opportunités économiques et de contribuer au développement de leur communauté.
- 36,63% des jeunes interrogés envisagent l'immigration comme choix futur. Cela signifie qu'ils envisagent de quitter leur région ou leur pays pour chercher des opportunités d'emploi et de vie ailleurs. Les raisons de cette décision peuvent être diverses, allant de la recherche de meilleures conditions de vie, d'emplois plus rémunérateurs, d'une meilleure qualité de l'éducation ou de perspectives de carrière plus prometteuses. L'immigration peut être perçue comme une solution aux défis de l'emploi et des opportunités limitées dans leur région d'origine.

- Seulement 1,19% des jeunes indiquent leur intention de rester sans emploi. Cette catégorie représente un faible pourcentage de l'échantillon et peut inclure des personnes qui ont des raisons personnelles ou des circonstances particulières qui les empêchent de chercher activement un emploi. Cela peut également refléter une situation temporaire où ces jeunes sont en transition entre des études, des formations ou d'autres engagements avant de se lancer dans leur recherche d'emploi.
- Enfin, 16,64% des jeunes mentionnent d'autres choix futurs. Cette catégorie regroupe diverses alternatives qui ne sont pas spécifiquement mentionnées dans le tableau. Ces choix peuvent inclure des poursuites d'études supplémentaires, des formations professionnelles, des projets personnels ou toute autre option spécifique à chaque individu.

Il est important de tenir compte de ces résultats pour orienter les politiques et les initiatives visant à soutenir les choix futurs des jeunes. Cela peut inclure des mesures de promotion de l'entrepreneuriat et du développement des compétences entrepreneuriales, des programmes d'orientation professionnelle et de formation adaptés aux aspirations individuelles des jeunes, ainsi que des efforts pour améliorer les conditions économiques et les opportunités d'emploi dans la région.

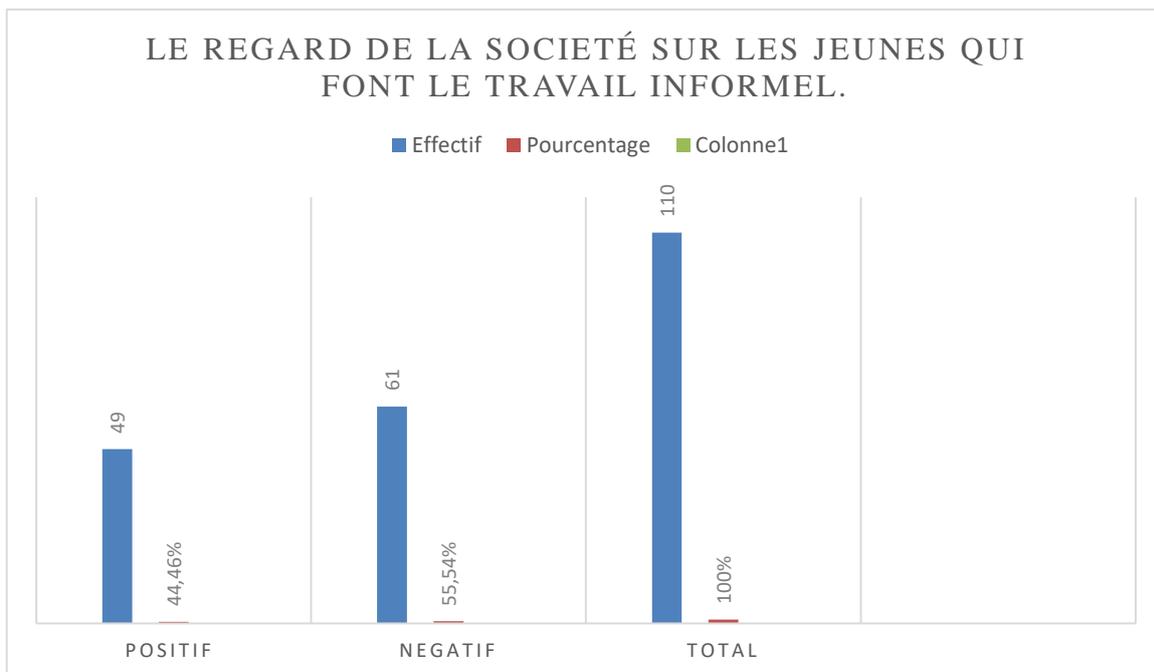
Graphique 2. Les difficultés auxquelles les jeunes pourraient faire face dans le secteur informel.



Source : données de l'enquête.

Selon ce graphique, en se base sur la question êtes-vous conscients des difficultés auxquelles vous pourriez faire face dans le secteur informel ? on remarque que (75,54%) des jeunes de notre échantillon sont conscients des difficultés que couvrent les activités informelles, contre (24,45%) qui répondent qu'ils ne sont pas conscients de ces difficultés.

Graphique 3. Le regard de la société sur les jeunes qui font le travail informel.



Source : données de l'enquête.

D'après les réponses de nos enquêtés on constate que 55,54% de notre échantillon affirment que la société porte un regard négatif vue qu'ils sont en situation de chômage, contre 44,46% qui déclarent que la société porte un regard positif sur eux.

III.4. Synthèse des hypothèses

III.4.1. Synthèse de la première hypothèse

"La situation du chômage conduit les jeunes vers certaines pratiques sociales telles que l'immigration, le travail informel, ainsi que l'utilisation des réseaux sociaux et d'internet." Les données du tableau N°06 confirment que la majorité des enquêtés sont effectivement amenés à utiliser les réseaux sociaux et internet en raison de la situation du chômage. Ces données indiquent que la plupart des jeunes de notre enquête utilisent ces plateformes en ligne pour échapper à la réalité du chômage. De plus, le tableau N°8 révèle que la majorité des jeunes utilisent les réseaux sociaux pour rompre avec la monotonie causée par le chômage.

Les données du tableau N°16 dévoilent les stratégies adoptées par les jeunes enquêtés pour échapper à la situation du chômage, notamment le recours à l'immigration et au travail informel. Ces constatations viennent confirmer l'hypothèse mentionnée précédemment. Les jeunes diplômés maliens se retrouvent souvent dans une situation où ils possèdent un niveau de formation élevé mais inadapté aux exigences du marché du travail. Par conséquent, ils font face à d'énormes difficultés pour trouver un emploi correspondant à leur niveau d'études.

Il est important de souligner que cette réalité reflète les défis auxquels sont confrontés de nombreux jeunes diplômés au Mali, qui sont confrontés à un marché du travail compétitif et à des disparités entre leur niveau de formation et les opportunités professionnelles disponibles. Cette situation les amène à se tourner vers d'autres alternatives, telles que l'immigration ou le travail informel, tout en cherchant des moyens d'utiliser les réseaux sociaux et internet pour trouver des opportunités ou échapper à la réalité du chômage.

III.4.2. Synthèse de la deuxième hypothèse

"L'inadéquation entre la formation professionnelle et l'emploi pourrait être l'une des causes de la situation de chômage chez les jeunes de Ménaka." Les résultats de notre enquête nous permettent de vérifier cette hypothèse en nous appuyant sur les données du tableau N°11. Ce tableau révèle que la majorité des enquêtés se trouvent effectivement au chômage en raison de l'inadéquation entre leur formation et les opportunités d'emploi. Ces données ont donc confirmé notre hypothèse initiale.

Il est important de souligner que l'inadéquation entre la formation et l'emploi constitue un défi majeur pour de nombreux jeunes de Ménaka. Malgré leurs qualifications et leurs compétences acquises lors de leur formation professionnelle, ils rencontrent des difficultés à trouver un emploi correspondant à leurs attentes et à leurs aspirations. Cette situation peut être due à divers facteurs, tels que le manque d'opportunités d'emploi dans leur domaine de spécialisation, la disparité entre les besoins du marché du travail et les compétences offertes par la formation professionnelle, ainsi que les contraintes économiques et structurelles propres à la région de Ménaka.

L'inadéquation entre la formation et l'emploi peut entraîner un cercle vicieux, où les jeunes diplômés se retrouvent dans une impasse, ne parvenant pas à trouver un emploi correspondant à leurs qualifications, ce qui peut entraîner une frustration et une dévalorisation de leurs compétences. Cela peut également avoir des répercussions sur leur motivation et leur confiance en eux, ce qui rend encore plus difficile leur insertion sur le marché du travail.

Il est essentiel de prendre en compte ces réalités et de mettre en place des mesures visant à réduire l'écart entre la formation professionnelle et les opportunités d'emploi à Ménaka. Cela pourrait inclure des initiatives telles que la mise en place de programmes de formation axés sur les besoins du marché du travail local, le renforcement des partenariats entre les institutions éducatives et les employeurs, ainsi que le développement de politiques publiques favorisant la création d'emplois dans des secteurs porteurs pour la région.

En somme, l'inadéquation entre la formation professionnelle et l'emploi apparaît comme l'une des causes majeures de la situation de chômage chez les jeunes de Ménaka. Les données de notre enquête ont permis de confirmer cette hypothèse, soulignant ainsi l'importance de prendre des mesures adéquates pour remédier à cette problématique et favoriser une meilleure insertion professionnelle des jeunes diplômés.

Conclusion

Le chapitre 3 de notre étude a été consacré à la partie pratique de notre recherche sur le chômage des jeunes dans la région de Ménaka, au Mali. Nous avons débuté en présentant la situation géographique du Mali, mettant en évidence son contexte économique et sa démographie. Ces éléments sont essentiels pour comprendre le contexte dans lequel se déroule notre étude.

Ensuite, nous nous sommes penchés sur la situation géographique spécifique de la région de Ménaka, qui est confrontée à des conditions économiques difficiles et une prévalence élevée du chômage des jeunes. Cette caractérisation nous a permis de mieux appréhender les défis auxquels sont confrontés les jeunes de cette région en termes d'emploi.

Nous avons ensuite décrit les caractéristiques de l'échantillon que nous avons sélectionné pour notre étude, en mettant l'accent sur la tranche d'âge de 13 à 35 ans, qui représente la population principalement touchée par le chômage dans notre étude. Ces informations nous ont aidés à mieux cibler notre analyse et à obtenir des données spécifiques à cette population.

Enfin, nous avons procédé à la vérification de nos hypothèses de recherche. Nous avons examiné en détail les causes du chômage chez les jeunes et les facteurs qui influencent leur choix entre le chômage et l'emploi informel. Grâce à la collecte et à l'analyse des données, nous avons pu tirer des conclusions sur ces hypothèses et discuter de leurs implications pour la compréhension du phénomène du chômage des jeunes au Mali.

Ce chapitre pratique revêt une grande importance, car il nous permet de fournir des données empiriques et des analyses concrètes qui peuvent être utilisées pour éclairer les politiques et les pratiques visant à résoudre le problème du chômage des jeunes au Mali. Les résultats obtenus permettront de mieux comprendre les enjeux et les défis auxquels sont confrontés les jeunes dans cette région, et ainsi contribuer à l'élaboration de solutions adaptées à leur réalité.

En somme, ce chapitre pratique constitue une étape cruciale de notre étude, dans laquelle nous avons pu approfondir notre compréhension du chômage des jeunes dans la région de Ménaka au Mali. Les connaissances acquises et les résultats obtenus serviront de base solide pour formuler des recommandations et des interventions visant à améliorer la situation socioprofessionnelle des jeunes et à favoriser leur insertion dans le marché du travail.

Conclusion générale

Conclusion générale

Le présent mémoire s'est penché sur la problématique du chômage des jeunes dans la région de Ménaka, au Mali. À travers une étude approfondie, nous avons cherché à mieux comprendre les causes, les conséquences et les facteurs influençant le choix des jeunes entre le chômage et l'emploi informel. Notre objectif était de fournir des données empiriques et des analyses solides pour informer les politiques et les pratiques visant à résoudre ce problème majeur.

Tout d'abord, nous avons utilisé une enquête basée sur un questionnaire pour collecter des données auprès de la population de la région de Ménaka. Les résultats obtenus ont été analysés de manière rigoureuse, en combinant des méthodes quantitatives et qualitatives. Cela nous a permis de comprendre la situation géographique de la région, les caractéristiques de l'échantillon étudié et de vérifier nos hypothèses de recherche.

Ensuite, nous avons aussi identifié diverses causes du chômage, notamment le manque d'opportunités, l'inadéquation entre formation et emploi, les facteurs démographiques et la migration. Nous avons également mis en évidence les conséquences sociales, psychologiques et économiques du chômage des jeunes. De plus, nous avons examiné l'emploi informel en tant qu'alternative pour les jeunes confrontés au chômage, en mettant en évidence ses avantages et ses inconvénients.

Enfin, nous avons utilisé les données collectées pour vérifier nos hypothèses de recherche. Les résultats ont révélé la pertinence des facteurs identifiés dans le cadre théorique et ont permis de mieux comprendre la réalité du chômage des jeunes dans la région de Ménaka. Ces résultats fournissent des informations précieuses pour l'élaboration de politiques et de programmes visant à promouvoir l'emploi des jeunes et à réduire le chômage.

Notre étude a confirmé que le chômage des jeunes est une problématique majeure au Mali, notamment dans la région de Ménaka. Les jeunes sont confrontés à un manque d'opportunités et à des défis liés à l'adéquation entre leur formation et l'emploi disponible. Les conséquences du chômage des jeunes sont multiples et touchent les plans social, psychologique et économique. Cependant, l'emploi informel peut offrir des opportunités de travail aux jeunes qui ne parviennent pas à décrocher des emplois formels.

Pour faire face à cette problématique, il est essentiel de mettre en place des politiques et des programmes qui favorisent l'emploi des jeunes et encouragent leur insertion dans le marché du travail. Cela nécessite une coordination entre les acteurs du gouvernement, du secteur privé et de la société civile. Il est également important d'investir dans l'éducation et la formation professionnelle pour améliorer l'adéquation entre les compétences des jeunes et les besoins du marché du travail.

Conclusion générale

En conclusion, ce mémoire a contribué à une meilleure compréhension du chômage des jeunes dans la région de Ménaka au Mali. Les données et les analyses fournies servent de base solide pour la mise en place de politiques et de programmes visant à lutter contre le chômage des jeunes. Il reste encore beaucoup à faire, mais avec des efforts concertés, il est possible de créer des opportunités d'emploi pour les jeunes et de favoriser leur développement socio-économique.

Références bibliographiques

Références bibliographiques

- Aktouf, O. (1987). *Méthologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations*. Montréal, QC : Presses de l'Université du Québec. p.27.
- Angers, M. (2014). *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines* (éd. 4). CEC. p.103.
- Amin, S. (1965). *Trois expériences africaines de développement : le Mali, la Guinée et le Ghana*. Paris, France.
- Arnett, J. J. (2000). Emerging adulthood: A theory of development from the late teens through the twenties. *American psychologist*, 55(5), p. 469-480.
- Assogba, Y. (1998). *Insertion des jeunes exclus en Afrique. Groupe d'étude et de recherche en intervention sociale (GÉRIS), Cahier de recherche, Série Recherches, no. 7, 29 pp.* Université du Québec en Outaouais.
- Bah, F. (2012). *Analyse du chômage et bilan des politiques d'emploi au Mali* (Thèse de doctorat, Centre de Recherche en Économie de Grenoble, École Doctorale de Sciences Economiques).
- Balandier, G. (1965a). « Les études et recherches africanistes », dans *Revue de l'enseignement supérieur*, No. 3, p. 51-57
- Barbusse, B., & Glaymann, D. (2008). *Introduction à la sociologie*. Paris : Editions Foucher. (P. 260).
- Beauchamp, Cl. (1997). *Démocratie, culture et développement en Afrique noire*, Paris, L'Harmattan.
- Bernard, G. (1971). « Perspectives pour une sociologie dialectique de la décolonisation du Congo », dans *Revue canadienne des études africaines*, Vol. V, no. 1, p. 33-43.
- Blanchet, A., & Gotman, A. (2007). *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*. Paris : Editions Armand Colin. (P. 37)
- Bourdet, Y., Dabitaou, K., & Dembélé, A. S. (2012). *Croissance, emploi et politiques pour l'emploi au Mali*. Genève : Bureau international du travail. ISBN : 978-92-2-225832-1.
- Bourdieu, P. (1992). *Les règles de l'art : Genèse et structure du champ littéraire*. Éditions du Seuil.
- Boutin, D. (2013). De l'école à l'emploi : la longue marche de la jeunesse urbaine malienne. *Formation Emploi*, (124), 23-43. <https://doi.org/10.4000/formationemploi.3569>
- Calan, D. (1998). Qui veut l'insertion. In B. Charlot & D. Glasman (Eds.), *Les jeunes, l'insertion, l'emploi* (pp. 61-62). Paris : Presses Universitaires de France.
- Charmes, J. (2014). L'emploi informel dans les pays en développement : une réalité plurielle. *Revue internationale du travail*, 153(1), 41-67.

Références bibliographiques

- Chigunta, F., Schnurr, J., James-Wilson, D., & Torres, V. (2005). Being “Real” about Youth Entrepreneurship in Eastern and Southern Africa: Implications for Adults, Institutions and Sector Structures. *International Journal of Education and Development using Information and Communication Technology*, 1(4), p.50-63.
- Cissé, M. (2014). *Les collectivités territoriales et le pilotage de la formation professionnelle au Mali : Cas du conseil régional de Sikasso, mémoire de Maitrise*, Bamako-Université Mandé Bukhari.
- Confemen. (1999). L’Insertion des jeunes dans la vie active par la formation professionnelle et technique. Dakar, p.20.
- Copans, J. (1970). Dossier sur les responsabilités sociales et politiques de l'anthropologue. *Les Temps Modernes*, 293-294, décembre-janvier.
- Copans, J. (1971). Pour une histoire et une sociologie des études africaines. *Cahiers d'études africaines*, 11(43), 422-447. Doi :10.3406/cea.1971.2794
- Copans, J. (1985). Les problèmes de la situation coloniale et du développement. In G. Balandier (Ed.), *Sociologie des Brazzavilles noires* (2nd éd., pp. 303-305). Paris, France : Presses de la FNSP.
- Copans, J. (2011). L'Afrique noire comme paradigme fondateur des sciences sociales françaises et francophones du développement (1920-2010). *Ethnologie française*, 41, 405-414. <https://doi.org/10.3917/ethn.113.0405>
- Côté, J. E. (2002). The role of identity capital in the transition to adulthood: The individualization thesis examined. *Journal of Youth Studies*, 5(2), 117-134.
- Coulibaly, M. (2020). Au Mali, le chômage est un phénomène urbain, à visage jeune et éduqué. Dépêche No. 414 d’Afrobarometer
- Coutrot, T. (2018). Travail et bien-être psychologique : l’apport de l’enquête. Document d’études - Dares, CT-RPS 2016, n° 217, 6. Cité par Baudelot, C., & Gollac, M. (1997).
- D'Almeida-Topor, H., Lakroum, M., & Spittler, G. (2003). *Le travail en Afrique noire. Représentation et pratiques à l'époque contemporaine*. Paris : Editions Karthala.
- Demazière, D. (2012). *Sociologie du chômage*. La Découverte.
- Dembélé, A. (2022). Analyse socioéconomique de l'efficacité des formations universitaires aux dynamiques des offres d'emplois au Mali. *Revue scientifique semestrielle de l'ULSHB*, (33), décembre.
- Diallo, B., Dicko, M., Kanté, M., & Sanogo, M. (2015). L’insertion des jeunes sur le marché du travail au Mali. ONEF.

Références bibliographiques

- Dicko, F. A. (2014). Formation, insertion et emploi des jeunes en Afrique. Conférence des Ministres 2014 du PQIP/DCTP, Abidjan, 21, 22 et 23 juillet 2014.
- Diop, A. C. (1963). « Sociologie africaine et méthodes de recherche », dans *Présence Africaine*, no. 48, p.186-186.
- Diop, M. (1971). *Histoire des classes sociales dans l'Afrique de l'Ouest. 1. Le Mali*, Paris, Maspéro.
- Doef (1997). *Emploi/Chômage au Mali*. Observatoire de l'Emploi et de la Formation, Bamako.
- Dolo, B., Maïga, M. Y., Sow, M. S., & Touré, M. (2022). Youth employment in Mali: Characteristics and challenges. Zenodo. <https://doi.org/10.5281/zenodo.6386792>
- Dortier, J. F. (2013). *Le dictionnaire des sciences sociales*. Sciences humaines, 2013 38, rue Rantheaume.
- Dubet, F. (1991). Les chemins complexes de la politisation : frustration, impuissance et engagement civique chez les jeunes espagnols désavantagés. *Revue française de pédagogie*, (183), p.41-52.
- Dupras, G. (2012). *L'importance des conditions de l'estime de soi à l'adolescence pour le bien-être psychologique des jeunes et le rôle du soutien social perçu* (Thèse de doctorat). Université du Québec à Montréal.
- Éla, J.-M. (1994). *Restituer l'histoire aux sociétés africaines. Promouvoir les sciences sociales en Afrique noire*, Paris, L'Harmattan.
- Farr, R. M. (2003). Les représentations sociales. In S. Moscovici (Ed.), *Psychologie sociale* (pp. 392). Paris : Quadrige/PUF.
- Faye, A. M., Kane, R., & Mbacké, P. (2014). Jeunesse, emploi et migration au Sénégal et au Mali. *Hommes et Migrations*, 1314(4), 77-86.
- Fellons, M. (1981). Socialisation de l'enfant bambara. *Journal des Africanistes*, 5(1), 201-215.
- Friedman, G. (1964). *Le travail en miettes, spécialisation et loisirs*. Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles.
- Fumagalli, A. (2015). La vie mise au travail. *Nouvelles formes du capitalisme cognitif*. Eterotopia-France (Rhizome), pp. 12-13.
- Galland, O. (2009). *Les jeunes, le monde de l'éducation* (7ème édition). Paris : Éditions La Découverte (Collection Repères), p. 3.
- Galland, O. (2011). *Sociologie de la jeunesse*. Armand Colin.
- Galland, O., (2002) *Les jeunes*. Paris, La Découverte, (6e éd.), 124 p. Collection « Repères, n° 27 » [compte-rendu]. *Sociétés contemporaines*, (49), p.151-153.

Références bibliographiques

- Gallant, N., & Garneau, S. (2016). Les jeunes et l'action politique, participation, contestation, résistance. Canada-Laval: Presses Universitaires de Laval (Hermann Éditions).
- Gautié, J. (2009). Le Chômage. Paris, France : La Découverte. Collection "Repères". Idées économiques et sociales, 158, 79-79. <https://doi.org/10.3917/idee.158.0079>
- Grise, J.-L. (2008). Analyse de situation et éléments de plan d'action en matière de promotion de la jeunesse au Mali. Ministère de la Jeunesse et des Sports, p. 13.
- Hugues, N. (2007). Une Afrique en quête perpétuelle de repères. In Yao Assogba (Ed.), Regard sur la jeunesse en Afrique subsaharienne (p. 123). Québec : Les éditions de l'IQRC.
- Jodelet, D., (2003). Les représentations sociales. Paris : PUF (Sociologie d'aujourd'hui).
- Karambé., Y. (2019) « Le Parcours Professionnel des Jeunes au Mali vers l'Auto-entrepreneuriat », Cadernos de Estudos Africanos, 37/2019, p.89-112.
- Keynes, J. M. (1936). The General Theory of Employment, Interest and Money.
- Le Bigot, J.-Y., et al. (2012) Une vie réussie pour chaque jeune. Paris : EMS.
- Léa, L. (2014). « L'État-providence et les jeunes. Tom Chevalier, L'Harmattan, 2012, 188 p., 19 €, isbn : 978-2-29699-741-7 », *Revue d'histoire de la protection sociale*, pp. 185-188. doi :10.3917/rhps.007.0185.
- Leiris, M. (1969). L'ethnologue devant le colonialisme. In M. Leiris, Cinq études d'ethnologie. Le racisme et le tiers monde (pp. 83-112). Paris, France : Gonthier.
- Lervard, S. (2020, mars 1). « Les processus de socialisation chez les enfants de l'école primaire au prisme d'un réaménagement de l'espace de jeu par les adultes ». *Éducation et socialisation*. doi:<https://doi.org/10.4000/edso.9256>
- Loncle, P. (2010). Politiques de jeunesse. Les défis majeurs de l'intégration. Rennes : Presses Universitaire de Rennes.
- M'Bow, A. M. (1964). Le continent africain. Dakar : Edition Clair Afrique.
- Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. (2011). Rapport sur l'emploi et la formation professionnelle au Mali, pp. 55-59.
- Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. (2014). La politique nationale de l'emploi du Mali. Bamako, p.5.
- Mutombo, J.-P. (2007). Jeunes et éducation en Afrique subsaharienne. Regard sur la jeunesse en Afrique subsaharienne (p. 40). Québec : Les éditions de l'IQRC.
- N'Da, P. (2015). Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines - Réussir sa thèse, son mémoire de master ou professionnel, et son article. Paris : Editions L'Harmattan. ISBN 978-2-343-05303-5.

Références bibliographiques

- Niang, A. (2002). L'emploi des jeunes en milieu urbain dakarois : nécessité d'une analyse de genre. In AFARD/AAWORD. Programme de leadership pour les jeunes. Les jeunes africaines et la recherche : les potentialités à renforcer (pp. 13-19). Dakar : Presse de l'Imprimerie Saint- Paul.
- Niang, D. B. B. (2019). Analyse sociologique des trajectoires d'insertion socio-économique des jeunes au Mali : l'exemple de l'APES. (Thèse de doctorat, Université de Lorraine, France). NNT : 2019LORR0129.
- Ouedraogo, L. T., & Tallet, B. (2014). L'emploi des jeunes ruraux : Entrepreneuriat agricole et création d'emplois dans le sud du Burkina Faso. *Autrepart*, 71, pp. 119-133.
- Sanogo, A., Camara, A. M., Koné, B., & Fofana, N. (2014). Jeunesse et emploi au Mali. Laboratoire d'études et de recherches sur les dynamiques sociales et le développement local, Univers
- Standing, G. (1999). Global feminization through flexible labor: A theme revisited. *World Development*, 27(3), 583-602.
- Thiam, A. (2017). Etude sur le Centre du Mali. Centre pour le dialogue humanitaire (HD), mars 2017, pp. 18, cité par Interpeace, Imrap. Analyse locale des dynamiques de conflit et de résilience dans la zone de Koro-Bankass, Région de Mopti, Mali Juin 2017.
- Thomas ALLEN, Philipp HEINRIGS, Inhoi HEO, Agriculture, alimentation et emploi en Afrique de l'Ouest, OCDE-Secrétariat du club du sahel et de l'Afrique de l'Ouest, 2018, p.7.
- Thomas, L. V. (1964). « Problèmes de sociologie africaine I », dans *Présence Africaine*, No 51, p. 24-40.
- Thomas, L. V. (1966). « Problèmes de sociologie africaine II », dans *Présence Africaine*, No 58, p. 131-159.
- Timbuktu Institute African Center for Peace Studies. (2017). Femmes, prévention et lutte contre l'extrémisme violent au Mali. Dakar.
- Tokman, V. E. (1992). *The informal sector in Latin America*. Baltimore, USA: Johns Hopkins University Press.
- Traoré, A. (2003). Le marché du travail au mali. Rapport technique, Global Policy Network.
- Traoré, A., Keita, B., Diarra, M., Dembélé, M., & Touré, M. (2011). Quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Mali (RGPH-2009) : Analyse des Résultats Définitifs. Bamako, Mali : Institut National de la Statistique.
- Traoré, B. A. (2007). Politique et mouvement de jeunesse en Afrique noire francophone, le cas du Mali. Bamako : Edition Jamana.

Références bibliographiques

- Traoré, F. (2005), Chômage et conditions d'emploi des jeunes au Mali, cahier de la stratégie de l'emploi, Centre d'études et de recherches sur le développement international, Université d'Auvergne.
- Traoré, M. et Sissoko, Y. (2010). Les institutions du marché du travail face aux défis du développement : Le cas du Mali. Organisation Internationale du Travail.
- Traoré, O.Z., Sountoura, L., & Dembélé, A.S. (2023). Le Potentiel d'Emploi pour les Femmes et les Jeunes dans les Secteurs Économiques du Mali. CREA Document de Travail GSYE-010 Consortium pour la Recherche Economique en Afrique, Nairobi janvier 2023.
- Van Campenhoudt, L., Quivy, R., & Marquet, J. (2018). Manuel de recherche en sciences sociales (4e éd.). De Boeck Supérieur.
- Volery, I. (2005). Les figures des jeunes dans les politiques éducatives locales, l'exemple toulousain. In E. Callu, J.-P. Jurmand, & A. Vulbeau (Eds.), La place des jeunes dans la cité (tome II), espaces de rue, espaces de parole (pp. 109). Paris : L'Harmattan (Logiques sociales, Cahiers du griot).
- Wallersten, I. (1969). L'Afrique et l'indépendance, Paris, Présence Africaine.
- Warr, P. (1987). Work, unemployment, and mental health. Oxford: Oxford University Press.
- Zotian, E. (2015). Socialisations juvéniles : des espaces éducatifs en interactions. Appel à contribution, Calenda.

Notes

Notes

- ¹Organisation Internationale du Travail (OIT). (2018). Le travail décent pour les jeunes en Afrique. Reçu. P. 63.
- ²CREDD. (2016). Cadre pour la Relance économique et le Développement Durable 2016-2018 & l'Agence Pour La Promotion De L'emploi Des Jeunes (APEJ) et tant d'autres programmes. p. 83.
- ³Banque Africaine de Développement. (2019). Stratégie d'emploi des jeunes en Afrique 2016-2025. P. 3.
- ⁴ILO. (2012). Youth employment in Mali: Profiles and perspectives. P. 25.
- ⁷Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. (2014). La politique nationale de l'emploi du Mali. Bamako, p.5.
- ⁸Organisation Mondiale de la Santé (OMS). (2018). Santé mentale des jeunes. Récupéré de <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/adolescent-mental-health>
- ⁹Banque Mondiale. (2019). Mali : Situation économique et perspectives à moyen terme.
- ¹⁰ILO. (2012). Youth employment in Mali: Profiles and perspectives. p. 7.
- ¹¹BIT. (2012). « La crise de l'emploi des jeunes : il est temps d'agir », 101^e session du Conseil d'administration du Bureau international du travail (BIT), Genève, 30 mai - 14 juin 2012. Projet : « Mali : Insertion des jeunes dans la vie professionnelle à travers les investissements à haute intensité de main d'œuvre en milieu urbain et rural (PEJHIMO). p. 85.
- ¹²International Labour Organization (ILO). (2002). Decent work and the informal economy. Geneva : International Labour Office. p. 72.
- ¹³Institut National de la Statistique (INSTAT). (2020). Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI) au Mali 24 Novembre 2020. p. 39.
- ¹⁴BIT. (2010). Mécanismes et outils favorables à la création des emplois dans le cycle de programmation des investissements publics. Bureau international du travail. p. 29.
- ¹⁵ODHD (2007), *Le rapport national sur le développement humain durable*. Bamako, p.11.
- ¹⁶Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. (2014). La politique nationale de l'emploi du Mali. Bamako, p.5.
- ¹⁷Cours de sociologie africaine : organisation économique et sociale traditionnelle 1980-1981 (ird.fr). Accès via le site https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers18-06/010072591.pdf (consulter le 26/05/2023)
- ¹⁸<https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/adolescent-mental-health>

Notes

- ¹⁸Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR 2012-2017). | FAOLEX. <https://www.fao.org/faolex/results/details/fr/c/LEX-FAOC147141/> (consulter le 26/05/2023)
- ¹⁹Union Africaine, Charte africaine de la jeunesse, 2007, p42.
- ²⁰Banque Mondiale (BAD). Rapport sur la compétitivité en Afrique 2009. Forum Economique Mondial. p. 142.
- ²¹Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. (2011). Rapport sur l'emploi et la formation professionnelle au Mali, pp. 55-59.
- ²²Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. (2014). La politique nationale de l'emploi du Mali. Bamako, p.5.
- ²³Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, *La Politique Nationale de la Formation Professionnelle*, Bamako-Mali, 2009. p. 11.
- ²⁴République du Mali (2012). Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR 2012-2017). Ministère de l'Economie et des Finances.
- ²⁵Mali - Enquête Permanente Auprès des Ménages (EPAM) 2004 - MALI (instat-mali.org). p. 143.
- ²⁵ODHD (Observatoire du Développement Humain Durable et de la Lutte Contre la Pauvreté), (2020). Contribution du secteur informel à l'économie nationale et à la réduction de la pauvreté et des inégalités au Mali. p. 43.
- ²⁶Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. (2014). La politique nationale de l'emploi du Mali. Bamako, p.5.
- ²⁸Institut National de la Statistique (INSTAT) du Mali (2015). Santé, Emploi, Sécurité Alimentaire et Dépenses de Consommation des Ménages : Résultats chiffrés de l'EMOP, passage 3 (octobre-décembre). pp. 11-15.
- ²⁹CREDD. (2019). Cadre stratégique pour la Relance économique et le Développement Durable au Mali. Bamako (2019-2023) : Ministère de l'Economie et des Finances. pp. 65-110.
- ³⁰Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. (2014). La politique nationale de l'emploi du Mali. Bamako, p.5.
- ³¹Pierre BOILLEY, François BOST, Denia CHEBLI, Christian COULON, Universalis, « MALI », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 25 mai 2023. URL : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/mali/>
- ³²Christian Roche. (2013). Regards sur l'histoire du Mali p. 3. Consulté sur le site <http://aphglyon.free.fr/regards-sur-l-histoire-du-mali>,
- ³³https://www.clio.fr/CHRONOLOGIE/chronologie_mali.asp, consulté le 25/05/2023.

Notes

³⁴<https://whc.unesco.org/fr/list/475>

³⁵<https://docplayer.fr/5432899-Mali-rapport-economique-bi-annuel.html>

³⁶<https://www.instat-mali.org/fr/publications/produit-interieur-brut-pib->

³⁷<https://www.trade.gov/country-commercial-guides/mali-agricultural-sectors>

³⁸Institut National de la Statistique (INSTAT) du Mali (2018). Résultats chiffrés de l'EMOP, passage3 (octobre-décembre), 2018. p. 14-45.

³⁹https://www.clio.fr/CHRONOLOGIE/chronologie_mali.asp, consulté le 25/05/2023.

⁴⁰Selon Institut National de la Statistique (INSTAT) du Mali (2009). 4ème RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT DU MALI (RGPH-2009). p. 8.

⁴¹https://www.clio.fr/CHRONOLOGIE/chronologie_mali.asp, consulté le 25/05/2023.

⁴²https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/assessments/180528_nrc_echo_rrm_emr_mnk_ander_menaka.pdf

⁴³Institut National de la Statistique (INSTAT) du Mali (2017). Santé, emploi, sécurité alimentaire et dépenses de consommation des ménages enquête modulaire et permanente auprès des ménages (EMOP), octobre-décembre 2017. Recensement General de la Population et de l'Habitat du Mali. p. 45.

⁴⁴Pierre BOILLEY, François BOST, Denia CHEBLI, Christian COULON, Universalis, « MALI », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 25 mai 2023. URL : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/mali/>

Annexe

Questionnaire :

Partie 1 : données personnelles

- 1- Quel est votre âge?
 - Entre 13 -18 ans
 - Entre 19-25 ans
 - Entre 26-35 ans
- 2- Quel votre sexe?
 - Masculin
 - Féminin
- 3- Quelle est votre situation matrimoniale ?
 - Marié(e)
 - Célibataire
 - Divorcé(e)
 - Veuf(ve)
- 4- Quel est votre niveau d'étude ?
 - Primaire
 - Secondaire
 - Supérieur
- 5- Etes-vous diplômés?
 - Oui
 - Non

Si oui précisez votre niveau d'étude

.....

Partie 2 : chômage et le vécu social des jeunes.

- 6- Quelle est votre activité passetemps pendant votre chômage ?
 - Pratique des activités de loisirs
 - Usages des réseaux sociaux et internet
 - Jouer au ballon
 - Autre
- 7- Pour quelles raisons utilisez-vous les réseaux sociaux et internet ?
 - Pour chercher un emploi
 - Pour le divertissement
 - Pour s'informer
 - Pour battre la routine provoquée par le chômage
- 8- Avez – vous déjà parlé de votre situation de chômage avec vos parents ?
 - Oui
 - Non

Si non pourquoi ?

.....

- 9- Selon vous quelles sont les causes qui vous ont amené en situation de chômage ?

Annexe

- Inadéquation entre la formation et l'emploi
- La mauvaise qualité de la formation
- Manque d'opportunité
- Manque de détermination dans la recherche d'emploi

10- Avez – vous l'espoir de trouver un travail qui répond à votre formation ?

- Oui
- Non

Si non pourquoi ?

.....
.....

11- Votre famille vous soutient -t-elle financièrement dans votre situation de chômage ?

- Oui
- Non
- Souvent

12- Etes-vous toujours dépendants de votre famille ?

- Oui
- Non

13- Avez – vous déjà tenté de trouver un travail qui vous convient ?

- Oui
- Non

Partie 3 : Les jeunes et leurs stratégies de lutte contre la situation chômage.

14- Quelles sont vos stratégies pour échapper à la situation de chômage ?

- Recours à l'immigration
- Travail informel
- Recherche de travail
- Autre

15- Etes-vous contents de votre situation socioprofessionnelle actuelle ?

- Oui
- Non

16- Est-ce que si vous trouvez un emploi stable vous allez abandonner l'emploi informel ?

- Oui
- Non

Si non pourquoi ?

.....
.....

17- Qu'est -ce que vous envisagez dans le futur ?

- Entreprendre
- Partir l'extérieur
- Rester sans emploi
- Autre

18- Etes-vous conscients des problèmes que vous pouvez rencontrer dans le secteur ?

Annexe

- Oui
- Non

19-Etant dans le secteur informel quel regard porte-t-elle la société sur vous ?

- Positif
- Négatif